LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol.

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 JANVIER 1961

PRIX: 10c

Législature manitobaine en session le 14 février

La troisième session de la 26e législature du Manitoba commencera le 14 février prochain, a annoncé l'hon. Duff Roblin, premier ministre.

En Chambre le parti progressiste-conservateur détient 35 sièges, les libéraux-progressistes en ont 11, les CCF 10 et les Créditistes 1. Mme Hugh Morrison, représentante du comté de Pembina, est le seul nouveau membre depuis la dernière session et elle remplace l'hon. Maurice Ridley, décédé en octobre, qui était ministre des Affaires municipales.

M. Pierre Vigeant, rédacteur au "Devoir", meurt à 52 ans

MONTREAL — M. Pierre Vigeant, éditorialiste du "Devoir" et journaliste à ce quotidien pendant 28 ans, est décédé, le 21 décembre, à l'âge de 52 ans. Il était né à Amesbury, Massachusetts, de Franco-Américains natifs tous deux d'Yamaska, P.Q.

M. Vigeant s'est signalé, au cours de sa carrière, par la ferveur qu'il mettait à défendre les droits des Canadiens français et une enquête sur le traitement des Canadiens français dans Pontiac lui mérita le prix de la Société St-Jean-Baptiste du journalisme de Montréal en 1958.

Il avait fait ses études au séminaire de Nicolet et avait ensuite obtenu son diplôme en Sciences sociales de l'Université de Montréal.

Nombre croissant de réfugiés chinois

MACAO — Selon des informations en provenance de Macao, le nombre des réfugiés qui arrivent dans ce petit territoire portugais, en provenance de la Chine communiste, augmente. Les réfugiés, qui ont risqué leur vie pour atteindre Macao, viennent tous de Tchuen, province de Kouang-Tong. Les chiffres indiquent un accroissement annuel progressif: de sept réfugiés en 1955 il est passé à 1,750 dans le premier semestre de l'année 1960.

On se souviendra que 1957 (alors qu'il y avait 791 réfugiés) était l'année de la "Campagne de Rectification", et que 1958 a marqué la création du système des Communes.

D'après ces chiffres il est évident que la vie, qui était tolérable dans Kouang-Tong en 1956, s'est détériorée en 1957 pour devenir insupportable en 1959 (le nombre des réfugiés cette année-là s'élevant à 1,280) et en 1960. Les centaines de réfugiés qui ont été interrogés furent unanimes à dire qu'ils ont été contraints à fuir par la faim et le travail excessif, qu'ils qualifient "d'esclavage".



M. Fernand Paquin, agronome de la région agricole de Steinbach (avec résidence à Ste-Anne-des-Chênes) depuis 1955, était nommé récemment spécialiste en Economie rurale par l'hon. George Hutton, ministre provincial de l'Agriculture. M. Paquin est entré immédiatement en fonction et son nouveau bureau se trouve dans les édifices du Parlement, mais à partir du 20 janvier il sera situé dans le nouvel édifice du Gouvernement, angle York et Kennedy, à Winnipeg.

Ses nouvelles fonctions consisteront: 1) à rencontrer les fermiers, soit à son bureau ou sur la ferme pour les aider à prendre des décisions sur leur budget, à s'entendre entre père et fils, à se renseigner sur le crédit agricole, les achats de ferme, l'impôt sur le revenu, les assurances, enfin tout ce qui a rapport à la gérance d'une ferme; 2) à être en partie responsable des quelque 20 groupes de fermiers qui se rencontrent mensuellement pour étudier les problèmes concernant la gérance des fermes, tels que comptabilité et coût de production (au moins 500 fermiers manitobains font présentement partie de ces groupes); 3) à agir comme orateur auprès de groupements agricoles ou autres, intéressés à s'informer des problèmes et de la politique agricoles.

M. Paquin, né à St-Boniface, fréquenta l'école Provencher, servit quatre ans outre-mer dans l'aviation pendant la guerre, puis il obtint son baccalauréat ès Sciences Agricoles de l'Université de Manitoba en 1950. Il fut agronome du district de Falher, Alberta, de 1950 à 1953, et travailla au Service Paysagiste de Montréal jusqu'à 1955. Il est agronome au Manitoba depuis 1955, ex-président du Club Kinsmen de Steinbach et ancien président du bureau municipal de Ste-Anne-des-Chênes.



Le 19 décembre dernier, dix-sept chefs de file de sociétés patriotiques ayant à leur tête Me Paul Gouin, président du Conseil de la Vie française, ont eu un entretien de près de deux heures avec l'hon. George Hees, ministre du Commerce, l'hon. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, M. Duffett, statisticien du Canada, et M. Marshall, son adjoint. Cette discussion entre diverses associations nationales (Conseil de la Vie française en Amérique, Association canadienne-français d'éducation d'Ontario, ACELF, Société Nationale des Acadiens, Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, Fédération des femmes canadiennes-françaises, Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste d'Ontario, Société St-Jean-Baptiste de Montréal et Société St-Jean-Baptiste de Québec) et les fonctionnaires fédéraux préposés au recensement 1961 fut l'occasion de nombreux propos aigres-doux et presque d'insultes. Dans leur mémoire les visiteurs disaient que "Parler de race canadienne semble inacceptable au point de vue scientifique" et "C'est même de nature à fausser le recensement sur ce point". Ils signalaient aussi d'autres imperfections du questionnaire de recensement: 1) La France n'est mentionnée ni à la question 7 (pays de citoyenneté) ni à la question 8 (pays de naissance), alors qu'on énumère 16 pays dont quelques-uns ne comptent guère de ressortissants au Canada; la question 11 prête à confusion, parce qu'on y considère comme identiques "la religion professée" et "la religion préférée". Les visiteurs ont donc réclamé l'addition du mot "Franc" aux questions 7 et 8 et la suppression des mentions "canadienne" et "Etats-Unis" à la question 10. Malheureusement, visiteurs et fonctionnaires se séparèrent après deux heures d'interpellations, de mises au point et de petits discours à nuances politico-railleuses, mais sans s'entendre sur la fin recherchée par cette rencontre. Constatant l'impossibilité d'entente, l'hon. Hees se leva pour déclarer qu'il était inutile de poursuivre la discussion, mais certains espèrent une éventuelle rencontre entre les statisticiens et des représentants de sociétés culturelles canadiennes-françaises. Dans la photo ci-dessus l'on voit, première rangée, de gauche à droite, Me Paul Gouin, les hon. Hees et Dorion; deuxième rangée, MM. Aimé Arvisais, d'Ottawa, président de l'Association d'Education d'Ontario, Alban Daigle, de Moncton, chef du secrétariat de la Société nationale des Acadiens, Robert Gauthier, d'Ottawa, ancien président de l'ACELF, et Albert Leblanc, de Valleyfield, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. L'hon. Diefenbaker a promis le 20 décembre qu'à la reprise de la Session, les Communes auront tout le temps voulu pour discuter du recensement, "afin que l'on puisse entendre une très complète expression d'opinions". (Photo La Presse)

Un document du Pape sur le domaine social

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a annoncé qu'il projette de publier en 1961 un document sur les vues de l'Eglise catholique dans le domaine social.

Il a dit que ce document marquera le 70e anniversaire de l'encyclique Rerum Novarum, publiée par Léon XIII le 15 mai 1891. Rerum Novarum est l'une des principales encycliques sur la justice sociale.

Jean XXIII parlait devant 42 chefs de missions diplomatiques accrédités auprès du Saint-Siège. Ceux-ci s'étaient rendus au Vatican pour échanger avec Jean XXIII des voeux de bonne année.

Jean XXIII a fait remarquer que Pie XI et Pie XII attachaient une très grande importance à Rerum Novarum. Il a précisé que Pie XI avait publié une encyclique à l'occasion du 40e anniversaire de Rerum Novarum et que Pie XII avait adressé un message au monde à l'occasion du 50e anniversaire de la célèbre lettre de Léon XIII sur la justice sociale.

On croit savoir que Jean XXIII publiera son document en mai.

Rerum Novarum porte sur les droits et devoirs des propriétaires et sur les relations entre les employeurs et les employés.

Le journal, meilleur agent de placement de la nation

TORONTO — Une enquête menée auprès de 205 compagnies embauchant actuellement de nouveaux employés a démontré que l'annonce dans les journaux était le mode de recrutement le plus efficace dans 94 pour cent des entreprises.

Le bureau de Toronto de l'Association nationale de direction a fait savoir que les agences privées de placement étaient les deuxièmes modes de placement, en efficacité, alors que le Service national de placement arrivait bon troisième.

Les entreprises qui ont fait l'objet de l'enquête avaient de 25 à 500 employés.

Le cabinet Kennedy

WASHINGTON — Voici la liste complète des membres du cabinet de M. Kennedy:

Président des Etats-Unis: John Kennedy, démocrate, ancien sénateur du Massachussetts, 43 ans;

Secrétaire d'Etat: Dean Rusk, démocrate, président de la Fondation Rockefeller, 51 ans;

Secrétaire au Trésor: Douglas Dillon, républicain, sous-secrétaire d'Etat dans l'administration Eisenhower, 51 ans;

Secrétaire de la Défense: Robert McNamara, républicain, président de la compagnie Ford, 44 ans;

Secrétaire de l'Intérieur: Stewart Udall, démocrate, membre de la Chambre des représentants pour l'Arizona, 40 ans;

Procureur général: Robert Kennedy, frère du président, démocrate, conseiller juridique de la Commission sénatoriale sur les abus syndicaux et patronaux, 35 ans;

Secrétaire à l'Agriculture: Orville Freeman, démocrate, gouverneur du Minnesota, 42 ans;

Secrétaire au Travail: Arthur Goldberg, démocrate, conseiller légal du syndicat des ouvriers de la sidérurgie, 52 ans;

Secrétaire au Commerce: Luther Hodges, démocrate, gouverneur de la Caroline du nord, 62 ans;

Secrétaire à la Santé: Abraham Ribicoff, démocrate, gouverneur du Connecticut, 50 ans;

Secrétaire aux Postes: Edward Day, démocrate, vice-président de la compagnie d'assurances Prudential, 46 ans;

Ambassadeur à l'ONU: Adlai Stevenson, démocrate, ancien leader du parti, 60 ans.

En Saskatchewan

Le Club des 100 (ACFC)

Avant de quitter la Délégation apostolique au Canada, Son Exc. Mgr Giovanni Panico a laissé un message aux Franco-Ontariens. Il s'adresse à nous tout aussi bien: "Continuez l'oeuvre magnifique que vous avez commencée. Conservez votre patrimoine et développez les belles qualités de votre race. C'est alors que vous contribuerez à former un beau et grand Canada".

Le délégué apostolique a déclaré que, chaque fois qu'il a visité un diocèse, une paroisse ou un groupe canadien-français, il a fait comme une retraite spirituelle, tant il a découvert une foi profonde et un attachement sincère au Saint-Père et à l'Eglise.

Mgr Panico a souligné la nécessité de conserver les deux langues au Canada: le français et l'anglais, parce qu'elles sont l'expression des deux plus grandes cultures d'Europe. "Et, ajoute-t-il, le français, c'est la première".

Son Excellence a défini le rôle de la famille canadienne-française dans la conservation de la langue française: "L'école et les institutions françaises peuvent faire beaucoup en ce sens, mais la famille est quand même à la base de la conservation de votre langue et de votre patrimoine. Il faut toujours parler français en famille, il faut toujours que les parents obligent leurs enfants à parler français entre eux". La Liberté et le Patriote, le 20 février 1959)

N'est-ce pas là ce que l'ACFC et l'ACEFC ont désiré, voulu et ardemment demandé depuis près d'un demi-siècle? Ce à quoi ils se sont acharnés sans répit, sans repos et à grands prix?

Seule la pénurie des moyens a handicapé le rendement de nos Associations. Vous pouvez y voir. Vous pouvez aider. Vous pouvez contribuer à compléter l'imposante liste de convaincus, de déterminés, de têtus qui ne veulent pas que le bien cesse de se faire faute de revenus. Dieu vous le rende!

Belle et excellente année à tous nos membres!

Adressez vos mandats de $25.00 ou plus soit au secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., soit à M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask. Merci.

Huitième liste (par ordre de réception)

Le R. P. Joseph Bordet, F.M.I., curé de St-Hubert	$25.00
Anonyme	25.00
M. Lucien Denis, St-Denis	25.00
M. Jean de Margerie, Kingston, Ont.	25.00
M. et Mme Louis de Montarnal, Butte-St-Pierre	25.00
Son Exc. Mgr Laurent Morin, Prince-Albert	25.00
M. Léonard Houle, Prince-Albert	25.00
Les Filles de la Providence, Prince-Albert	25.00
M. Walter Charpentier, Prince-Albert	25.00
Me J.-G. Crépeau, Prince-Albert	30.00
Anonyme	25.00
Mlle Thérèse de Margerie, Sept-Isles, P.Q.	25.00
M. Raymond Blanchette, Prince-Albert	25.00
M. Léon Lamontagne, Prince-Albert	25.00
M. J.-B. Gaudet, Prince-Albert	25.00
M. E.-J. Gaudet, Prince-Albert	25.00
M. l'abbé Arthur Marchildon, Prince-Albert	25.00
M. Marcel Simonot, Prince-Albert	25.00
M. Jean-Baptiste Duval, Bellevue	25.00

TOTAL DE MEMBRES: 99



M. Harry De Leeuw, de St-Boniface, remplace M. Pierre Raimbault, décédé le 15 décembre dernier, comme membre du comité provincial des Utilités Publiques, a annoncé l'hon. John B. Carroll, ministre provincial des Utilités Publiques. M. De Leeuw a toujours été très actif dans les domaines de la construction, vente de bois et combustibles, et assurances, depuis qu'il terminait ses études à l'école Provencher en 1929. Il fut gérant général de la DeLeeuw Lumber and Fuel Company jusqu'à sa vente en 1955 et, depuis, il s'occupe plus spécialement d'assurances.

RÉSOLUTIONS POUR 1961

L'année 1960 a été marquée par l'étude et la discussion de plusieurs problèmes qui influencent directement ou indirectement le comportement des Canadiens français des Prairies, particulièrement dans les domaines scolaire et économique. C'est ainsi qu'au Manitoba plusieurs de nos villages sont fiers de leurs nouvelles écoles secondaires et que d'autres se préparent au même enrichissement, alors que des paroisses urbaines restent aux prises avec le fardeau financier toujours plus lourd de leurs propres écoles et continuent d'espérer la juste solution de ce problème. En Saskatchewan les nôtres essaient de sauver les dernières miettes, en ce qui concerne leurs écoles séparées, alors que le "continuing committee" semble écouter leurs revendications, mais ne pas accepter les suggestions raisonnables qu'on lui offre. Au Manitoba plusieurs de nos hommes d'affaires semblent avoir pris conscience de leurs responsabilités et multiplié les initiatives pour prendre leur place dans la vie économique, tandis qu'en Saskatchewan nos compatriotes agissent de façon aussi éclairée et efficace tout en prenant davantage conscience de la nécessité de regrouper leurs forces et de créer un puissant trait d'union entre le nord et le sud.

Votre journal, témoin et agent de la vie catholique et française depuis 1910 en Saskatchewan et depuis 1913 au Manitoba, entend continuer sa noble mission en 1961 comme par le passé. Il sera toujours votre porte-parole partout et chaque fois que cela sera nécessaire, il essaiera de multiplier les directives et les conseils, il interprétera pour vous les grandes lignes de votre vie et de vos progrès. Mais vos rédacteurs savent parfaitement vos exigences, et combien il est toujours difficile d'y répondre adéquatement. C'est ainsi que les chefs de notre groupe minoritaire désirent des mots d'ordre d'une envergure quasi universelle, tandis que beaucoup d'autres attendent de nombreuses petites nouvelles et photos de leur patelin, et que quelques-uns s'en tiennent encore aux va-et-vient et aux potins familiers. Comment satisfaire tous et chacun, alors que le meunier du Bonhomme La Fontaine ne put jamais y parvenir?

C'est ainsi qu'au cours de ce temps des Fêtes un de vos rédacteurs eut le plaisir de visiter quelques centres franco-manitobains. Il entendit les doléances et les réclamations de chacun. Ici on désire une pleine page sportive, spécialement en un temps où 64 équipes participeront au grand "bonspiel" annuel. Là on demande de grands articles sur les chorales (de 65, 125 ou 230 voix) qui ont agrémenté les offices religieux de Noël ou les concerts scolaires. En un troisième endroit on est aux prises avec les exigences d'une grande laiterie qui demande aux fermiers de mettre leur lait dans d'immenses réservoirs, alors qu'on n'a pas assez d'argent pour se soumettre à ce progrès moderne. Ailleurs le journal possède des abonnés et de sérieux annonceurs et l'on s'attend à trouver dans le journal beaucoup de nouvelles variées sur la paroisse et la région. Et souvent, ici et là, on dit et répète que le journal local ou régional donne un meilleur service à la population de langue française, en fait de nouvelles et de photos, que notre "pauvre" journal.

On pourrait multiplier toutes ces remarques à la centaine, preuve que les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** sont sainement exigeants. Mais soyez certains que vos rédacteurs connaissent vos besoins, vos désirs, et qu'ils continueront à faire tout leur possible pour y répondre . . . selon les moyens dont ils disposent. Déjà ils vous accordent sans compter leur temps et leurs talents. Donnez-leur plus d'abonnements et d'annonces, en un mot plus de lecteurs et de revenus (il y a encore des centres où à peine 30 ou 40 pour cent sont abonnés), et dès lors la direction pourra s'assurer d'un personnel plus nombreux (certainement pas plus dévoué que celui qui travaille déjà pour vous) et d'un réseau plus complet de correspondants à travers les deux provinces.

Voilà le souhait que formule la direction de ce journal au début de cette année 1961. Que votre puissante collaboration permette à "votre" journal d'accomplir parfaitement sa mission au cours des prochains douze mois!

Les grandes lignes du budget de M. Fleming

OTTAWA — Déficit de $286 millions au 31 mars 1961, aucune modification importante à l'impôt sur le revenu des particuliers, allégements d'impôts sur les sociétés, exonérations pour les dividendes des sociétés canadiennes et taxes sur les dividendes des succursales canadiennes de sociétés étrangères qui ne sont pas incorporées au Canada: telles sont les grandes lignes du budget supplémentaire présenté, le 20 décembre dernier, par le ministre des Finances, M. Donald Fleming.

Le ministre a révélé que les dépenses totales, après les modifications fiscales, s'élèveront à $5,980 millions, tandis que les recettes se chiffreront par $5,694 millions, laissant un déficit de $286 millions.

Les sociétés canadiennes seront exemptées, à partir de janvier 1961, pour une année, de quelque 60 millions et des taxes pour environ 50 millions seront perçues sur les dividendes payés par les Canadiens aux sociétés étrangères.

Au chapitre de l'impôt sur les particuliers, aucune modification importante. Le seul allègement concerne les étudiants universitaires qui travaillent et gagnent plus de $950 pendant l'année. Ils pourront, dans ce cas, obtenir la déduction de leurs frais de scolarité.

Dans le cas des sociétés, le taux de base de 21 pour cent sera calculé sur les premiers $35,000 au lieu des premiers $25,000 de revenus imposables.

Les sociétés bénéficieront de la double dépréciation si elles s'installent dans des régions de chômage chronique ou fabriquent des produits nouveaux.

La surtaxe de 4 pour cent sur le revenu de placements sera supprimée dans le cas du revenu provenant de sources canadiennes.

Ne seront reconnues comme sociétés canadiennes de placement que celles dont les trois quarts des revenus proviennent de source canadienne.

Les fonds de pension pour employés devront obtenir 90 pour cent de leurs revenus dans des placements faits au Canada.

L'exonération de 15 pour cent sur les dividendes payés aux non-résidants est supprimée.

La réduction de 15 à 5 pour cent du taux de l'impôt frappant les dividendes versés aux non-résidants est supprimée.

L'exonération de 15 pour cent accordée aux dividendes versés aux non-résidants en devises étrangères est supprimée.

La réduction de 15 à 5 pour cent du taux de l'impôt sur les dividendes touchés par un non-résidant et reçu par une société mère de sa filiale canadienne est abrogée.

Un impôt spécial de 15 pour cent frappera les dividendes versés à une société mère étrangère par une succursale canadienne qui ne sera pas incorporée au Canada.

Les détenteurs d'obligations provenant d'emprunts à l'étranger ne pourront plus obtenir l'exemption sur l'escompte calculé en frais de change, sauf dans le cas d'un intérêt contractuel dépassant 5 pour cent.

M. Damien Giordani, nouveau consul de France à Winnipeg

Le jeudi soir 5 janvier, l'exécutif et les membres de l'Alliance Française du Manitoba, sous la présidence de Mme E. T. Etsell, donnaient une brillante réception en l'honneur de M. Damien Giordani, nouveau consul de France au Manitoba et en Saskatchewan. Cette réception clôturait en quelque sorte toute une série de rencontres qui ont permis à M. Damiani de se familiariser avec les diverses organisations franco-manitobaines, avec les institutions scolaires de langue française, et de causer avec les chefs de la minorité française et aussi les personna-



M. Damien Giordani, consul de France

lités politiques et commerciales de la province, depuis son arrivée à Winnipeg le 22 novembre 1960. (Il espère se rendre bientôt en Saskatchewan.)

Né le 29 août 1920, d'origine corse, M. Damiani a fait ses études secondaires au lycée de Menton, en France. Au cours de la dernière guerre mondiale, il servit dans les armées françaises en Corse, en Afrique du Nord et en Italie. C'est dans ce dernier pays qu'il rencontrait pour la première fois des Canadiens, alors qu'il était attaché au premier corps canadien qui fit la campagne à Cassino, sur la Ligne Hitler, à Rome. L'autre soir, il rencontrait chez l'honorable juge Alfred Monnin des anciens compagnons d'armes et put rappeler longuement avec eux ses souvenirs de la campagne d'Italie.

Diplomate

Après la guerre, il fut chargé par son pays de missions diplomatiques à Florence et à Rome où il s'occupa de protéger les biens français, puis il fit une tournée d'étude en Algérie, au Maroc et en Tunisie. En 1950, il fut nommé chef de la liaison française en zone américaine, en Autriche, puis représentant de l'ambassade française auprès du haut-commissariat de la république française dans la même zone. Lors du traité d'état de 1955, il ouvrait le premier consulat de France en Haute-Autriche, à Linz.

Officier de réserve, titulaire de la Croix de guerre et de différents ordres étrangers, d'une médaille d'or de la ville de Wels en Haute-Autriche, M. Giordani fit du consulat de Linz, dès ses débuts, un centre puissant d'activités françaises. Il y créa spécialement un centre culturel influent, avec bibliothèque de 5,000 volumes de langue française.

Grand amateur des sports (chasse et pêche particulièrement), éminent conférencier, ami des jeunes, le nouveau consul de France à Winnipeg est prêt à tout entreprendre pour que le consulat de France devienne plus que jamais un centre de rayonnement culturel dans les Prairies, spécialement auprès de la jeunesse universitaire et des organisations canadiennes-françaises.

Son épouse, née Elsa Schreiber, et leur fils, Lucien, âgé de quatre ans et demi, arriveront au Manitoba au cours du mois de mars. Mme Giordani est une Viennoise qui parle déjà plusieurs langues. Docteur en philosophie de l'Université de Vienne, elle fut longtemps historienne des arts au musée de sa ville natale et a écrit plusieurs livres d'art, spécialement sur l'art byzantin.

Mlle Madeleine Bernier, fille du juge Alexandre Bernier, nouvelle collaboratrice du consul de France, entrait en fonction au début de cette année 1961, par suite du départ de Mlle Suzanne Tremblay, qui quittait le consulat et le Manitoba pour Montréal à la fin de décembre, après avoir servi sous plusieurs consuls depuis seize ans et même comme consul intérimaire.

Mlle Suzanne Tremblay

Tous regrettent le départ de Mlle Tremblay, fille de feu M. Joseph-Pierre Tremblay et de Mme Tremblay, "numéro dix" d'une famille de 14 enfants dont 12 encore vivants. Après ses études à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, sa ville natale, elle travailla quelque temps à la Banque Canadienne Nationale avant de devenir secrétaire du consul de France, M. Adigard des Gautries. Puis ce furent M. A. Anfossy, aujourd'hui consul de France en Afrique, et M. le comte Serge de Fleury, qui quittait le Manitoba à la fin de mars de 1960 après dix ans de service dans les Prairies. Franco-Manitobaine convaincue, Mlle Tremblay donna tout son temps à la France, au consulat, tout en collaborant activement dans les organisations de sa paroisse et de sa ville. Ancienne guide, ancienne présidente de l'Amicale Marie-Rose, membre du premier bureau de direction de la bibliothèque municipale (section française), membre du Cercle Molière, etc., elle sut toujours intéresser les consuls de France à nos institutions scolaires du Manitoba et de Saskatchewan, spécialement dans l'attribution de nombreux prix de fin d'année aux élèves méritants.

Tous souhaitent à M. Giordani la pleine réalisation de ses désirs pour l'épanouissement culturel (et commercial) de la France parmi nous, à Mlle S. Tremblay, dans ses nouvelles fonctions à Montréal, le succès que lui méritent ses travaux et ses expériences franco-manitobaines, et à Mlle Bernier de trouver au consulat de France l'opportunité d'épanouir ses nombreux talents.

M. Léopold Richer meurt à 58 ans

MONTREAL — M. Léopold Richer, journaliste bien connu, directeur de l'hebdomadaire "Notre Temps", est mort subitement le lundi 2 janvier, à St-Sauveur, où il demeurait.

Né à Ottawa en 1902, M. Richer avait été journaliste du quotidien "Le Droit" d'Ottawa de 1927 à 1937; correspondant parlementaire pour "Le Devoir" à Ottawa de 1937 à 1944; et en 1945 avait fondé l'hebdomadaire "Notre Temps" qu'il dirigeait depuis lors.

Membre de l'Académie canadienne-française, de la Société des Ecrivains canadiens et docteur ès lettres de l'Université Laval, M. Richer s'était signalé par la publication de plusieurs études politiques et sociologiques.

Il laisse son épouse, née Julia Sigouin, journaliste également; cinq enfants, Andrée, infirmière, Jacques, secrétaire du ministre des Mines et des Ressources à Ottawa, Hélène, Anne et Irène.



Lors de la première réunion du conseil de ville de St-Boniface, au début de cette année 1961, mardi dernier, les nouveaux membres élus en octobre dernier ont été assermentés: S. H. le maire Joseph Guay, MM. les échevins Georges Guibault, quartier 2, Harold-A. Huppé, quartier 1, et Harry L. Softley, quartier 5. A cette occasion, M. J. G. Van Belleghem, maire sortant de charge, remit à son successeur la magnifique chaîne d'office qu'il avait portée si dignement au cours des dernières années. Cette chaîne d'office que portera désormais M. le maire Guay, au cours des cérémonies officielles, comporte un gros médaillon où sont inscrites les emblèmes de la ville de St-Boniface et sa devise: Salus a cruce, Le salut par la croix. Les petits médaillons qui forment la chaîne représentent dans le détail les divers sujets du blason: les fleurs de lis, le pallium, l'ancien et le nouveau testaments, le pélican qui se saigne (emblème de charité et d'abnégation), ancre et étoile (symboles d'espérance), deux flèches renversées (souvenir de la soumission des Indiens), flèche brisée (droits des minorités qui n'ont pas été respectés) et mouton (représentant les Canadiens français).
(Photo Albert Mousseau)

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou ecrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Le ballet des Santons

Si la Provence évoque habituellement le soleil, les palmiers et la mer étale, elle rappelle aussi à la mémoire de vieilles légendes qui, de prime abord, semblent contredire les images de cartes postales. Les Noëls de Provence ont aussi leurs traditions.

Autrefois, des crèches immenses réunissaient non seulement des personnages de l'histoire sainte, mais aussi les bonnes gens du village, du forgeron au maire, qui se voyaient représentées par des figurines en terre cuite peintes, nommées santons. Si, aujourd'hui, cet art primitif et naïf tend à disparaître, il constitue toutefois un fonds folklorique où auteurs et compositeurs autant que peintres puisent leur inspiration.

Les téléspectateurs d CBWFT verront un spectacle féérique inspiré de cette tradition alors que, sur film, le corps de ballet, les choeurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris interpréteront "Le ballet des Santons". L'oeuvre sera présentée le 7 janvier, à 6 h.

Un dictionnaire ambulant

Les jeunes téléspectateurs ont applaudi avec enthousiasme le retour de l'émission "Domino", maintenant à l'horaire du réseau national de Radio-Canada, tous les samedis à 2 h. p.m.

Chaque semaine, une lettre de l'alphabet est à l'honneur et, c'est ainsi que les pages du dictionnaire s'animent, les mots étant personnifiés par les enfants. Par exemple, les jeunes des 1ère, 2e et 3e années du cours primaire se costument en végétaux ou en objets de toutes sortes dont le nom commence par la lettre choisie ce jour-là; les enfants des 4e et 5e années se déguisent en animaux, et ceux des 6e et 7e années doivent représenter des personnages célèbres. On organise alors des jeux instructifs pour chacune des catégories et naturellement les gagnants remportent de beaux prix.

Tour d'horizon de l'an 1960

1960 n'est plus et 1961 commence! C'est à la fin d'une année et au début d'une autre qu'on s'arrête généralement pour faire le point et passer en revue les événements qui ont marqué les douze derniers mois. Complaisamment, les journaux, la radio et la télévision font habituellement pour nous ce tour d'horizon.

C'est ainsi que Radio-Canada présentera à ses téléspectateurs manitobains, le 8 janvier, deux émissions spéciales où l'on passera en revue les principaux événements internationaux et militaires qui ont fait l'objet des manchettes durant 1960.

Pour faire suite à "Actualités canadiennes" présentées samedi dernier, un reportage sur les "Forces armées du Canada de 1960" mettra en relief l'activité de l'année dans la marine, l'armée et l'aviation canadiennes. La dernière année a été marquée par des progrès militaires et scientifiques de haute importance tant du point de vue international que national. René Lecavalier fera le relevé de ces faits saillants au cours de cette émission le 8 janvier, à 6 h.

Actualités internationales

Sur le plan international, on présentera le même jour à 9 h. 30 une autre revue de l'année. Un texte de Jean Baulu, du Service des Nouvelles de Radio-Canada, rapportera tous les grands événements de la politique internationale et des faits divers à grand retentissement. On rappellera l'évolution politique entre l'Est et l'Ouest, la tournée de M. Eisenhower en Asie, l'évolution politique de l'Afrique, les cataclysmes, ainsi que la vie artistique et sociale dans le monde.

Le système respiratoire

Tout ce qui a la vie respire ... S'est-on déjà arrêté à penser que le moindre brin d'herbe, les fleurs, les poissons, les reptiles, les oiseaux et les animaux ont tous leur mécanisme respiratoire particulier? On peut aussi s'imaginer (oh! catastrophe!) ce qui arriverait si la mince couche d'air qui enveloppe la terre disparaissait un jour et allait se perdre dans l'espace infini. Tout mourrait en même temps: hommes, bêtes et végétaux, et ce serait la fin du monde.

Comme la respiration est la chose la plus essentielle à la vie, "C'est la vie" consacrera ses trois prochaines émissions au système respiratoire: 10 janvier, fonctionnement du système respiratoire chez l'homme; 17 janvier, maladies des bronches, et 24 janvier, maladies du poumon, à 9 h. p.m.

Clé de sol

Une noire ne vaut plus deux croches et une blanche, deux noires ... Une affirmation comme celle-ci peut, sans doute, stupéfier les musiciens. Et, c'est pourtant ce qui arrive à l'émission "Clé de sol" où les notes ont une valeur tangible pour les concurrents. Ainsi, le mi vaut quelquefois $30 et le sol $50.

A l'intention des mélomanes et des amateurs de musique populaire, "Clé de sol", qu'anime Michel Noël, revient tous les jeudis soirs à 8 h.

La cagnotte

Le Téléthéâtre de Radio-Canada commencera l'année 1961 en gaieté en mettant à l'affiche, le jeudi 12 janvier, à 9 h. 30, une agréable comédie d'Eugène Labiche intitulée "La cagnotte".

L'auteur d'"Un chapeau de paille" d'Italie et du "Voyage de M. Perrichon" est un des auteurs comiques les plus appréciés du théâtre de boulevard. Ses oeuvres ne se démodent pas et une pièce de Labiche fait encore courir tous les amteurs de théâtre. Dans "La cagnotte", Labiche a réuni un groupe de personnages farfelus qui, en cherchant une simple distraction à leurs soucis quotidiens, se prennent dans l'engrenage d'une suite d'aventures aussi invraisemblables et cocasses les unes que les autres. Les petits bourgeois de La Ferté-sous-Jouarre ont voulu aller à Paris et ils en ont vu de toutes les couleurs, comme les téléspectateurs s'en rendront compte, à leur grande joie, le jeudi 12 janvier.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 JANVIER

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le ballet des Santons
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Tragédie au cirque"
10.30—Le roman de la science
11.00—Long métrage

DIMANCHE 8 JANVIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les forces armées du Canada
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Actualités internationales
10.30—Courrier du cinéma "Le déjeuner sur l'herbe"

LUNDI 9 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boite à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Collégiens Troubadours
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Rendez-vous à Melbourne"

MARDI 10 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boite à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 11 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boite à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "Galerie du mystère"

JEUDI 12 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boite à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Sur le vif
8.00—Clef de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Téléthéâtre
11.00—Long métrage "Le brigand gris"

VENDREDI 13 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boite à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Moulin-rouge"

Notes agricoles

Intérêt du Canada au Marché commun

La tournure des événements en Europe ne laisse pas d'inspirer certaines inquiétudes sur le sort réservé aux exportations des denrées agricoles du Canada. C'est l'opinion exprimée le mois dernier par M. Alex Turner, directeur de la Division de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada, lors de la Conférence fédérale-provinciale d'Ottawa sur l'agriculture.

La Communauté des Six ou le Marché commun (Pays-Bas, Allemagne occidentale, Belgique, Luxembourg, France et Italie) ont convenu en effet d'adopter une politique uniforme en matière agricole. Le Canada tient à savoir si les propositions finales permettront aux agriculteurs canadiens d'avoir effectivement accès au Marché commun, d'entretenir avec ses membres des relations commerciales aussi heureuses et profitables que dans le passé.

La production agricole des pays du Marché commun correspond environ à 90 pour cent des besoins de ses membres. Mais, comme groupe, ils n'en demeurent pas moins le plus gros importateur de denrées agricoles au monde; ils accaparent presque le tiers des importations mondiales de produits venant des fermes de tous les coins du globe, comparativement au cinquième acheminé vers le Royaume-Uni, précise M. Turner.

De 1952 à 1959, les exportations canadiennes de produits agricoles à destination de ces pays s'élevaient en moyenne à 160 millions de dollars; en gros, le sixième de toutes les exportations agricoles du Canada. Le blé occupe la première place de ces ventes et en forme environ 70 pour cent de la valeur totale.

Prélevés variables

En 1959, les graines de lin et de colza, les cuirs et peaux, la poudre de lait écrémé et autres denrées, — avoine, orge, graine de moutarde, tabac, viande et oeufs en poudre, — étaient classés dans cet ordre parmi les exportations canadiennes; la valeur de chacune de ces denrées dépassait un million de dollars.

Il est possible, entre autres mesures que les Six appliquent un régime de taxes variables. Ce qui signifie qu'une redevance visera certains produits agricoles, — blé, fourrages, céréales, sucre et produits laitiers, — en rapport avec la différence entre le prix mondial et le prix de soutien à l'intérieur du Marché commun. Les certificats d'importation pourront n'être valables que pour une durée de trois mois, soit bien peu de temps pour mener à bonne fin une transaction commerciale. Les premières propositions étaient à l'effet d'imposer une taxe commune à l'importation dans tout le territoire des Six avant 1967. Le délai semble maintenant trop court puisque les Six ont de la difficulté à tomber d'accord en ce qui concerne les échanges internes et externes de nature agricole.

On se propose en outre d'imposer des prélèvements variables sur les oeufs et les volailles au début de 1961. Ces derniers seraient fondés sur la différence de prix des céréales parmi les Six. En même temps, un faible droit de douane servira à éliminer l'écart des conditions de production étrangère attribuable aux variations dans le coût des fourrages.

Un prix minimum d'importation sera établi comme mesure de sûreté et mis en vigueur conjointement. Dès que le prix à l'importation, y compris les prélèvements et les droits de douane, sera inférieur à ce prix minimum prévu, les prélèvements seront accrus d'autant.

Les principes appliqués aux oeufs sont également proposés pour le porc sauf que, jusqu'en 1964, les prélèvements seront fondés sur la différence entre le prix du marché intérieur et le prix du marché mondial.

Seul un tarif extérieur commun est proposé sur les fruits et légumes pour 1967. A l'égard du boeuf, les tarifs extérieurs seront progressivement égalisés et il est proposé que le prix minimum à l'importation devienne uniforme en janvier 1964.

Production économique

M. Turner a souligné que si la taxe variable devient la principale mesure protectionniste de la politique agricole du Marché commun, le Canada espère que le régime de soutien des prix à l'intérieur des Six ne favorisera pas une production peu économique, au point de supprimer les importations. Il est souhaitable que le Marché commun conserve certains privilèges d'accès aux tiers-pays, comme le Canada, afin de leur permettre d'y maintenir le niveau de leurs exportations actuelles et de participer au progrès du commerce intérieur, en accordant aux consommateurs la liberté d'achcter les denrées que ces pays tiers peuvent leur offrir. Une telle expansion peut être importante et le Canada, qui a toujours maintenu des relations commerciales amicales, compte y participer.

Le Canada ne s'oppose pas à ce que les pays aident leurs cultivateurs, mais il favorise plutôt les mesures étrangères au prix. Il préfère les initiatives propres à améliorer les cadres de l'agriculture au régime de prix élevés visant à maintenir ou à augmenter une production économique. Par exemple si le prix de soutien du blé est considérablement haussé en France, ce pays pourra augmenter la production de cette céréale. Mais à la longue les cultivateurs français y gagneraient peut-être à relever leur production animale au lieu de produire plus de blé à la faveur de prix élevés.

Le Conseil des ministres du Marché commun poursuit l'étude de ses plans et projets.

Le monde du sport

Le sport peut-il ouvrir la voie à une ère de paix en 1961?

par Jacques LEMOYNE

Une autre année se termine et bientôt les experts auront remis aux athlètes les plus méritants les couronnes d'excellence qu'on décerne chaque fin d'année à ceux qui se sont illustrés de façon spéciale. Nous pensons à Ann Heggveit, la jolie skieuse d'Ottawa, et à ses succès aux jeux olympiques; nous nous souvenons de Stan Leonard, le grand méconnu du golf; nous nous réjouissons en nous rappelant les triomphes de Paul et Wagner dans les concours internationaux de patinage artistique. Voilà des athlètes qui, individuellement, ont bien mérité de leurs compatriotes. Il y a aussi le triomphe des Canadiens en huit joutes consécutives lors des séries finales pour la coupe Stanley. Si les Canadiens ne reçoivent pas le titre de la meilleure équipe du pays pour l'année qui se termine, à qui devrat-on donner cette couronne?

Il y a eu aussi la retraite de Maurice Richard et l'échange entre les Alouettes et les Tigres d'Hamilton qui a fait de Sam Etcheverry le sujet de nombreuses conversations. Sur la scène internationale on se souviendra de la victoire de Floyd Patterson sur Johanson comme un des événements les plus importants de l'année. Le triomphe des Pirates de Pittsburg en fera certainement le club "cendrillon" de 1960, surtout après les raclées que les Yankees devaient leur infliger avant de baisser pavillon. Que dire de la façon dont on a signifié le congé à Casey Stengle? L'année 1960 sera fameuse aussi pour les jeux olympiques d'été tenus à Rome, et pour ceux d'hiver tenus à Squaw Valley. La victoire de l'équipe de hockey des Etats-Unis devrait être inscrite parmi les faits les plus imprévus de l'année, et les querelles et les protêts qui ont accompagné les jeux d'été à Rome devraient eux aussi avoir leur place dans le livre des souvenirs! Que dire de la défaite de l'équipe américaine lors des tournois pour la coupe Davis? Que penser de la défaite d'Archie Moore en Italie? Et combien d'autres événements dont il faudrait parler?

Et la paix?

Il paraît que les sports sont un divertissement? On pourrait sans doute poser cette question à Frankie Carbo et à ses associés! Que penser du sport divertissement quand, dans un pays comme le nôtre, on ne peut trouver 17 amateurs de calibre international pour nous représenter lors des tournois mondiaux de hockey? Le sport est peut-être un divertissement, mais à la télévision surtout, et dans les salles de pool, où les jeunes préfèrent ne rien faire, comme leurs aînés du reste, et suivre béatement les activités des professionnels. On a changé le sens du sport, on l'a faussé en le plaçant sur une base commerciale. Il y avait autrefois les leveurs de poids et les joueurs de dames qui restaient des amateurs, mais il paraît que les meilleurs représentants de ces activités acceptent de se faire payer pour apparaître devant le public! Oui, le sport est devenu une entreprise commerciale et tant que nous n'accepterons pas l'effort sportif comme une forme de récréation et comme un moyen de se garder en bonne condition physique, nous demeurerons de pauvres sportifs.

Le sport en est rendu à servir des causes politiques. C'est une arme dont on use pour menacer la paix des nations. Pourtant, si tous les hommes le voulaient, il y aurait moyen de s'entendre sur ce terrain comme sur bien d'autres. Nous pouvons lutter les uns contre les autres sans pour cela chercher à nous étrangler. Nous pouvons entrer en lice sans chercher la victoire à tout prix et à tous prix. Si nous arrivons à nous convaincre que la pratique des sports va nous permettre de nous mieux connaitre, de mieux apprécier notre voisin, nous aurons fait un grand pas vers l'établissement de la paix dans le monde. Mais c'est un bien gros objectif à viser; les préjugés sont plus puissants que les meilleurs raisonnements et si on a applaudi Maurice Richard à Toronto, il a fallu attendre 10 ans avant que ses talents soient appréciés dans cette ville. Et Richard n'est que l'exception! Nous pourrions tendre tous ensemble vers l'obtention d'un meilleur esprit sportif dans notre milieu en prenant l'habitude de juger avec notre coeur, oui, mais avec notre meilleur raisonnement, et d'après les mérites réels des athlètes.

Résolutions?

Que se passerait-il dans le monde si tous les amateurs de sport décidaient d'appliquer le code sportif à leur vie? Que se passerait-il si on demandait aux gouvernements d'adopter les mêmes normes dans la conduite des affaires de l'état? Il y a des loustics qui répondront: la pension de vieillesse à 35 ans. Si on veut. Mais, sérieusement, l'esprit sportif est né de l'esprit qui animait les chevaliers de jadis. Il était fait du respect des autres, des puissants et des faibles. Un chevalier se serait cru déshonoré de triompher d'un adversaire en utilisant des moyens malhonnêtes. Ceux qui le faisaient étaient rayés des rangs de la chevalerie. Les chevaliers auraient été incapables d'écraser impitoyablement leurs subalternes: les seigneurs le faisaient, mais pas les chevaliers. Vivons-nous donc à une époque de seigneurs? Les chefs, petits et grands, vivent-ils aux dépens des faibles? Voilà autant de questions qu'un véritable sportif peut se poser et doit se poser pour mieux orienter sa vie.

La victoire est certe une digne récompense. Accepter trop facilement la défaite est une faiblesse, mais ne pas savoir non plus se rendre à l'évidence est aussi une faiblesse. Qu'on soit déçu d'un insuccès, et amèrement parfois, il n'y a rien d'étrange ou de malhonnête à cela. Mais qu'on fasse porter à d'autres le poids de sa rancoeur, voilà qui est malheureux et qui est peu digne du sportif. Dans notre monde compétitif il y a peu de place pour le sportif. Le coupeur de gorges se sent plus à l'aise, mais s'il en est ainsi c'est que nous l'avons voulu, que nous avons toléré un tel état de chose. Si, en 1961, ceux qui sont animés du véritable esprit sportif, qui est simplement un esprit de justice et de charité, se donnaient la main, nous pourrions dire que 1961 aura été l'année de base d'une nouvelle ère sur notre planète. En attendant, Bonne et Heureuse Année et le paradis à la fin de vos jours.

Prix de "bavardage" aux Canadiens

MONTREAL — Pour la huitième année consécutive, les Canadiens se classent comme le peuple le plus "bavard" du monde avec une moyenne de plus de 530 conversations téléphoniques par personne. Les Islandais viennent en seconde place avec environ 508, tandis que les usagers du téléphone des Etats-Unis arrivent en troisième avec 496.

Si l'on considère le nombre de téléphones par cent personnes, le Canada occupe la troisième place avec 30.85. Les Etats-Unis viennent en tête avec 39.5 appareils, suivis par la Suède avec 35.30. Par contre, le Brésil et la Russie, avec un pourcentage respectif de 1.48 et de 1.9, se classent au bas de l'échelle des grands pays pour ce qui est du nombre de téléphones par personne.

Ces statistiques figurent dans la revue "The World's Telephones" de 1960; elles ont été compilées par l'American Telephone and Telegraph Company et sont publiées par la compagnie de téléphone Bell du Canada.

Selon la revue "The World's Telephones", le nombre de téléphones dans le monde a atteint 133,600,000 en 1959, soit une augmentation de 9,000,000 par rapport à l'année précédente. Le Canada à lui seul a enregistré une augmentation de 5,439,000 appareils.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Message de Noël 1960

Le Pape invite tous les responsables de l'opinion publique à servir la vérité

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a demandé aux chefs d'Etat d'être à la hauteur "des tâches que leur imposent ces jours de danger universel".

Dans son troisième message de Noël depuis son accession au Trône de Saint-Pierre, le Souverain Pontife s'est adressé tout particulièrement à tous les éducateurs, aux parents et aux instituteurs, ainsi qu'aux personnes responsables de l'opinion publique.

"La constatation chaque jour plus grave de la tempête qui sévit sur certaines régions du monde et qui menace l'ordre social, et avant tout de nombreuses âmes faibles et incertaines plus que malveillantes et méchantes, nous pousse en ce retour de Noël à adresser la parole à ceux qui ont les plus hautes responsabilités dans l'ordre public et social, et à les inviter au nom du Christ, à porter la main à la poitrine et à se faire honneur aux jours du danger général", a dit le Saint-Père.

"Il nous est donné, a-t-il poursuivi, de vivre entre deux conceptions humaines d'envisager la coexistence: d'un côté, la réalité du monde examinée, étudiée et mise en pratique conformément au dessein de Dieu, et de l'autre — nous ne craignons pas de le répéter — la contrefaçon de cette même réalité rendue facile par l'habileté technique et le génie de l'homme . . ."

"Devant le quadruple idéal de penser, d'honorer, de dire et de faire ce qui est vrai, et le spectacle quotidien de la trahison ouverte ou dissimulée de cet idéal, le coeur ne peut contenir son angoisse et notre propre voix tremble."

"Chers fils, a dit le Saint-Père, ne vous prêtez jamais à la contrefaçon de la vérité; ayez-en horreur. Ne vous servez pas des dons merveilleux de Dieu que sont la lumière, les sons, les couleurs et leurs applications techniques et artistiques, typographiques, journalistiques, audiovisuelles, pour fausser cette inclination naturelle de l'homme vers la vérité."

* * *

Voici le texte partiel du message de Noël que le pape Jean XXIII a adressé au monde par le truchement de la radio:

"Nous avons vu Sa gloire, gloire qu'il tient de son Père comme fils unique, plein de grâce et de vérité. Vénérables frères et chers fils répandus dans le monde entier: paix et bénédiction apostolique . . .

"Les paroles du Christ mettent en effet tout homme en face de sa responsabilité: il s'agit d'accepter ou de repousser la vérité; en invitant chacun avec une force persuasive à demeurer dans le vrai, à nourrir ses pensées personnelles de vérité, à agir selon la vérité.

"Ce message de souhaits, que nous aimons vous adresser, est donc une invitation solennelle à vivre en elle, selon le quadruple devoir de penser, d'honorer, de dire et de faire la vérité . . .

"Avant tout, par conséquent, penser la vérité, avoir des idées claires sur les grandes réalités divines et humaines, de la rédemption et de l'Eglise, de la morale et du droit, de la philosophie et de l'art.

"On voit malheureusement presque tous les jours rapporter ou discuter les questions avec une légèreté déconcertante et sous forme qui dénote l'impréparation . . . de ceux qui se fixent un tel but.

"Honorer la vérité — pourquoi donc avoir peur de l'honorer et de la faire respecter?

"Pourquoi s'abaisser à des accommodements avec sa propre conscience, accepter des compromis en évident contraste avec la vie et la pratique chrétiennes alors que celui qui a la vérité devrait être convaincu d'avoir avec soi la lumière qui dissipe toute obscurité et la force entrainante qui peut transformer le monde?

"Est coupable non seulement celui qui défigure délibérément la vérité, mais également celui qui, par peur de ne pas apparaître complet et moderne, le trahit par l'ambiguité de son attitude.

"Ensuite, dire la vérité . . . enfin, faire la vérité . . .

* * *

"Penser, honorer, dire et faire la vérité, en énonçant ces exigences de base de la vie humaine et chrétienne, une plainte monte du coeur aux lèvres: où est sur la terre le respect de la vérité?

"Ne sommes-nous pas parfois ou même trop souvent en face d'un antidécalogue éhonté et insolent, qui abolit le nom, ce nom qui précède l'indication nette et précise des cinq commandements du Seigneur qui viennent après honores ton père et ta mère?

"La vie qui se déroule sous nos yeux n'est-elle pas pratiquement un exercice étudié de leur contradiction: cinquième, tuer; sixième, forniquer; septième, voler; huitième, porter de faux témoignages; en vertu d'une conjuration diabolique contre la vérité?

"Plusieurs ont comme l'impression que le monde traverse, encore une fois, des heures redoutables. Mais l'histoire du passé, en a connu des bien pires, et malgré la voix bruyante ou trompeuse des plus violents, nous demeurons assurés que la victoire spirituelle appartiendra au Christ-Jésus, pendu à la croix.

"La constatation chaque jour plus grave de la tempête qui sévit sur certaines régions du monde et qui menace l'ordre social, et, avant tout, de nombreuses âmes faibles et incertaines plus que malveillantes et méchantes, nous pousse en ce retour de Noël à adresser la parole à ceux qui ont les plus hautes responsabilités dans l'ordre public et social, et à les inviter au nom du Christ à porter la main à la poitrine et à se faire honneur aux jours du danger général.

"Il s'agit en réalité de la cause commune, et toute distinction entre grands et petits dans la vie doit se résoudre en effort unanime et commun.

"Nous aimons donc, en tant que prêtre, à lever les bras vers les responsables les plus élevés qui président à l'organisation de l'ordre civil, chefs d'Etats ou d'administrations régionales ou urbaines, puis à tous ensemble, aux éducateurs, parents et maitres, à tous ceux qui consacrent au travail leur intelligence, leurs bras, leur coeur, particulièrement à ceux qui influent sur l'opinion publique, laquelle se forme ou se déforme au moyen de la presse, de la radio et de la télévision, du cinéma, des concours et des expositions de tous genres, littéraires ou artistiques — écrivains, artistes, producteurs et metteurs en scène.

* * *

"Chers fils, non, ne vous prêtez jamais à la contrefaçon de la vérité — ayez-en horreur.

"Ne vous servez pas des dons merveilleux de Dieu que sont la lumière, les sons, les couleurs et leurs applications techniques et artistiques, typographiques, audiovisuelles, pour fausser cette inclination naturelle de l'homme à la vérité, sur laquelle s'élève l'édifice et de sa grandeur — ne vous en servez pas pour conduire à la ruine les consciences non encore formées ou incertaines.

"Collaborez au contraire à rendre toujours plus pur et moins souillé l'air que l'on respire et dont les premières victimes sont les innocents et les faibles . . . sachez construire avec une persévérance sereine et une application inlassable les fondations d'un temps meilleur, plus sain, plus juste, plus sûr.

"Cher fils, nous voici amenés de nouveau en vue de Bethléem . . .

"Le silence de la nuit sainte et la contemplation de cette paix sont pleins d'éloquence. Tournons vers Bethléem un regard pur, un coeur ouvert."

RADIO-VATICAN RÉPOND À LA "PRAVDA"

CITE DU VATICAN — La propagande soviétique est démentie par la réalité historique et récente, a déclaré la radio du Vatican, en réponse aux attaques de la "Pravda", accusant l'Eglise d'être complice du colonialisme et de l'impérialisme.

La vérité, a poursuivi la radio, est que l'histoire des missions catholiques s'identifie en quelque sorte avec l'évolution culturelle et sociale qui a conduit les peuples africains à l'indépendance et à la liberté. La nomination d'un cardinal noir, la consécration d'un épiscopat autochtone, les énergies dépensées par la formation d'un laïcat capable d'assumer les plus hautes responsabilités dans la vie publique, montrent l'apport que l'Eglise a fourni à la cause de l'indépendance des jeunes nations africaines.

La radio a rappelé ensuite les paroles prononcées par Pie XII en 1957: "L'Eglise, qui, au cours des siècles, a déjà vu naitre et grandir tant de nations, ne peut aujourd'hui manquer d'accorder une attention particulière à l'accession de nouveaux peuples à la responsabilité politique. Plusieurs fois déjà, nous avons invité les nations intéressées à s'engager dans cette voie, dans un esprit de paix et de compréhension réciproque".

Après avoir souligné que Jean XXIII a exprimé la joie de l'Eglise de voir les peuples africains prendre la place qui leur revient dans le concert des nations, la radio a conclu: "Telle est la vérité des faits, le reste n'est que propagande".

La préparation du Concile

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu récemment Mgr Pericle Felici, secrétaire de la Commission centrale préparatoire du Concile, qui lui a remis le volume renfermant les noms des 728 personnalités ecclésiastiques et laïques faisant partie des commissions et secrétariats préparatoires du prochain concile. Dans cette liste figurent 48 cardinaux, 215 patriarches, archevêques et évêques, 218 prélats et prêtres séculiers, 239 religieux et 8 laics, représentant tous les pays du monde.

Les Caisses Populaires ont aidé la petite industrie

MONTREAL — Le président de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, le sénateur Cyrille Vaillancourt, a répondu de façon très ferme et très catégorique à tous ceux qui réclament que les Caisses Populaires fassent des prêts à la petite industrie, et qui affirment que ces caisses ont $1,000,000,000 sclérosés. "Il faut ne pas avoir étudié un seul moment l'oeuvre des Caisses Populaires pour prétendre une telle chose", a affirmé le sénateur.

Portant la parole à l'issue d'un diner qui réunissait au Club Canadien, à Montréal, quelque 200 présidents et gérants de Caisses Populaires de la métropole, le sénateur Vaillancourt a répondu à "tous ces gens qui ne connaissent rien sur les Caisses Populaires" et qui "ont dit des tas de choses imaginables et inimaginables" à leur sujet, au cours des dernières semaines. Il a révélé qu'une enquête est actuellement en cours pour savoir le montant des prêts effectués à la petite industrie et au commerce par les Caisses Populaires du Québec.

Il a précisé que les 522 réponses reçues jusque là montraient que, depuis 15 ans, les Caisses Populaires avaient prêté $62,000,000 pour venir en aide à la petite industrie et au commerce. Le résultat de l'enquête prouvera que, au cours de cette même période, une aide directe de plus de $100,000,000 a été apportée à la petite industrie par ces coopératives.

Le sénateur Vaillancourt a surtout insisté sur un point, celui de l'aide ou des prêts à l'habitation. En ce moment, a-t-il affirmé, les Caisses Populaires ont des prêts à l'habitation qui atteignent $300,000,000. Depuis leurs débuts, les caisses ont effectué des prêts de quelque $1,000,000,000 pour aider les Canadiens français à se construire des maisons.

Le sénateur a alors souligné que l'habitation est une "industrie fondamentale de la nation" et affirmé qu'il n'en existe pas de plus "complète" en ce sens qu'elle touche les ouvriers, depuis les bûcherons jusqu'aux fabricants de meubles.

"Je me demande si jamais une organisation a fait mieux", a poursuivi le président de la Fédération des Caisses Populaires. Signalant que les Caisses Populaires ont été fondées par M. Desjardins pour "aider l'agriculture et l'industrie locale", et aussi "afin de développer la science économique" parmi leurs sociétaires, le sénateur Vaillancourt a affirmé: "Nous avons suivi l'idée fondamentale de M. Desjardins et nous l'avons mise en pratique de la façon la plus effective qui soit".



Cette photo a été prise alors que S. S. Jean XXIII enregistrait son message de Noël 1959, dans sa bibliothèque privée au Vatican. Un artiste l'a posé devant la place de St-Pierre, tel que le Pape apparut à la télévision. On peut lire dans ce numéro du journal les principaux passages du message de Noël 1960.

Billet du vendredi

Le Canada et son essor, vus par un français

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quand Léon Boussard débarqua au Canada, il y a une quinzaine d'années, il en avait une conception plus ou moins vague. Après trois lustres, il devient l'un de ses meilleurs propagandistes. Journaliste d'expérience, habitué à s'ouvrir les yeux et les oreilles, il commença par enregistrer, noter, questionnant à droite et à gauche, se gardant de conclure. Entre-temps, il travaillait à gagner sa vie, ce qui est légitime et normal. De jour en jour, il se familiarisait avec son pays d'adoption, essayant de s'y adapter, ne commettant pas cette erreur, commune à tant de Français émigrés sur nos bords, de comparer ce qu'il voyait avec ce qu'il avait connu dans sa patrie première, avec l'accent de commisération sur le monde neuf qu'il découvrait. On constate, mais l'on ne compare pas, quand les points de comparaison manquent.

Boussard eut cette sagesse, parce que, possédant de la culture générale, ayant beaucoup voyagé, fréquenté les grands de l'Europe, dans ses fonctions de journaliste s'occupant de problèmes internationaux, il avait des critères, de la souplesse, du sang-froid aussi, ne se prononçant jamais en vitesse. Peu à peu, il découvrit un milieu qu'il ne connaissait pas, ou ne connaissait qu'à moitié. Il se rendit compte qu'un pays jeune n'a pas le fini d'un vieux, mais qu'il s'y trouve des possibilités, des motifs d'espoir, un sens de l'essor continu, que l'on chercherait en vain en France ou en Italie, en Angleterre, en Allemagne.

* * *

De concert avec les Éditions Leméac, que dirige un Français canadianisé comme lui, il nous donne aujourd'hui un livre intitulé **L'Heure du Canada** (1), qui est comme un hymne à la gloire des beautés, de la vitalité et de la force, des richesses, des réalisations découvertes dans ce qu'il pourrait appeler la petite patrie dans la grande, compte tenu des superficies de l'une et de l'autre.

S'il se souvient que trois siècles et demi d'histoire ne répondent pas à l'idée de deux mille, qu'une population de dix-huit millions d'âmes ne correspond en rien à une de quarante, il s'attarde surtout à l'aspect agressif et progressif d'un pays comme le Canada, rappelant la prédiction de sir Wilfrid Laurier: "Si le 19e siècle a été le siècle des Etats-Unis, le 20e siècle sera celui du Canada". Ce qu'il tente ensuite de démontrer. Son livre en est un d'images, présentées avec le luxe de l'héliogravure, mais sa longue préface est surtout remarquable, qui constitue en soit un ouvrage pensé, où chacun peut apprendre beaucoup de choses.

Pour la plupart des Français, note l'auteur, "le Canada demeure une sorte d'ancienne possession qui a fait sécession et a plus ou moins mal tourné, qui parle une langue voisine du français et qui donne surtout dans l'agriculture et la religion; pour la plupart des Anglais, "sinon une colonie, à tout le moins un dominion aux inépuisables ressources et sur lequel on peut toujours compter en cas de graves difficultés; pour la plupart des citoyens des Etats-Unis, "une contrée quasi illimitée de lacs, de fleuves, de provinces appelées à se développer grâce au capital de l'oncle Sam, qui n'y fait que des placements sûrs et de père de famille . . ."

* * *

Ce qui, on l'admettra, n'est pas l'entière vérité. Aussi Léon Boussard entreprend-il de montrer celle-ci dans son réalisme. Le Canada, rappelle-t-il, est un monde, moins étendu que la Russie, mais plus vaste que le Brésil, les Etats-Unis, le bloc européen. Et il est d'une richesse incomparable, que l'on commence à peine d'exploiter. Le pétrole et le fer y abondent, de même que le charbon, l'or et l'argent, le nickel, le plomb, le cuivre, le zinc, l'amiante, l'aluminium, le titane, le cobalt. La houille blanche est partout, en particulier dans la province de Québec, le seul bassin du Saint-Laurent ayant un potentiel de ving-cinq à trente millions de chevaux-vapeur.

A peine utilise-t-on un quart de nos ressources hydro-électriques. Les terres grasses de l'Ouest sont l'un des greniers du monde. Nous sommes à l'ère des fleuves et des lacs aménagés. La voie maritime du Saint-Laurent ne permet-elle pas d'atteindre presque au centre du pays? Aussi l'afflux des immigrants est-il considérable; pour peu qu'on le permette. Il ne faut pas aller trop vite, pour donner aux nouveaux venus le temps de s'intégrer.

Il arrive cependant que, de 1945 à 1959, le Canada absorba 1,912,000 personnes venues de l'étranger, qui produisent et consomment. La situation démographique est telle qu'un tiers de la population est d'origine autre que française ou anglaise. On ne le sait peut-être pas assez. L'auteur donne encore des détails sur la situation du pays dans le Commonwealth britannique, sa vie politique, son influence dans le monde international. Rien de nouveau dans l'ensemble, mais une synthèse que d'autres auraient pu faire, qu'ils ne firent pas et qui sera utile à plus d'un.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Leméac, Montréal.

S. M. LA REINE

Effort pour mettre fin à la violence dans le monde

LONDRES — La reine Elizabeth a invité le Commonwealth britannique à faire un effort pour mettre fin à une tendance grandissante à la violence et à la désintégration.

Dans son message de Noël, la souveraine a fait observer qu'on pouvait difficilement s'imaginer que l'année 1960 a été heureuse ou couronnée de succès.

"Les disputes et les relations épineuses, aussi bien que les désastres accidentels, ont concouru à créer une atmosphère de tension et d'incertitude dans le monde entier", a-t-elle affirmé.

Elle faisait sans doute allusion aux problèmes africains.

La reine a dit que les causes de cette tension mondiale sont hors du contrôle individuel, mais elle a ajouté: "C'est à une époque de changement, de désordre et d'incertitude que nous devons plus fortement rester attachés à tous les principes que nous savons être justes et bons".

"La civilisation telle que nous la connaissons, ou comme elle devrait être, dépend d'une recherche constante des meilleures choses."

"En ces temps de tension, seul un effort déterminé de la part des hommes et des femmes de bonne volonté peut transformer une tendance grandissante à la violence et à la désintégration."

L'assassinat de jeunes révolutionnaires hongrois

VIENNE — Le président du Comité national hongrois en exil, Mgr Bela Varga, a fait, à Vienne, des révélations sensationnelles sur les témoignages irréfutables qu'il vient de recueillir concernant les mesures barbares prises par le gouvernement hongrois contre les jeunes patriotes qui ont pris part à la révolution de 1956.

Comme on le sait, 31 de ces jeunes ont été condamnés à mort et exécutés en 1959, sur la base d'une loi publiée en 1957, donc après les faits incriminés, qui autorisait la condamnation à mort des jeunes ayant accompli l'âge de 16 ans. Mais comme beaucoup de jeunes gens arrêtés en 1956 n'avaient pas cet âge, on a attendu qu'ils atteignent l'âge requis pour pouvoir les condamner et les exécuter.

D'après les déclarations de Mgr Varga, 67 de ces jeunes se trouveraient en ce moment dans les cellules des condamnés à la peine capitale de la prison de Budapest-Koetanya. Sur la porte de leurs cellules, on peut lire l'avertissement suivant, destiné aux gardes: "Condamné à mort. A surveiller de près".

Lettre de Paris

"Pour la paix, oui à la France"

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Il faut le dire: c'était prodigieusement émouvant et profondément réconfortant. Sous les voûtes de Notre-Dame de Paris, dans ce sanctuaire témoin depuis huit siècles des gloires et des malheurs de la France, trois hommes étaient là, agenouillés côte à côte, au premier rang d'une immense foule anonyme.

Trois hommes, et quels hommes! MM. Georges Bidault, François Mauriac et Edmond Michelet. Trois hommes qui s'affrontent et se déchirent au plan politique, mais qui étaient venus en ce soir de l'attente de Noël, prier pour la paix avec plus de 7,000 étudiants parisiens.

M. Georges Bidault a été l'ami, le compagnon et le ministre du général de Gaulle: il s'oppose aujourd'hui à lui avec une froide détermination et conteste âprement le bien-fondé de sa politique algérienne.

M. François Mauriac a, naguère, lancé l'anathème contre ce même général de Gaulle lorsqu'il vint coucher dans le lit de la défunte IVe République: il s'en est fait maintenant le thuriféraire enthousiaste, à cause de cette politique algérienne honnie par M. Bidault.

M. Edmond Michelet, ministre de la Justice en exercice, c'est, de M. de Gaulle, l'ami fidèle des bons et des mauvais jours: hier, il recevait des coups de M. Mauriac; aujourd'hui, M. Bidault lui en assène d'autres.

Mais par delà leurs divergences politiques, ces trois hommes sont unis dans la même foi chrétienne, solide et frémissante. Et cela les a amenés à cette bouleversante prière publique de Notre-Dame.

M. Georges Bidault a dit les intentions de son oraison: "... Nous vous prions, Seigneur, pour cette jeunesse qui nous environne et qui doit trouver, au cours de l'avenir dans votre Eglise catholique, apostolique et romaine, la solution des problèmes que lui posent son âge et notre temps . . .

"... Pour les absents, pour cette immense ville où tant d'hommes et de femmes s'étourdissent pour ne pas sentir l'approche de votre éternité . . .

"... Pour notre peuple une fois encore déchiré et pour la patrie où vous nous avez fait naitre et qui a besoin de nous comme nous avons besoin d'elle . . ."

A quoi M. Mauriac a ajouté: "... Nous vous prions, Seigneur, pour que les Français qui ont tant de peine à s'aimer les uns les autres, éclairés par votre Esprit, s'efforcent de discerner ce qu'il y a de légitime et de juste dans les partis-pris de ceux de leurs frères qui s'opposent à eux ...

"... Pour que ceux d'une autre race, qui eux aussi sont nos frères, et dont tant de sang répandu nous sépare, se réconcilient avec nous. Nous vous demandons de hâter cette heure . . ."

Puis, M. Edmond Michelet a dit à son tour: "... Nous vous prions, Seigneur, pour que la France reste fidèle à sa vocation séculaire, nous qui croyons aussi 'que vous l'avez créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires' . . .

"... Pour que cette vocation chrétienne soit présente à l'esprit et au coeur de tous les Français à l'heure où semble, une fois encore, menacée l'unité de la patrie ... .

"... Pour que s'apaisent les inimitiés, disparaissent les haines, s'oublient les rancunes suscitées par tant d'épreuves récentes . . .

"... Pour tous ceux qui ont la responsabilité de représenter notre pays, pour tous ceux qui ont la charge de gouverner, pour celui qui a la mission de le diriger en ces moments particulièrement angoissants . . ."

Et, dans l'immense vaisseau de Notre-Dame, la prière de la jeunesse estudiantine s'est unie à celle de ces trois hommes pour demander au ciel la paix par le Christ et avec le Christ.

* * *

Bien sûr, le drame algérien était là, sous-jacent. Au lendemain des tragiques événements d'Alger, et à trois semaines du référendum du 8 janvier, ce drame trouble et agite à nouveau l'ensemble du pays. La controverse tend à s'exapérer entre les partisans de la politique libérale du général de Gaulle, et les défenseurs de "l'Algérie française". Les uns et les autres trouvent, dans les sanglantes collisions qui viennent d'opposer à Alger Européens et Musulmans des motifs à redoubler d'ardeur. "La preuve est faite que l'Algérie n'est pas la France, et que la masse musulmane s'est éveillée au nationalisme algérien", disent ceux qui approuvent et soutiennent le président de la République. "Pardon, rétorquent les autres, c'est la politique de faiblesse et d'indécision du chef de l'Etat qui conduit les musulmans à douter de la France et à se ranger du côté de la rébellion".

Qui a raison, qui a tort? La situation est si confuse, et son évolution si rapide — du moins au plan de la psychologie politique — qu'il est impossible de répondre clairement à une telle réponse. L'avenir le fera.

Pour l'instant, la bataille tourne autour du référendum du 8 janvier. En France et en Algérie, le peuple est donc appelé à se prononcer par "oui" ou par "non" sur la politique proposée par le général de Gaulle à l'égard de l'Algérie. Cette politique est basée sur le principe de l'autodétermination, et elle tend à promouvoir une "Algérie Algérienne" gérée et administrée par les Algériens eux-mêmes, quelles que soient leur appartenance raciale ou religieuse.

Mais déjà le stade des "institutions provisoires" qui figurent dans le projet de loi soumis au référendum apparait dépassé. Le récent voyage du général de Gaulle en Algérie avait pour objet, dit-on dans l'entourage du président de la République, de vérifier s'il était possible d'édifier une "Algérie Algérienne" sans la participation du F.L.N., ou du moins de la mettre en route en attendant que la rébellion s'y rallie. Ce que M. de Gaulle a vu et entendu pendant six jours de l'autre côté de la Méditerranée l'a convaincu du contraire. L'Algérie algérienne ne ramenera pas la paix si on ne la fait pas avec le F.L.N.

Avec son réalisme habituel, le général de Gaulle a tiré immédiatement la conclusion de ses constatations: il faut au plus tôt renouer le dialogue avec M. Ferhat Abbas et les chefs rebelles de Tunis. Cette perspective de la reprise de la négociation, amorcée, puis interrompue en juin dernier à Melun, constituera la toile de fond du scrutin du 8 janvier. En fait, la consultation portera plus sur l'idée de négociation que sur la création d'institutions provisoires en Algérie.

Dans les jours qui viennent, le général de Gaulle va engager son autorité, son prestige et son régime dans un énorme pari. Le "oui" qu'il va demander à la nation. "Pour la paix, oui à la France", tel sera le slogan officiel — lui permettra, pense-t-il, d'en terminer de façon rapide avec cette effroyable tragédie algérienne, qui dure depuis plus de 6 ans.

Mais M. de Gaulle obtiendra-t-il cette approbation massive qu'il réclame, et dont il a besoin pour agir? Sa politique rencontre de nombreuses oppositions: la gauche communiste et progressiste la récuse; la droite traditionnelle, alliée aux Européens d'Algérie, la vomit; de nombreux gaullistes d'hier et d'avant-hier — comme MM. Bidault et Soustelle — lui dénient toute légitimité; ailleurs, les doutes et l'inquiétude paraissent plus forts que l'espoir. Bref, l'enthousiasme n'est nulle part.

Cependant, le pays est visiblement las: les larmes et le sang coulent depuis trop longtemps là-bas, dans les djebels algériens. Il aspire à la paix et semble prêt à consentir les sacrifices que le général de Gaulle lui demandera pour la ramener. Sauf accident, on peut donc prévoir que les "oui" l'emporteront le 8 janvier dans une proportion voisine de 70 pour cent. Alors, M. de Gaulle aura les mains libres pour imposer ses vues.

"Nous vous prions, Seigneur . . .", ont dit ensemble MM. Bidault, Mauriac et Michelet, avec, dans leur coeur, un immense espoir de paix . . .

Un périodique anglais fait amende honorable au Canada

OTTAWA — Les efforts du Canada pour dégager son économie de l'emprise étrangère reçoivent l'attention de la presse de tous les pays. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'un périodique anglais, "The Monthly Bulletin of Commonwealth and Empire Industries Association", encourage le Canada dans ce sens et demande aux Britanniques de s'examiner pour savoir s'ils n'ont pas été, en partie, responsables des difficultés présentement éprouvées par le Canada. Voici ce que la revue écrit dans son numéro de novembre 1960:

"Le tableau que M. James Coyne (gouverneur de la Banque du Canada) a tracé de la situation est sombre. Les avertissements de M. Coyne ont, depuis, été accompagnés de rapports sur le mécontentement des Américains parce que, à la suite de l'embargo placé sur le commerce des Etats-Unis avec Cuba, le Canada n'est pas disposé, même sous pression, à suivre cette voie. On rapporte aussi que des intérêts américains, aux Etats-Unis, exercent une dure contrainte sur leurs filiales canadiennes pour les amener à participer à la guerre économique des Etats-Unis contre Cuba. Les droits et les torts, la sagesse ou la folie des mesures américaines ne sont pas ici en cause; elles ne sont pas de nos affaires. Mais que les Etats-Unis s'attendent que, même en l'y forçant, une grande nation comme le Canada s'attelle à leur char partout où il s'engagera, c'est quelque chose que nous, du Commonwealth, trouvons dur à avaler."

"Il est quelque peu humiliant de se dire que, sous ce rapport, la Grande-Bretagne elle-même n'est pas sans reproche. Pendant la dernière guerre, les Canadiens ont reconstruit leur économie de la plus dramatique façon dans le but de nous aider. Ils ont développé leur production agricole dans une proportion étonnante pour nous procurer les vivres dont ils se privaient eux-mêmes. Ils ont porté leurs exportations de bacon en Grande-Bretagne à pas moins de 692 millions de livres en une seule année. En 1944, les oeufs en provenance du Canada et dont nous avions importé un million de douzaines en 1939 ont atteint le chiffre de 89 millions de douzaines. Entre 1939 et 1944, les envois (canadiens) de fromage ont été portés de 76 millions à 142 millions de livres et ainsi de suite."

"Mais, à la fin de la guerre, nous avons traité le Canada de façon abominable. Nos achats des produits ci-dessus mentionnés et d'autres encore ont été subitement réduits. L'excuse que nous avons donnée fut le manque de dollars, bien que le Canada nous en eut prêté mille millions. Le cas le plus patent fut celui de l'acier que le Canada nous demandait à grands cris. Il reçut de la Grande-Bretagne, en 1948, moins que la moitié de ce qu'il utilisait en 1938."

"D'un autre côté, l'Argentine en reçut plus de 38 pour cent qu'en 1938, la Finlande plus de quatre fois plus, la Norvège de trois fois plus, la Suède plus de sept fois plus et la Russie à peu près cinq fois plus. Si nous avions fourni au Canada l'acier et les autres denrées qu'il nous demandait de lui vendre, nous aurions obtenu les dollars nécessaires à l'achat de produits canadiens et on nous aurait épargné la pénible histoire de la destruction des récoltes de fruits et d'autres récoltes que le Canada mettait à notre disposition et qu'il s'attendait de nous voir acheter. Il n'est donc pas étonnant que les Etats-Unis aient pris, dans les années qui suivirent, une si large place dans l'économie canadienne."

"Heureusement, les Canadiens se sont éveillés au problème. Le gouvernement de M. Diefenbaker, arrivé au pouvoir dans des circonstances extrêmement difficiles, et composé d'un petit nombre d'hommes ayant l'expérience de la haute administration est en train de retrouver son aplomb et de prouver qu'il est composé d'hommes de vision. Heureusement aussi, M. Coyne nous donne des faits précis et cristallise ce que les Canadiens sentaient vaguement être en train de se produire."

"Il est encore temps pour nous de nous amender. Nous pouvons accueillir les produits canadiens sur nos marchés à la place d'autres produits étrangers. Nous pouvons, si nous le voulons, user de faveur à leur endroit et rembourser une partie de notre dette en regardant le Canada comme un partenaire et non comme un mercenaire."

La vie catholique au Canada et celle de l'Amérique du Sud

OTTAWA — Depuis que le Souverain Pontife a lancé un appel au monde catholique en faveur de l'Amérique latine, l'intérêt des catholiques du Canada pour le sort de l'Eglise d'Amérique latine n'a cessé de croitre.

Voilà ce qu'a déclaré M. l'abbé Francis T. O'Grady, prêtre des Missions-Etrangères de Scarboro, qui est un des directeurs de l'Office catholique canadien de l'Amérique latine, à un groupe de prêtres et de religieux réunis à l'Institut "Sedes Sapientiae" de l'Université d'Ottawa.

L'Amérique latine, qui compte un tiers de tous les catholiques du monde, n'a que neuf pour cent de tous les prêtres. Et comme pèse sur elle une double menace, celle du protestantisme et celle du communisme, il est urgent d'agir, de souligner M. l'abbé O'Grady, car non seulement ce continent sera perdu pour l'Eglise, mais le communisme sera à notre porte.

Guitares et danses?

Il y a trop de Canadiens, a-t-il poursuivi, qui se représentent l'Amérique latine comme un pays de soleil où l'on gratte la guitare tout le jour, où l'on danse et chante toute la nuit, et dont les habitants sont tous des nègres illettrés. Cette image est fausse.

Au Canada, de faire remarquer M. l'abbé O'Grady, l'on se paie le luxe d'un prêtre pour 486 catholiques, alors qu'en Amérique latine on n'en a qu'un pour 5,000 fidèles. Le salaire annuel moyen des habitants d'Amérique latine n'est que de $285 alors que chaque Canadien gagne en moyenne $2,000 par an.

La force mariale

Puis, rappelant que le thème du congrès marial interaméricain qui s'est tenu à Buenos Aires du 9 au 13 novembre avait pour thème: "Notre responsabilité en face de la menace communiste sur le plan religieux, culturel et socio-économique", M. l'abbé O'Grady a souligné que Son Em. le cardinal Caggiano, archevêque de Buenos Aires, avait placé ce congrès sous le patronage de la sainte Vierge.

"Pour les catholiques d'Amérique latine, a-t-il dit, la Mère de Dieu est une force vivante. La plupart des églises d'Amérique latine sont consacrées à la sainte Vierge, qui a un sanctuaire national dans chaque pays et dont l'image se trouve dans presque toutes les maisons et tous les édifices; on espère être sauvé par l'intercession de la sainte Vierge."

Décès

M. JOSEPH BOUX

M. Joseph Boux, citoyen bien connu de St-Boniface, est décédé le 24 décembre.

Les funérailles eurent lieu en la basilique de St-Boniface le 28 décembre. Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., ami de la famille, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés L. Couture et Y. Boisvenue, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jos. Chaput, Armand Bourgue, Paul Kenway, Frank Applemans, Cyprieno Dare et M. le Dr C.-F. Benoit.

L'inhumation se fit au cimetière Green Acres Memorial.

Né à Waremmes, Liège, Belgique, en 1888, il y fit ses études et vint s'établir au Canada en 1905. Il s'y adonna au métier d'entrepreneur et depuis une dizaine d'années s'occupait activement de l'industrie de "Supercrete" dirigée par ses fils.

M. Boux laisse dans le deuil son épouse, née Jeanne Delanois, deux fils, Jean et Joseph, et plusieurs petits-enfants.



Dans la photo ci-dessus, prise lors de la première réunion du conseil de ville en 1961, l'on voit, de gauche à droite, MM. Joseph St-Hilaire, David Parent, Thomas Lonergan, Harold Huppé, Peter McKall, S. H. le maire Joseph Guay, MM. Clifford Warman, Harry Softley, Donald Hart, Edward Turner et Georges Guilbault. Grâce à l'article hebdomadaire de notre correspondant, M. Henry Lane, les lecteurs et abonnés de St-Boniface pourront suivre de près le travail qu'accompliront S. H. le maire et MM. les échevins au cours des réunions régulières du Conseil de Ville et des divers comités dont ils font partie. Il est à espérer que tous les citoyens de la ville, qui, par leur vote, ont choisi ce maire et ces représentants des divers quartiers, sauront s'intéresser à leur travail et surtout leur apporter sans cesse une saine et efficace collaboration, pour le bien de la ville cathédrale. Car les problèmes ne manqueront pas au cours de l'année 1961 dans une ville qui fait l'expérience de son "enfance métropolitaine" et que certains préfèrent baptiser du chiffre "6" que de son beau nom. Félicitations à S. H. le maire Joseph Guay et aux nouveaux échevins, bonne chance à eux tous et à leurs autres collègues. (Photo Albert Mousseau)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le mercredi 28 décembre 1960 qu'avait lieu la dernière réunion du Conseil de Ville de St-Boniface. En cette période de fêtes, la plus grande harmonie régnait. M. le greffier lut les lettres reçues, dont celle de la Fédération canadienne des maires et municipalités qui prépare un relevé des salaires et conditions de travail dans toutes les villes du Canada; ce relevé serait très important pour arriver à une solution équitable dans la discussion de ces questions.

Le maire de Tuxedo, M. Lamont, croit que le gouvernement métropolitain est parti au galop, surtout sur la question des taxes à imposer, et il craint fort que les augmentations proposées ne soient pas justifiables parce que, dit-il, dans sa première année d'opération le gouvernement métropolitain ne nous donnera pas plus de services que nous en avions avant; il croit qu'une légère augmentation pour défrayer le coût de l'administration serait suffisante; le métro, conclut-il, en consolidant les services sous une même administration devrait apporter des économies.

Un citoyen de Winnipeg se plaint des poisons (même poison à rat) qui, dit-il, sont introduits dans l'eau et qui pourraient entrainer des conséquences fatales.

Les Chanoinesses des Cinq-Plaies remercient le Conseil pour les faveurs obtenues durant l'année et offrent leurs voeux pour le succès de la Ville.

Les Winnipeg Maroons remercient la Ville du don de $100.00 pour leur tournée en Tchécoslovaquie.

Le Ministre des Postes écrit que les citoyens sont libres de faire adresser leur courrier à Winnipeg 6 ou St-Boniface 6 ou St-Boniface tout simplement et que le département n'a pas l'intention d'imposer Winnipeg 6 comme l'adresse postale des résidants de St-Boniface, mais qu'il ne peut pas imposer St-Boniface 6 à ceux qui veulent se servir de Winnipeg 6.

Un nombre considérable de résidants des rues Jeanne d'Arc et Louis Riel s'oppose au changement de zone de R2 à R4 pour une résidence de la rue Jeanne d'Arc; ceci fut remis pour étude au comité et au commissaire-évaluateur, ainsi qu'à la commission d'urbanisme.

L'échevin Hart exprime ses meilleurs voeux au maire Van Belleghem et aux échevins Pynoo et Appleby, sortant de charge, exprimant ses remerciements pour l'expérience qu'il avait acquise en travaillant avec eux et pour tous les services qu'ils lui avait rendus.

Le règlement 4242 qui se rapporte aux licences de chiens fut finalement adopté, non sans amendement, et les taux sont les suivants: chien (mâle) $4.00, femelle, sur présentation d'un certificat d'un vétérinaire, $4.00, chien guide pour aveugle, $1.00. Sur motion de l'échevin McKall, le tarif pour les chiennes sera de $20.00; le but principal étant de protéger les enfants qui, dit-on, seraient molestés par les chiens; ce qui est dû au fait que les propriétaires de chiens ne s'en occupent pas; le vote fut de 6 contre 3 et les propriétaires de chiennes reproductives auront à payer $20.00 par année.

Sur motion des échevins Guay et St-Hilaire, un vote de sympathie fut exprimé envers la famille de M. Pierre Raimbault, citoyen qui a donné beaucoup de son temps aux affaires publiques, soit à la Commission scolaire ou au plan provincial.

Sur motion des échevins Guay et Turner, un vote de sympathie fut exprimé à la famille de M. Joseph Boux, citoyen distingué de notre ville.

L'échevin Guay, appuyé par l'échevin Hart, demanda que le Conseil exprime son appréciation des services nombreux rendus par le maire et il lui exprime ses meilleurs voeux; l'échevin Guay fit ressortir les qualités remarquables du maire et avec quelle compréhension il sut toujours guider le Conseil.

M. le maire, descendant de la tribune présidentielle, répondit qu'il appréciait beaucoup cette marque de considération; il remercia les citoyens de St-Boniface pour le support qu'il a toujours reçu durant son long terme d'office; toujours il se fit l'ambassadeur de notre ville dans toutes les délégations où il était envoyé comme représentant; plusieurs événements remarquables ont eu lieu à St-Boniface (la visite de la Reine et du premier gouverneur général canadien-français); St-Boniface a prospéré, de nouveaux quartiers ont surgi, d'autres se dessinent à l'horizon, il y a le nouveau passage souterrain, rue Archibald, les cours de triage Symington, etc. Tout cela, conclut le maire, est dû au travail du Conseil et des départements de la ville.

M. le maire remercia les échevins sortant de charge, félicita les heureux gagnants, offrit ses meilleurs souhaits au maire élu qui possède déjà une grande connaissance des affaires civiques puisqu'il a présidé plusieurs comités importants et il lui promit toute sa coopération; il remercia aussi les citoyens, membres des diverses commissions; la presse, la radio et la télévision; les autorités religieuses, les clubs de services, les associations diverses qui s'occupent des malheureux, de la jeunesse et la Chambre de commerce; finalement il offrit ses meilleurs voeux à tous et à chacun, ainsi qu'aux conseils des autres villes et municipalités, avec autorités provinciales et fédérales.

L'échevin Lonergan proposa un vote de félicitation à la belle-mère du maire qui vient de fêter ses 95 ans et demanda qu'elle soit déclarée citoyenne honoraire.

M. le maire élu remercia en son nom et celui de son épouse pour tous les souhaits si sympathiques qu'ils ont reçus; les échevins Pynoo et Appleby remercièrent à leur tour pour toutes les bonnes paroles dites à leur égard.

• • •

Session inaugurale 1961

Le 3 janvier, à 10 h. a.m., avait lieu la session inaugurale du Conseil de Ville de St-Boniface. M. le greffier Maurice Prud'homme annonça le résultat des élections municipales et demanda au maire-élu de prêter le serment d'office. Puis, l'ex-maire J. G. Van Belleghem, après un discours approprié, lui remit l'office de la mairie, lui donna des conseils pratiques et lui mit autour du cou la chaine d'office. Ensuite les nouveaux échevins, MM. Guilbault, Huppé et Soptley, prêtèrent le serment d'usage.

M. le maire Joseph Guay présenta Mme Guay au Conseil et exprima sa gratitude à l'ex-maire pour toutes les faveurs reçues, disant combien il sera difficile de remplacer celui qui par ses qualités personnelles a su donner une direction bienveillante aux délibérations du Conseil; il le remercia d'avoir si gentiment pris part à la cérémonie d'intronisation; il souhaita ensuite la bienvenue aux nouveaux échevins, aux membres des diverses commissions et aux citoyens une bonne et heureuse année; au représentant du Métro il promit sa coopération; après avoir passé en revue les événements marquants de l'année 1960, il dit que le Conseil doit regarder vers l'avenir; et avec l'aide de Dieu, conclut-il, l'année qui commence sera encore plus belle que celle qui finit. Le maire s'exprima alors en français et répéta ses paroles en anglais.

De nombreux parents et amis remplissaient la salle du Conseil qui était ornée d'une magnifique gerbe de fleurs envoyée par M. et Mme Van Belleghem.

• • •

Le soir

Les nouveaux comités qui venaient d'être nommés le matin même se mettaient à l'oeuvre le soir à 7 h. 30.

Il fut recommandé par le comité de finances que $4,000 par mois soient votés à la Commission des parcs et $3,000 à la Commission de la bibliothèque pour leur permettre d'opérer jusqu'à ce que le budget soit approuvé.

Le problème de l'enlèvement de la neige devant les maisons d'affaires souleva une discussion parmi les échevins; le comité vaudrait en arriver à une solution équitable pour tous; dans certaines rues il faut que le département du génie enlève la neige afin d'aider à la circulation routière et ceci sans que personne ait à payer; ailleurs la charrue pousse la neige d'un côté et ferme les entrées des maisons d'affaires; si ces derniers veulent la faire enlever, il leur faut payer; l'ingénieur fera rapport.

L'échevin Turner proposa que la ville demande à Mme Boutal de peindre un portrait de l'ex-maire Van Belleghem pour l'ornementation de la salle du Conseil.

L'ingénieur recommanda qu'on charge $10.00 par semaine aux maisons d'affaires, restaurants, etc., qui veulent faire enlever les vidanges trois fois par semaine.

A lundi prochain.

• • •

Commissions permanentes

Finances: **Warman**, McKall, Lonergan, St-Hilaire, Turner.

Travaux publics: **Turner**, McKall, Lonergan, St-Hilaire, Warman.

Eau et lumières: **Lonergan**, McKall, St-Hilaire, Turner, Warman.

Feu: **St-Hilaire**, McKall, Lonergan, Turner, Warman.

Santé et licences: **McKall**, Lonergan, St-Hilaire, Turner, Warman.

Législation et réception: **Huppé**, Parent, Guilbault, Hart, Softley.

Commissions spéciales

Propriété foncière, construction et évaluation: **Parent**, Huppé, Guilbault, Hart, Softley.

Circulation et transport: **Hart**, Huppé, Parent, Guilbault, Softley.

Personnel et administration: **Guilbault**, Huppé, Parent, Hart, Softley.

Bien-être social: **Softley** et tout le conseil.

Autres commissions

Unité sanitaire: **S. H. le maire**, Hart, McKall, Softley.

Responsables de la caisse d'amortissement: **Warman**, J. A. Schimnowski, J. G. Van Belleghem.

Police: **S. H. le maire**, Turner, Hart, G. E. Weightman, J. C. Stangl.

Parcs publics: **S. H. le maire**, Huppé, Parent, St-Hilaire, Hart, Softley, A. Pichette, G. Guyot, L. C. Waugh, W. R. Appleby, L. Chaput.

Bibliothèques publiques: **M. Lonergan**, M. Guilbault, Mlle Léonie Guyot, Mme Anna Ediger, Mme Joan Radford, M. D. Lamont, Mme L.-O. Beaudry, M. G. E. Winter.

Urbanisme: **Parent**, McKall, J. Chaput, H. D. Till, V. L. Dutton, L. Hervo, C.-E. Huot.

Musée: **Hart**, St-Hilaire, L.-M. Besant, M. Benoist, J. Vermander, G. K. J. Adey, F. J. Murray.

Délégués

Commission conjointe des ponts Winnipeg-St-Boniface: **S. H. le maire**, Turner, Warman.

Développement industriel du Grand-Winnipeg: **Warman**.

Association des bonnes routes du Manitoba: **McKall**, Hart.

Union des municipalités du Manitoba: **McKall**, Parent.

Protection des rivières et cours d'eau no 1: **S. H. le maire**.

Entretien des égouts: **Turner**.

Association urbaine du Manitoba: **McKall**, Parent.

Défense civile métropolitaine: **Lonergan**, St-Hilaire, Huppé.

Suppression des maringouins dans le Grand-Winnipeg: **McKall**.

Petites Notes

Naissance

M. et Mme E. W. Pickup (née Cécile Forest) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Carolyne Frances Marie, le 21 décembre, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Spokane, Wash.

• • •

M. Albert Laberge, de Saskatoon, est venu passer la fête de Noël chez sa grand-mère, Mme Marie Gavroy, de St-Boniface.

Soirée en l'honneur de M. J. G. Van Belleghem

En honneur de ceux qui consacrent une grande partie de leur vie au service des citoyens de St-Boniface, la Chambre de Commerce de cette même ville organise une veillée qui aura lieu le mercredi 18 janvier à l'hôtel Marion.

Le maire sortant de charge, M. J. G. Van Belleghem, recevra un "momento" de ses années de service public. Tous les maires de la région métropolitaine seront présents, ainsi que les représentants des gouvernements provincial et fédéral pour montrer leur appréciation de tant d'années de dévouement et de service envers St-Boniface.

Le programme aura spécialement pour thème: "Rencontrez Votre Maire et Votre Conseil", et chaque membre du Conseil de St-Boniface sera présenté à l'assemblée.

Promotion à M. Bernard Goulet

OTTAWA — L'hon. George Nowlan, ministre du Revenu national, annonçait récemment la nomination de M. Carlyle Allison comme vice-président du Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada. M. Bernard Goulet remplace M. Allison comme 3e membre permanent du Bureau des Gouverneurs.

M. Goulet naissait à St-Boniface il y a 52 ans et il reçut son éducation à l'école Provencher, au Collège de St-Boniface et à l'Université de Manitoba. Il commença sa carrière artistique dans le Cercle Molière et le Winnipeg Little Theatre. Il demeure maintenant à Montréal où depuis 1938 il travaille à la radio et à la télévision.

Ste-Marie

(Reçu le 21 décembre)

Mariage Darazs-Delorme

Le 17 décembre à 11 h. a.m., Mlle Germaine Delorme, fille de M. et Mme Arthur Delorme, de St-Norbert, unissait sa destinée à celle de M. Laslo Darazs, dont les parents demeurent en Hongrie.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche et voile blanc retenu par une délicate couronne. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches.

Le garçon et la fille d'honneur étaient les frère et soeur de la mariée. Mlle Delorme était revêtue d'une longue robe bleue.

Les nouveaux époux demeureront à 116, rue Furby, Winnipeg.

Assemblée de l'APM

C'est à regret que l'assemblée dut accepter la démission de Mme André Lachance comme secrétaire de l'Association de Parents et Maîtres. Sa résignation est due à son départ de la paroisse. Sincères remerciements à Mme Lachance pour les nombreux services qu'elle a rendus à l'APM, de son fameux résultat avec les petits de la classe de l'école maternelle, l'an dernier, et de son dévouement général dans toutes les organisations de la paroisse.

Caisse Populaire

Le groupe réuni le jeudi 15 décembre eut le plaisir d'entendre M. P.-A. Frossais expliquer le travail des caisses scolaires au Manitoba, leur but et leur méthode d'opération. Le but principal est de former les jeunes à l'épargne et à l'administration de l'argent. Les parents de Ste-Marie ont formé un comité pour étudier la possibilité de former une caisse scolaire à Ste-Marie.

Club Social

Les hommes ont eu leur réunion annuelle le lundi 12 décembre. Ils ont procédé à l'élection des officiers. C'est regrettable de ne pas avoir la liste complète, mais c'est tout de même avec plaisir que l'on annonce la réélection de M. Norbert Decloux comme président; secrétaire pour 1961, M. Léopold Grouette; trésorier, M. Antonin Morier, fonction qu'il occupe d'ailleurs depuis les débuts du groupement; gérant, M. E.-J. St-Onge. Félicitations aux anciens et nouveaux élus. Les directeurs ont décidé de continuer la série de bingo les mercredis à 8 h. p.m.; c'est avec regret qu'ils ont dû supprimer le concert annuel de Noël.

Baptêmes

Le 18 novembre: David-Laurent, fils de Laurent Olivier et de Mary Jenner, né le 18 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Don Patrick, de Transcona.

Le 12 décembre: Paul-Jean-Marie, fils de Jean Loizance et de Cécile Cheval, né le 22 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Cliouchard, de France.

Le 18 décembre: Joanne-Edith-Marie, fille de Gérard St-Onge et de Claudette Carrière, née le 10 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Robidoux, de St-Boniface.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

(Reçu le 21 décembre)

Le mardi 20 décembre, les Filles d'Isabelle du cercle St-Boniface ont eu leur soirée de Noël organisée par soeur G. Kenny. Un programme de chants de Noël et un dialogue comique exécutés par plusieurs de nos soeurs membres remportèrent un vrai succès. Soeur F. Ayotte et ses aides donnèrent un délicieux goûter à la tourtière et du gâteau de Noël. Soeur Colette Huot, régente, souhaita à toutes les Filles d'Isabelle de St-Boniface un "Joyeux Noël" et une "Bonne et Sainte Année".

Soeur A. Loiselle remercia toutes celles qui ont, d'une manière ou d'une autre, aidé à préparer les paniers pour les pauvres. Les paniers si bien préparés furent distribués la semaine courante.

Condoléances

Les Filles d'Isabelle offrent leurs condoléances aux soeurs M. Boissoneault et M. Guay et à leurs familles si cruellement éprouvées.

• • •

La prochaine assemblée d'affaires aura lieu le 3 janvier à la salle Jubinville, alors faites-vous un devoir de bien commencer la nouvelle année.

• • •

Plusieurs Filles d'Isabelle de Lorette et une du Québec assistèrent à la soirée du 20 décembre.

S'il y a des membres qui désireraient donner des heures de service aux Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Boniface, elles sont priées de s'adresser à Mme Emma Bélanger, du service central (téléphone: EDison 4-7398).

La REDACTRICE.

Colloque entre évêques catholiques et pasteurs protestants

CLUNY — La communauté de Taizé, village proche de Cluny, qui a restauré une certaine forme de vie monastique dans le protestantisme, vient de publier le communiqué suivant: "Du 26 au 28 septembre 1960, des évêques catholiques romains et des pasteurs de différentes confessions protestantes se sont réunis à Taizé pour un colloque. Ils y ont examiné la question de l'évangélisation de la paroisse et du monde".

"Ce colloque était le premier après quatre siècles de division. Les pasteurs ont pu exprimer leur joie et leur reconnaissance de s'être rencontrés pendant trois jours pour partager ensemble le souci d'évangélisation. Ils considèrent cette rencontre comme un événement et rendent grâces au Seigneur de l'Eglise qui les conduit vers l'unité visible."



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Nouvelle année

En cette nouvelle année, nous voulons vous souhaiter à tous une année de bonheur et de prospérité. Nous la souhaitons d'abord à tous nos frères scouts, à tous les chefs et aumôniers, enfin à tous ceux qui s'occupent du Scoutisme. Nous la souhaitons aussi à tous nos lecteurs et surtout aux directeurs de **La Liberté et le Patriote** qui nous permettent de vous visiter chaque semaine.

L'année 1960 en a été une des plus glorieuses pour le Scoutisme dans notre diocèse. Nous avons vu nos effectifs s'augmenter considérablement. Les camps et les activités ont été réussis parfaitement. Et enfin, nous avons participé à la création du Conseil Général Canadien.

Nous espérons que l'année nouvelle nous permettra de continuer notre oeuvre d'éducation dans tous les centres scouts du diocèse, de la province et même du Canada entier. Mais cela est impossible sans la magnifique collaboration de nombreux parents et aussi de tous les amis que nous rencontrons dans nos contacts multiples.

A tous et à chacun, une année sainte, remplie de succès!

Vacances de Noël

Pendant les quelques dernières semaines, toutes les unités en ont profité pour avoir des activités particulières, vu le temps des vacances. Signalons d'abord un énorme souper pour tous les louveteaux au Local Scout avant Noël. Une cinquantaine de louveteaux, de chefs et cheftaines se sont réunis pour une soirée de plaisir et de chants.

Il ne faudrait pas oublier non plus le Noël Routier du Clan Béliveau. Cette année les routiers et commandos ont réussi à distribué quinze paniers de Noël à des familles moins fortunées. Nous remercions ici tous ceux qui ont contribué à ce beau service!

Les Commandos ont accompli leur service de Noël en s'occupant de la nouvelle chapelle de la paroisse. En effet ils ont fabriqué une crèche, se sont procurés les personnages nécessaires et ont veillé à l'entretien de la nouvelle église pour M. l'abbé F. Juneau qui a charge de cette desserte.

Excursions

Les unités ont profité de la belle température pour faire une sortie d'hiver. La troupe Langevin s'est rendue à Ste-Agathe pour son excursion. Ils se trouvaient au nombre de quinze sans compter les chefs et l'aumônier. On nous a rapporté que l'excursion a été très bien réussie.

Un groupe du Clan Béliveau s'est rendu près de Lorette pour faire une partie de chasse aux lièvres. Hélas les routiers sont revenus mains vides, car les lièvres ne se sont pas aventurés hors de leur gîte.

Condoléances

Nous profitons de cette occasion pour ajouter nos sincères condoléances à la famille de M. Pierre Raimbault. Celui-ci s'est beaucoup intéressé au Scoutisme et nous a rendu d'innombrables services. Nous perdons en sa personne un de nos grands amis.

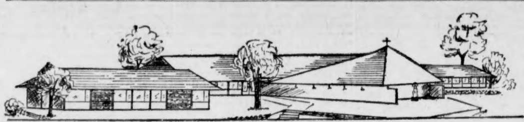
TOUJOURS PRET.







Voici quelques photos qui illustrent certains grands événements catholiques de l'année 1960. De gauche à droite, en haut, l'on voit Christopher Dawson, historien anglais, le premier catholique à occuper la chaire d'études catholiques Stillman à Harvard, qui reçut en 1960 la médaille d'Action catholique de l'Université St-Bonaventure (N.Y.); Mgr W. J. McDonald, recteur de l'Université catholique de Washington, fut le premier Américain à être nommé président de la Fédération mondiale des Universités catholiques; Son Em. le cardinal Agagianian, préfet de la sacrée congrégation de la Propagation de la Foi, s'adresse aux journalistes lors du 50e congrès annuel de la Presse catholique à Washington, D.C.; S. S. Jean XXIII, qui, en 1960, a créé les premiers cardinaux d'Afrique, du Japon et des Philippines et consacré personnellement à Rome quatorze évêques missionnaires; le R. P. J. J. Considine, M.M., directeur du nouvel organisme d'Amérique latine, service du N.C.W.C., et Son Exc. Mgr E. E. Swanstrom, directeur des services du N.C.W.C. d'aide catholiques aux réfugiés et évêque auxiliaire de New York. Deuxième rangée du haut: Mlle Anita Louise Giardullo, nommée "la jeune catholique de 1960", du collège Emmanuel, à Boston; la cathédrale Notre-Dame de Chartres, en France, qui célébra son 7e centenaire; messe de minuit lors du 37e congrès eucharistique international à Munich, Allemagne, messe qui réunit 26 cardinaux, 500 évêques et plus d'un million de catholiques; M. Frank M. Folson, de New York, et le R. P. T. M. Hesburgh, C.S.C., président de l'Université Notre-Dame, tous deux membres de la délégation du Saint-Siège à la conférence internationale d'énergie atomique, à Vienne, Autriche. Troisième rangée: deux scènes du fameux jeu de la Passion à Oberammergau, en Bavière; quatre des 14 évêques missionnaires sacrés à Rome par le Pape; Son Em. le cardinal Ceregeira, patriarche de Lisbonne et légat papal, célèbre la messe de minuit en plein air lors de l'inauguration de la nouvelle capitale du Brésil, Brasilia. Au dessous, le docteur de la jungle du Laos, Thomas Dooley, et le président Eisenhower se félicitent mutuellement après avoir reçu tous deux des doctorats "honoris causa" de l'Université Notre-Dame; Son Em. le cardinal John O'Hara, C.S.C., archevêque de Philadelphie, décédé à l'âge de 72 ans. Dernière rangée: Son Em le cardinal Laurian Rugambwa, évêque de Bukoba, Tanganyika, premier cardinal noir; Son Em. le cardinal J. F. McIntyre bénit l'église de la Reine des Neiges lors de l'ouverture des Jeux Olympiques d'Hiver à Squaw Valley, Cal.; Son Em. le cardinal F. Spellman, archevêque de New York, reçoit le prince héritier Akihito et la princesse Michiko, du Japon, en visite à New York; le président élu des Etats-Unis, John F. Kennedy, premier catholique qui occupera la Maison Blanche, et sa fille, Caroline; Son Exc. Mgr J. E. Walsh, M.M., condamné à 20 ans de prison en Chine communiste; Mgr M. J. Smith, éditeur en chef et fondateur du Register, décédé à Denver à l'âge de 69 ans; Son Em. le cardinal A. Stepinac, décédé dans son village natal de Krasic, Yougoslavie, après avoir tant souffert sous le régime communiste de Tito. (Photos NC)



La retraite, moyen de sanctification

De toutes parts, on entend dire que la retraite est l'un des meilleurs moyens de sanctification personnelle et, par suite, de la société. Vrai ou faux? — Oui, c'est vrai, et voici comment cela s'explique.

Rappelons-nous, tout d'abord, que sanctification signifie participation à la vie divine. Commencé au baptême, qui a rendu l'âme capable de recevoir la vie divine, ce travail de sanctification se poursuit tout au long de la vie par les moyens ordinaires de sanctification — la prière et les sacrements.

Quant à la sanctification de la société, ce n'est pas tout-à-fait la même chose. La société n'est qu'une personne morale, elle n'a pas une âme capable de recevoir la grâce du Baptême. Par conséquent, lorsqu'on parle de sanctification de la société, on veut dire la sanctification de l'ensemble des individus formant cette société.

Lors du dernier congrès des maisons de retraites, Son Exc. Mgr Pocock, archevêque de Winnipeg, discutait la question suivante: qu'est-ce qui vient en premier lieu, la sanctification de l'individu ou celle de la société? — "Ni l'une ni l'autre," de répondre Son Excellence, "c'est le Christ qui vient en premier lieu et qui doit imprégner l'individu de sa propre vie divine. L'individu doit être enrichi de la vie divine qui lui vient du Christ et ce n'est qu'après avoir été ainsi enrichi et s'être lui-même élevé qu'il pourra ensuite produire le fruit de la société sanctifiée."

"Il est donc évident," continue Son Excellence, "que le but essentiel de la retraite fermée est de donner la vie divine à l'individu. Le silence prolongé de la retraite permettra à l'homme de se voir tel qu'il est devant son Dieu. Il reconnaitra la profondeur de son néant, de son indignité et de son état de pécheur, puis, regardant Dieu en face, il verra et appréciera la bonté et la miséricorde de Dieu, son pardon, son Amour; et pour faire suite à cette profonde réflexion, il s'arrachera aux plaisirs du monde et jetera l'ancre de son coeur dans l'océan du divin amour. Il s'unira à Dieu par les canaux de la grâce, les sacrements et la vie de Dieu Lui-même circulera dans son âme."

On trouve dans le célèbre encyclique "Mens Nostra", de Pie XI, un paragraphe qui explique bien pourquoi on peut espérer voir s'améliorer aussi la société grâce aux retraites fermées. "Cette plénitude de vie chrétienne qu'apportent, comme on le voit, les exercices spirituels produit, en dehors de la paix intérieur de l'âme, un autre fruit tout naturel et qui devient un immense et magnifique bienfait pour la société: le zèle pour le salut des âmes ou, selon l'expression ordinaire, l'esprit apostolique. C'est un effet propre de la charité que l'âme juste dans laquelle Dieu réside par la grâce s'embrasse d'un zèle merveilleux pour faire participer les autres à la connaissance et à l'amour du Bien infini qu'elle a atteint et qu'elle possède." Et le Saint-Père termine ainsi le même paragraphe: "Nous considérons et glorifions les maisons de retraites comme des Cénacles suscités par Dieu où toutes les grandes âmes, soutenues par l'aide de la grâce divine, à la lumière des vérités éternelles et sous l'inspiration des exemples du Christ, découvrent clairement le prix des âmes, s'enflamment du désir de les aider dans quelque état de vie où, après un sérieux examen, elles croient devoir servir Dieu et apprennent aussi à connaître les ardeurs, les industries, les travaux et les exploits de l'apostolat chrétien."

Au cours de cette nouvelle année qui commence, Villa Maria ouvrira ses portes à quelque 3,000 retraitants venant de tous les coins de la province. Pour tous et chacun, la retraite produira des résultats correspondant à l'effort apporté. Et lorsqu'ils seront de retour chez eux, seront-ils enflammés de zèle comme les y invite le Saint-Père? Seront-ils de véritables apôtres, convaincus de leur responsabilité vis-à-vis des âmes et de l'Eglise? Seront-ils au moins aussi ardents que les communistes qui, dans leur zèle mal fondé, n'ont rien à offrir si ce n'est un semblant de fraternité — sans même la Paternite de Dieu?

Et pourtant, voyez le progrès que fait le communisme dans le monde entier; son secret? — l'infiltration; il pénètre partout, comme l'huile qui n'ignore aucune fissure. Pourquoi donc nos Chrétiens se refuseraient-ils à user des mêmes méthodes? Comme laïques, nous avons accès à bien des lieux où le prêtre ne peut pénétrer, nous côtoyons des gens de toutes sortes et tout calibre. N'avons-nous pas une influence salutaire à exercer à leur endroit? Que l'ouvrier chrétien représente le Christ aux yeux de son copain, le patron vis-à-vis de son employé, le professionnel vis-à-vis de son client et de son confrère. Quand tous et chacun se considèreront comme l'envoyé personnel du Christ auprès de leur prochain, alors, et alors seulement le communisme aura rencontré son maître.

* * *

Voici les noms des paroisses qui pourront inviter leurs hommes à faire une retraite à Villa Maria en janvier:

24-26 janvier: Ste-Anne, Lorette, La Broquerie, Richer et Ste-Geneviève.

27-29 janvier: Ste-Anne, Lorette, St-Pierre, St-Malo, La Broquerie, Otterburne, Ile-de-Chênes, Aubigny, Richer et Ste-Geneviève.

Bel esprit d'initiative de deux Franco-Manitobains

ST-NORBERT — MM. Raynald Labossière et Henri Daudet, gérants de magasins coopératifs et leurs directeurs, de St-Léon et Notre-Dame-de-Lourdes, ne cessent de donner preuve de leur esprit d'initiative en tous les domaines. C'est ainsi qu'en plus de contribuer au développement de leurs magasins ils fondaient, il y a déjà quelques mois, deux chantiers de construction de maisons. Selon des sources autorisées, au moins 30 de ces maisons familiales ont été vendues et transportées là où les voulaient les nouveaux propriétaires, parfois à des distances qui se chiffrent par cent milles.

Voilà que maintenant, poussés par les succès remportés et les conseils de spécialistes, ils ont décidé de faire plus grand. Ils ont multiplié les démarches et les études et tout laisse croire qu'avant longtemps ils acquerront des lots à St-Norbert et y transporteront les maisons construites dans la Montagne. On dit que M. l'abbé Armand Hébert, curé de St-Norbert, vendra ces lots et qu'un agent sera sur place, à St-Norbert même, pour encourager les acheteurs de maisons et ainsi travailler au regroupement des nôtres "en ville".

Il sera possible de donner de plus amples détails à ce sujet avant la fin de ce mois de janvier, alors que tout sera réglé définitivement. Mais déjà on sait que MM. Labossière et Daudet nourrissent, comme première ambition, le désir de contribuer fortement à l'essor économique des Franco-Manitobains. Dans d'autres centres, d'autres Franco-Manitobains manifestent aussi un bel esprit d'initiative. Votre journal essaiera de vous tenir au courant de leurs activités et entreprises, au cours de cette année.

N.-D.-de-Lourdes

Baptême

Le 28 décembre: Viviane-Janette-Simone, fille de M. et Mme Léon Comte, née le 19 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Monchamp, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le mercredi 28 décembre, à 1 h. p.m., avait lieu, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le mariage de Mlle Thérèse Comte, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, à M. Lucien Bilodeau, fils de M. et Mme Joseph Bilodeau, de Laurier, Man. Une messe dont le chant fut exécuté par les religieuses suivit la cérémonie du mariage où il y eut échange d'anneaux. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, officiait.

La mariée entra à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en tulle et son voile court était retenu par une petite couronne de séquins. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Cécile et Agnès Comte, soeurs de la mariée, portaient des toilettes identiques bleu pâle de soie brochée. Elles avaient de petites couronnes et des gants de même nuance, ainsi que des bouquets d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur, MM. Alcide Bilodeau et Narcisse Gamache, frère et neveu du marié, portaient, comme le marié, des vestons blancs. Les pères des mariés agissaient comme témoins et les huissiers étaient MM. Henri et Hubert Comte.

Un succulent souper fut servi à la salle paroissiale. MM. les abbés Marcel Dacquay et Simon Nivon étaient invités d'honneur.

Pour le voyage de noces, la mariée avait choisi une robe de laine bleue avec petit collet de fourrure brun et accessoires bruns. A leur retour, M. et Mme Lucien Bilodeau résideront à St-Boniface.

Plusieurs invités étaient venus de l'extérieur pour la circonstance: M. et Mme Charles Comte, de Fort William, Ont., M. et Mme Gabriel Comte, d'Ebb and Flow, Man., M. et Mme Hubert Comte, de St-Boniface, M. Léo Cossin, d'Edmonton, Alta, M. Roméo Adams, de Calgary, Alta, et de nombreux parents et amis de M. Bilodeau, venus de St-Boniface et de Laurier, Man.

Un pionnier de St-Claude, M. J.-L. Carel, est décédé

ST-CLAUDE — Le samedi 31 décembre à 10 h. a.m. avait lieu le service funèbre de M. Jean-Louis Carel, décédé à l'hôpital de St-Claude le jeudi 29 décembre, à l'âge de 73 ans. La dépouille mortelle arriva dans l'après-midi du 30 décembre et fut exposée à sa résidence jusqu'au moment des funérailles. Tous les parents et amis de la famille se firent un pieux devoir de venir prier auprès du cercueil et offrir leurs sympathies à la famille éprouvée.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, fit la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Jean, vicaire, et Roger Bazin, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Robert et Denis Rey, Normand Bernard, petits-fils du défunt, et MM. Hubert, Normand et Marcel Dacquay, neveux du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Mathurine Lebris; cinq filles, Mme Auguste Rey (Louise), Mme Lucien Bernard (Adrienne), Mme Jean Martin (Madeleine), Mme André Bazin (Odette), de St-Claude, et Mme Arthur Rosset (Germaine), de Fort Garry; un fils, Louis, de Montréal; 17 petits-enfants et un frère.

Le regretté défunt était natif de Bretagne, France. Arrivé au Canada depuis 54 ans, il s'installa à St-Claude et fut propriétaire du magasin "Red and White" pendant plusieurs années.

Baptême

Le 21 décembre: Marie-Lucie-Jeanne, fille de M. et Mme Jean Leduc, née le 14 décembre. Parrain et marraine, M. Georges le Heiget et Mlle Jeanne Leduc.

Mariage

Le lundi 27 décembre eut lieu le mariage de Mlle Renée-Marie Perchotte, fille de Mme Henriette Perchotte, à M. Roger Godard, fils de M. Camille Godard. La bénédiction nuptiale eut lieu à St-Boniface, tandis que le souper et la soirée eurent lieu à la salle Radaz de St-Claude.

25e anniversaire de la J.E.C.

Le jeudi 15 décembre, les jécistes des grandes firent une soirée sociale en l'honneur du 25e anniversaire de la J.E.C. MM. les abbés J.-M. Gagné, curé, et P. Jean, vicaire, quelques commissaires, les parents des jécistes et les maitresses y assistèrent.

L'auditorium de l'école était très bien décoré pour cette occasion; on y voyait la charte de la J.E.C. et une belle représentation de l'Avent dessinée par Mlle Sandra Jackson. Vingt-cinq chandelles furent allumées tour à tour, ce qui représentait les 25 ans de la J.E.C.

Après quelques danses et chants animés, où tout le monde prit part, le sérieux de cette réunion se présenta dans un questionnaire sur les étudiants.

Un petit goûter fut servi, et M. le Curé adressa la parole pour clôturer la veillée.

Mlle Yvette Souque était en charge de l'organisation de cette soirée et maitresse de cérémonies; Marguerite Marchand, en charge du chant, et Annette Gautron, du goûter.

Les jécistes désirent remercier tous ceux qui sont venus les encourager.

N.-D.-de-Lourdes

(Reçu le 21 décembre)

Baptême

Le 15 décembre: Marc-Joseph-Noël, fils d'Antoine Chabbert et de Maximilienne Le Gourriérec, né le 6 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Durand.

Institut Collégial
Discours sur le divorce

Le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée Conception, M. Caron ouvrit la Bible pour lire en Chambre des Communes: "L'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni". Et, devant tous les membres du parlement d'Ottawa, ce chrétien audacieux révéla la doctrine de l'Eglise sur la question du divorce. Il envisagea la question avec une franchise et un sang-froid remarquables. "D'année en année", disait-il, "le nombre de divorces augmente au Canada; c'est temps que nous passions une loi pour que le parlement canadien ne s'occupe pas d'une question qui ne le regarde pas. Le mariage est de droit divin et même l'Eglise ne peut dissoudre ce lien."

M. Caron montra ensuite comment le matérialisme pouvait saper les bases de notre civilisation occidentale. "L'empire romain est tombé", dit-il, "quand il ne sut plus respecter les valeurs morales, il pourrait en être de même pour nous." On est fier qu'il y ait au Canada des hommes comme Caron, Pigeon, Deschatelets et Brassard pour soutenir les droits de Dieu. Honneur à ces braves Canadiens dignes de nos héros, de nos martyrs et de nos saints!

Alfred THEROUX,
11e année.

Un drapeau canadien

Un drapeau canadien distinctif, quel beau rêve! Maintes fois, il en a été question à la Chambre, mais chaque fois le bill a été rejeté. Durant la présente session parlementaire, le 6 décembre précisément, le projet d'un drapeau véritablement canadien fut présenté aux Communes par M. John Smith, P. C. de Lincoln. En général, ce projet fut reçu favorablement de tous. Une étincelle d'espoir s'est rallumée dans notre coeur, encore une fois nous rêvons d'un drapeau que l'on pourrait "adopter, aimer et respecter", comme disait M. Smith.

Richard BENOIT,
11e année.

• • •

(Reçu le 28 décembre)

Baptêmes

Le 24 décembre: Réal-Joseph-André, fils de Guy Durand et de Thérèse Davy, né le 16 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Durand, de Treherne.

Le 25 décembre: Guy-Benoit-Joseph, fils de M. et Mme Eugène Gauthier, né le 19 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Gauthier.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme André Durand (née Jeannette Aminot), de St-Vital, pour la perte de leur fils, Laury, né le 3 septembre. Le service funèbre fut chanté le 24 décembre en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

Ste-Anne-des-Chênes

(Reçu le 28 décembre)

Messe de minuit

Comme par les années passées, les paroissiens se sont rendus en foule pour assister à la messe de minuit célébrée cette année par le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., assisté des RR. PP. Boulet et Slayer, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. La chorale des écoles fit les frais du chant, tandis que Mme Steve Langill touchait l'orgue. Le sermon fut donné en français et en anglais par le Père Boulet. A la communion, les fidèles se sont approchés de la sainte table pour recevoir le divin Enfant. Durant la messe de l'Aurore, la chorale chanta de beaux cantiques.

• • •

Décès

M. Trefflé Dusablon est décédé à sa demeure le 24 décembre, à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil un fils, Ildège, de Ste-Anne; trois filles, Yvonne (Mme Aimé Lagassé), Irène (Mme Denis Manaigre), de Ste-Anne, et Simone (Mme Marcel Marchildon), de St-Norbert; quatre frères; une soeur et douze petits-enfants.

Le service fut chanté en l'église de Ste-Anne-des-Chênes le mercredi 28 décembre. Le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé, chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. Boulet et Gagnon, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale fit les frais du chant et Mme Steve Langill touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Aimé Nault, Tobie Perrin, Paul Champagne, Zéphirin Prairie, Albert Petit et Jean Corbin. La quête fut faite par MM. T. Perrin et Z. Prairie.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. La maison funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funéraires.

Remerciements

La famille de M. Dusablon désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie ou qui ont rendu service lors de son récent deuil.

Çà et là

Mme Désiré Magnan est hospitalisée à Ste-Anne depuis quelques jours.

Mme Eugène Perron est allée visiter ses enfants à St-Boniface durant les Fêtes.

Les étudiants du collège sont en vacances de Noël dans leurs familles: André et Maurice Chaput, Aimé Champagne, Bernard Boisjoli, Roger Descoteaux, M. Jubinville, Raymond Chaput, Jean-Paul Lemoine et Léo Blanchette.

St-Adolphe

(Reçu le 21 décembre)

Collation des diplômes de français

Le 13 décembre, à 8 h. p.m., un grand nombre de parents se rendirent à l'auditorium de l'école pour assister à une réunion de parents et maitres. Mais cette réunion s'avérait étrange, car les enfants s'y rendaient aussi. C'est que ce soir-là devait avoir lieu la distribution des prix et des diplômes du concours de français de l'Association d'Education.

Au son encourageant des applaudissements des parents, les élèves méritants s'avançaient fièrement pour recevoir un prix ou un diplôme des mains de M. l'abbé A. Brunet, curé. La distribution terminée, M. le Curé félicita les élèves et les incita à de plus grands efforts dans l'étude de leur belle langue. Puis la chorale entonna deux chants, l'un "A l'Immaculée", puisque c'était pendant l'octave de la fête, et l'autre "Nos traditions", qui donnait aux élèves l'occasion de traduire leurs sentiments patriotiques. L'effet fut doublement charmant par le fait que les chanteuses portaient toutes leur nouvel uniforme.

Ensuite, le très distingué invité, M. René Préfontaine, secrétaire et officier de liaison de l'AECFM, prit la parole. Durant son allocution, M. Préfontaine appuya surtout sur l'importance d'apprendre le français et de le bien parler. Il exhorta l'assistance à apprécier la valeur civilisatrice de la langue française, héritage que nous devons conserver jalousement.

Cette intéressante soirée se termina par un délicieux goûter servi par les élèves.

Dunrea

Décès

Le lundi 12 décembre, M. Alphée Beaupré rendait son âme à Dieu.

Le défunt naquit à Lac Mégantic, P.Q., en 1885, et vint plus tard à Dunrea où il demeura pendant cinquante ans. En 1956, lui et son épouse se retiraient à Brandon, où il est décédé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Esther Mills, un fils, Victor, de Le Pas; deux filles, Mme Edmond Perras (Eva), de Montmartre, Sask., et Mme W. Bogue (Jeanne), de North Bay, Ont.; trois soeurs, les Rév. Srs Marie-Ste-Azella et Marie-Réparatrice, de Québec, et Mme A. Bernie, de Sanford, Maine; 19 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; ses gendres, MM. Edmond Perras, W. Bogue et Abe Schellenberg.

Le service funèbre et la sépulture de M. Alphée Beaupré eurent lieu à l'église St-Augustin de Brandon, le mercredi 15 décembre.

Les porteurs étaient MM. Henri Côté, Henri Sougri, Richard Rondeau, Arthur Paradis, Edmond Beaupré et Jules Légaré, tous de Dunrea.

On remarquait dans l'assistance M. Victor Beaupré, M. et Mme E. Perras, Mme W. Bogue et M. Abe Schellenberg; de Dunrea, MM. et Mmes Edmond Beaupré, Arthur Paradis, Henri Côté, Richard Rondeau et Henri Méaud, Mme Lucien Légaré et son fils, Jules, M. Alphonse Beaupré, Mme Norbert Carney et sa fille, Diane, et M. Guy Paradis.

Remerciements

Mme Jules Deschênes et les enfants du défunt désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes, visites de sympathie ou assistance aux funérailles.

Powerview

(Reçu le 21 décembre)

Bénédiction du couvent

Le dimanche 27 novembre, à 3 h. p.m., eut lieu la bénédiction du nouveau couvent, par M. l'abbé Joseph Bellavance, curé de Ste-Thérèse de Pine Falls, assisté de M. l'abbé Raymond Roy, curé, et du R. P. Plamondon, O.M.I., de Fort Alexandre.

Dans la chapelle, M. l'abbé Bellavance adressa quelques mots aux paroissiens et autres personnes présentes, disant combien, il y a quatre ans, il avait été heureux de bénir le presbytère puis, le mois précédent d'assister à la bénédiction de l'église, et combien les gens de Powerview sont chanceux d'avoir des maitres et maitresses canadiens-français et catholiques pour leurs enfants. M. l'abbé Roy, à son tour, adressa la parole.

Après avoir visité le nouveau couvent, tous prirent le thé servi par les Dames Auxiliaires de Powerview.

Les religieuses occupent leur nouvelle demeure depuis le 1er décembre.

La construction de la nouvelle école élémentaire Léonard, commencée depuis le mois d'octobre, avance rapidement; le travail se continue de même à l'école supérieure.

Çà et là

La paroisse regrette la famille Louis Lavallée, maintenant rendue à Pine Falls.

Au commencement du mois de décembre, les familles Philippe et Hector Dupont avaient la surprise de recevoir leur frère, Wilbrod, de Grande Prairie, Alta. Celui-ci visita aussi plusieurs cousins.

Du 5 au 8 décembre, Mme Eugénie Désilets, secrétaire-trésorière de l'école, assista au congrès des secrétaires et des commissaires d'écoles du Manitoba, tenu à l'hôtel Malborough.

Baptêmes

Le 29 octobre: Linda, fille d'Albert Chèvrefils et d'Yvonne Cass, née le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Hervé Chèvrefils.

Le 6 novembre: Rita, fille de Roy Carlson et d'Irène Berthelette, née le 29 octobre. Parrain et marraine, Julius Berthelette et Rita Chèvrefils.

Le 4 décembre: André Craig, fils d'André Buyer et de Rose Bremner, né le 17 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bruce.



Ce dessin d'un artiste fait voir l'aspect que présentera le nouveau et le plus gros paquebot du Canadien Pacifique, l'"Empress of Canada", quand il remontera le Saint-Laurent. Ce luxueux océanique de 27,300 tonnes effectuera sa première traversée de l'Atlantique le printemps prochain. Il quittera Liverpool le 24 avril pour arriver à Québec le 30 avril et à Montréal le 1er mai. Conçu pour la navigation dans l'Atlantique nord et les croisières dans les mers du sud, il est entièrement climatisé et pourvu de deux piscines. Il pourra transporter 1,060 passagers. (Photo Canadien Pacifique)

30 coopérateurs de langue française ont fait une "retraite sociale"

ST-NORBERT — Du 13 au 15 décembre, 30 coopérateurs représentant les 54 organismes coopératifs de langue française du Manitoba faisaient une récollection à la maison de retraites de St-Norbert.

L'idée de cette "retraite sociale" fut conçue par M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, aumônier diocésain du Mouvement Coopératif au Manitoba, membre de l'exécutif de la Caisse Centrale du Manitoba et aussi membre de l'exécutif du Conseil Canadien de la Coopération.

Lors du congrès au Nouveau-Brunswick en juillet dernier, M. l'abbé St-Laurent avait exposé son projet aux congressistes du Manitoba. Les retraitants ont joui eux aussi d'un voyage à Caraquet en assistant à une représentation de vues fixes en couleur, telles qu'enregistrées par l'aumônier.

M. l'abbé Maurice Dugré, vicaire économe de Mariapolis et ancien professeur de morale au Grand Séminaire de St-Boniface, a donné aux congressistes dix conférences avec séances d'étude.

Le thème de la retraite était "Le Mouvement coopératif analysé d'après la doctrine sociale de l'Eglise".

M. l'abbé Dugré a analysé la notion de droit tant dans la société que chez l'individu. La justice dans son ensemble, dit-il, est le respect de tous les droits et de la société et des individus. La justice sociale cherche le bien commun des sociétés. La justice distributive et commutative cherche le bien des individus.

Au sujet du corporatisme, l'analyse de la doctrine de l'Eglise s'est faite en revoyant l'histoire des corporations d'arts et métiers au moyen-âge. Le corporatisme considère l'homme dans toutes ses facultés, corps et âme. Les écoles du temps développaient l'homme en le perfectionnant dans sa profession. La décadence de ce système a été occasionnée par le libéralisme économique. A cause de ces principes d'égoïsme et de négation, à cause de toute ingérence de l'autorité dans les affaires personnelles, le terrain fut préparé en vue de la domination des riches et, en conséquence, on a considéré l'homme comme un instrument économique à rapporter certains gains et non pas un être humain doué d'un corps et d'une âme ayant des droits et des responsabilités dans la société en vue du salut éternel.

Pour faire réaction contre cette tendance vers l'égoïsme, le Mouvement coopératif enseigne la justice sociale. La coopération cherche à redonner aux individus et à la société leur juste position dans le monde, soit la dignité humaine. La coopération ne cherche pas le gain égoïste, mais la justice et la charité. Dans la coopération il n'y a pas d'ambition incontrôlée, mais l'intérêt social est soutenu selon la justice pour rendre les services requis.

Pour appuyer la théorie qu'il nous a fait connaitre, M. l'abbé Dugré nous a raconté certaines expériences au Portugal et en Israël. La coopération dans ces pays a certainement ses inconvénients et ses difficultés, mais elle semble avoir pris beaucoup d'importance et beaucoup d'ampleur.

Le nouveau président du Conseil de la Coopération du Manitoba, M. Arthur Barnabé, gérant de la Caisse Populaire de Letellier, a tout d'abord rendu hommage à son prédécesseur, M. Joseph Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes. Il s'est dit heureux de voir tant de coopérateurs intéressés à vouloir étudier les raisons sociales de l'Eglise dans la coopération. "Ensemble, dit-il, nous tâcherons de faire mieux connaitre la coopération au Manitoba".

M. Raynald Labossière, gérant de la Coopérative de St-Léon, en remerciant le prédicateur de la retraite, a signalé que l'atmosphère de la Maison des Retraites fermées "Villa Maria", à St-Norbert, était tout à fait ce qu'il nous fallait afin de pouvoir comprendre de plus en plus l'importance du point de vue de l'Eglise dans le Mouvement coopératif. "De nos jours, dit-il, le signe de la piastre a pris trop d'importance. Il faut que le service à rendre soit le premier objectif d'une Coopérative si nous voulons accomplir notre devoir et conserver les droits de l'homme". Il est bon de noter ici que la Coopérative que gère M. Labossière, à St-Léon, est la seule au Manitoba qui maintient un chantier de construction pour maisons à être déménagées sur la location du futur propriétaire.

Les coopérateurs en retraite dans les cercles d'étude ont constaté que la situation est très précaire et qu'une étude sur la question des fermes coopératives, ainsi que les coopératives d'habitation est urgente. Afin de donner un aspect du problème des fermiers, notons ceci: A cause du coût très élevé des machineries, il faut que le fermier trouve à cultiver un plus grand nombre d'acres de terre. Cela peut se faire seulement par consolidation ou par la vente de son terrain à un autre. Plutôt que plusieurs petits fermiers soient dépourvus de leur terrain soit par faillite ou découragement, il vaudrait mieux les voir s'organiser en coopératives afin qu'ils puissent conserver et leur indépendance économique et leur vie rurale.

Il faut que toute la population et même les coopérateurs actuels réalisent davantage que la coopération ne comprend pas seulement le magasin et la Caisse Populaire, mais doit s'étendre dans tous les domaines économiques à partir de la source des produits, passant par la fabrication des marchandises, allant jusqu'à la distribution et la consommation. Il faut organiser l'économie chez nous, partant de nos Caisses Populaires pour aboutir avec toute la gamme des sociétés financières coopératives sur lesquelles le développement toujours croissant de la coopération dépend.

UN RETRAITANT.

Ste-Agathe

Malades

M. Signard Beaudoin a fait un séjour assez prolongé à l'hôpital de Morris, tandis que M. J.-A. Labelle, victime d'un accident survenu à sa maison, fut conduit à l'hôpital de St-Pierre. Tous deux purent revenir à leur foyer pour les Fêtes.

Complet et parfait rétablissement à MM. Labelle et Beaudoin et à tous les autres malades.

Baptême

Le 25 décembre: Joseph-Gérard-Louis, fils de M. et Mme Emile Sorin, né le 17 décembre. Parrain et marraine, M. Jules Sorin et Mlle Louise Sorin, oncle et cousine de l'enfant.

Çà et là

Depuis le 11 novembre, Mme Elzéar Dubé, de Laventure, Sask., est arrivée chez sa fille, Mme Emile Sorin, pour lui prêter main-forte. Mme Dubé profitait de son séjour au Manitoba pour aller visiter sa mère, Mme Charles Desbiens, à Stead, pour le Jour de l'An.

Elie

(Reçu le 21 décembre)

Baptême

Alain-François-Joseph, fils de M. et Mme Léopold Girard. Parrain et marraine, M. et Mme François Vinet, de St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

MM. Emilien et Lucien Legault et Ronald Lachance sont de retour de Detroit. M. et Mme Maurice Beaudry sont en promenade à Detroit.

Votation sur règlement

La votation sur règlement pour construction d'écoles secondaires dans la Division des Prairies du Cheval Blanc donna les résultats suivants: bureau du scrutin no 14, Bluff Island: 2 pour et 5 contre; no 16, Ideal: 6 pour et 5 contre. Total: 650 pour et 578 contre, donnant une majorité de 72 votes en faveur de la construction.

• • •

Çà et là

A M. et Mme Luc Legault est née une fille, Michèle-Lucille-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Désilets, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Grégoire Girard sont de retour d'un voyage en avion à Edmonton et Vancouver.

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps.
LA ROCHEFOUCAULD.

La Salle

Messe de minuit

Cette année encore les fidèles participèrent à de très belles et pieuses cérémonies religieuses à l'occasion de Noël. De nombreux paroissiens assistaient à la messe de minuit célébrée par M. l'abbé G. Poitras, curé. La foule était donc recueillie devant le mystère commémoré de l'avènement du Sauveur, et toute joyeuse à la perspective des réunions familiales.

Les nombreuses communions distribuées ont prouvé de façon tangible que chacun était anxieux de faire naitre en son coeur le petit Roi de la crèche, afin d'acquérir la vraie paix de l'âme et de l'esprit promise aux hommes de bonne volonté.

Des fleurs de poinsettie rouges en papier velours et des branches de gui ornant les autels et la crèche produisaient un bel effet artistique, tandis que la tenue impeccable des enfants de choeur rehaussait la beauté de la cérémonie liturgique.

M. Edmond Cormier, P.S.S., du Grand Séminaire de St-Boniface, vint aider à M. l'abbé Poitras pour entendre les confessions et il donna un touchant sermon dans les deux langues à la messe de minuit.

Baptêmes

Le 4 décembre: Michel-Edouard-Joseph, fils de Denis Cormier et de Béatrice Bayet, né le 29 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Cormier, grands-parents paternels de l'enfant.

Le 11 décembre: Daniel-Gaston-Joseph, fils de Maurice Lapointe et de Jeannette Verne, né le 3 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Lapointe, cousins de l'enfant.

Va-et-vient

Le 26 décembre, Mme Marie Lagacé quittait le Manitoba à destination de Vancouver où elle séjournera chez ses fils et bru, M. et Mme Philippe Lagacé, ainsi que chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Gaudry.

Après avoir visité récemment des parents à La Salle, M. Clément Comeau retournait à Fargo, D.-N., en compagnie de son oncle, M. Hervé Comeau. Ce dernier fut en villégiature chez son frère, Jules, et sa famille.

La Relève manitobaine sera bientôt lancée

Les instituteurs et institutrices du Manitoba français, pleinement conscients que la valeur ethnique, culturelle et religieuse de la langue française est en plus grand danger que jamais, veulent aider leurs élèves à comprendre la situation et à contribuer leur part de solution du problème. Ils se proposent pour cela de former dès maintenant dans leurs écoles des comités de la Relève manitobaine.

Voilà pourquoi M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, s'adressera à tous les écoliers de langue française et leur parlera de la Relève, le vendredi 20 janvier, à 2 h. 30, au poste CKSB. Durant la semaine scolaire du 23 au 27 janvier, chaque école formera son comité de Relève: un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier (préférablement de l'école secondaire) et un représentant par classe, des grades 7 à 12. Le 28 janvier, à 1 h. p.m., il y aura un grand rassemblement des comités de la Relève de tous nos centres, au gymnase Notre-Dame à St-Boniface.

Dès le lundi 31 janvier, on lancera la grande Campagne de Refrancisation. Les élèves seront invités à donner un visage plus français à nos centres, selon les directives données aux membres des comités rassemblés à St-Boniface le samedi précédent. Le programme à suivre peut se résumer ainsi: 1ère semaine: dénicher les affiches de tous genres purement anglaises dans votre centre; 2e semaine: chercher ensemble comment donner à ces affiches un caractère bilingue ou français; 3e semaine: entrer en contact avec les responsables ou les propriétaires, former un comité de modèles d'affiches françaises ou bilingues, etc. Chaque comité local donnera un compte rendu de ses activités et succès au comité central, avant le 30 mars.

Lors du congrès des instituteurs à Pâques, on présentera un rapport des succès de cette campagne de refrancisation de la Relève. Et un trophée sera présenté au centre qui, selon les juges, aura fait le plus de travail dans ce domaine de la refrancisation.

La Broquerie

Messe de minuit

A la messe de minuit, la chorale à quatre voix mixtes était sous l'habile direction de M. Marcien Ferland, avec 60 à 65 participants. Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue. On fit entendre le Kyrie de Willberger; Gloria, composition de M. Ferland, solistes, MM. Dollard Bruyère et Guy Fournier, Mlles Jeanne et Jeannette Beaupré, et Mme J. Balcaen, organiste, qui mérite des félicitations pour avoir maitrisé un passage particulièrement difficile de la pièce; Jesu Salvator Mundi de Menegli, soliste, M. Laurent Dubé; Sanctus, composition de M. Ferland, soliste, M. Gérald Carrière; Agnus Dei, la chorale; Adeste Fideles, soliste, M. Etienne Tétrault.

Des cantiques furent chantés à la messe de l'Aurore: Dans une étable obscure; Les anges dans nos compagnes, soliste, M. Paul Vanraes; Jésus-Enfant, solistes, Mlles Claudette Wenden et Lorraine Normandeau; Cantate Domino de Vincent d'Indi, solistes, Mme Jean-Emile Bohémier, MM. Laurent Dubé, Joseph Tétrault et Joseph Mireault.

La messe de minuit fut extrêmement goûtée de la foule qui remplissait l'église. Il n'appartient pas aux paroissiens de donner une juste appréciation de l'aspect technique et artistique d'une telle réalisation, mais pour l'oreille profane l'harmonie dans laquelle se fondaient les multiples voix était preuve que la direction de l'ensemble n'était pas confiée à un amateur.

La réputation de M. Ferland n'est plus à faire. Merci à lui et à tous ceux et celles qui ont suivi avec ponctualité les répétitions favorisant un si beau succès.

Mariage

Le mardi 27 décembre, M. l'abbé Rodrigue Bouchard, ancien vicaire, bénissait le mariage de Mlle Adrienne Laurencelle, fille de feu M. Joseph Laurencelle et de Mme Thérèse Laurencelle, de La Broquerie, à M. Jean-Paul Michaud, fils de M. et Mme Isidore Michaud, de Dryden, Ont. MM. les abbés U. Lafond, curé, et Louis Laurencelle, de Hanmer, Ont., cousin de la mariée, assistaient au choeur.

Mlle Anita Laurencelle, soeur de la mariée, et M. Edgar Freynet étaient fille et garçon d'honneur. M. Raoul Boisjoli, de St-Georges, servait de père à la mariée et M. Isidore Michaud accompagnait son fils.

Après la bénédiction nuptiale, un diner intime fut servi à l'hôtel de La Broquerie.

Les nouveaux époux demeureront à Dryden, Ont.

Décès

Le bébé Jeanne, fille de M. et Mme Louis Granger, baptisée à l'hôpital St-Boniface, est décédée peu après sa naissance. L'inhumation eut lieu à La Broquerie le mercredi 28 décembre.

Remerciements

Les religieuses du couvent remercient les paroissiens qui leur ont adressé des voeux à l'occasion des Fêtes. A tous, elles souhaitent une Bonne et Sainte Année 1961 avec l'assurance de leurs ferventes prières.

Club Sportif

Le mardi 27 décembre, le Club Sportif local senior gagna la première partie de hockey de la Ligue Taché par un pointage de 7 à 6 contre l'équipe de Steinbach.

Le jeudi 29 décembre, une journée récréative fut lancée pour les enfants des membres du Club Sportif. Près de 150 enfants des grades élémentaires s'en donnèrent à coeur joie tant sur patins qu'en participant à des jeux organisés pour la circonstance dans la salle de récréation de l'aréna.

De nombreux prix furent distribués. Après un délicieux goûter, les enfants purent admirer un beau film français.

Le soir ils assistèrent à la première partie juvénile de hockey de la ligue Molloy. Le club local remporta une brillante victoire de 5 à 1 contre l'équipe de Steinbach. Ainsi se clôtura une journée des plus divertissantes, gracieusement offerte aux enfants par leurs amis de toujours du Club Sportif.

Ste-Amélie

(Reçu le 21 décembre)

Va-et-vient

M. et Mme Alex. Roussin, de St-Boniface, visitèrent M. et Mme Roland Landry et des parents à Ste-Rose.

Mlle Doralise Landry est retournée pour travailler à Dryden, Ont.

M. Lloyd Fayant et Mmes Alex. Fayant et Ludger Soucy se rendirent à Dryden, Ont., visiter leur parenté.

M. Léon Verhaeghe est parti pour chercher un emploi dans le Nord.

M. et Mme Alan Ramsay et leur fils, Roy, de Winnipeg, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Noël Ramsay.

• • •

Malades

Prompt rétablissement au petit Hervé Verhaeghe qui a subi une opération d'appendicite, la semaine avant Noël, et M. Mathurin Rello, qui s'est fracturé un genoux et est patient à l'hôpital de Ste-Rose.

Va-et-vient

Sont venus pour les Fêtes: Mlles Germaine Verhaeghe et Lilianne Pinette, du couvent de St-Charles, et Benoit Pinette, du Juniorat de St-Boniface, chez leurs parents; M. et Mme Maurice Gendron et leurs enfants, de St-Boniface, chez leurs parents, M. et Mme Fred Pinette; M. et Mme Adélard Verhaeghe et M. Gilbert Vandenbosch, de St-Boniface, chez MM. et Mmes Julien Vandenbosch et G. Verhaeghe; M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, de Winnipeg, accompagnés de Mlle Lucille Leclerc, de St-Adolphe, Man., chez M. et Mme E. Soucy.

M. Denis Meilleur a passé les vacances de Noël chez ses parents, à Fisher Branch, Man.

Jubilé d'argent de M. l'abbé O. Le May

(Reçu le 21 décembre)

VAL MARIE — Le mercredi 14 décembre fut une journée réservée à la célébration des 25 années de prêtrise du bien-aimé pasteur de la paroisse, M. l'abbé O. Le May.

La fête débuta à 4 h. p.m. par une messe d'Action de grâces célébrée par le jubilaire, assisté de MM. les abbés A. Moquin et L. Poulin, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé D. Dugas qui exposa avec éloquence la grandeur du prêtre et les devoirs de ce dernier. "Le prêtre", dit-il, "doit sanctifier, diriger et conseiller dans sa paroisse." Le prédicateur se fit l'interprète de ses confrères pour offrir au jubilaire des félicitations. La chorale des élèves et de quelques adultes rehaussa la cérémonie par des chants très bien rendus.

Dans l'humble petite église, il y avait du recueillement, de l'émotion même. Le digne jubilaire fut entouré de quelques membres de sa famille venus de la province de Québec: son père, M. Eugène Le May, âgé de 82 ans; son frère, M. Côme Le May, de Québec; un cousin, M. l'abbé René Auger, vicaire de St-Albert-le-Grand, Qué. Plusieurs confrères ont voulu, par leur présence, prouver leur estime et rendre hommage à un des leurs. Ce sont MM. les abbé D. Dugas, de Gravelbourg, A. Moquin, de Laflèche, G. Couture, de Ponteix, A. Chabot, de Vanguard, R. Ducharme, de Gravelbourg, L. Poulin, de Lisieux, et B. Roy, de Masefield.

A 6 h. p.m. on servit, dans la salle du théâtre, un grand banquet préparé par les dames de la paroisse, sous la direction de Mmes Emile Paradis, Mike Heisler et Roland Syrenne. Un gâteau représentant la future église décorait la table. La salle était admirablement décorée, grâce au talent des religieuses.

A la fin des agapes, plusieurs adresses se succédèrent. M. G. Anderson, maire et maître de cérémonies, offrit des félicitations au nom des citoyens. M. l'abbé L. Poulin parla avec humour de l'amitié de longue date qui le lie au jubilaire venu de la province de Québec pour se dépenser au bien des âmes dans le diocèse de Gravelbourg.

Mme T. Hayes présenta les voeux de la Ligue Féminine Catholique.

M. l'abbé B. Roy et M. A. Vadeboncoeur se firent les interprètes des Chevaliers de Colomb, tandis que Mme Emile Paradis lut une adresse touchante au nom des Dames de Ste-Anne.

M. l'abbé R. Auger transmit les voeux de la famille Le May, et remercia les gens pour leur chaleureux accueil à Val Marie, et fit mention du bel esprit qui règne parmi les prêtres de l'Ouest.

Ensuite, M. l'abbé G. Couture fit lecture des lettres et télégrammes reçus des membres absents de la famille Le May, et des confrères empêchés par les circonstances d'être présents.

Mlle Andrée Audette, artiste invitée de Gravelbourg, régala l'assistance avec deux chants. Pour terminer, M. l'abbé O. Le May, ému, remercia, en termes bien choisis, sa famille, ses confrères et ses paroissiens de toutes les marques de délicatesse envers lui.

A 8 h. p.m., dans la salle paroissiale, les élèves de l'école rendirent hommage à leur bien-aimé pasteur en lui présentant un spectacle digne des circonstances. Sans doute, les enfants se sont surpassés mais ce n'est là que le résultat de tant de semaines de préparations sous l'ingéniosité, le dévouement et la direction des religieuses et des professeurs laïcs.

Sur la scène se déroula les différents épisodes de la vie du jubilaire. Premier acte: "Les roses de l'enfance". Quelques saynètes, puis l'on vit sur l'écran, le foyer paternel, l'église paroissiale et les parents du jubilaire.

Deuxième acte: "Les fleurs mystiques". Le jeune homme se destine à la prêtrise.

Troisième acte: "Les roses de l'apostolat". Là, on représentait M. l'abbé O. Le May dans les paroisses où il fut curé ou vicaire.

Entre les actes, un groupe de jeunes filles exécutaient avec grâce une ronde, préparée par Mme G. Nadeau; M. Jacques Fafard et ses élèves égayèrent les spectateurs avec une démonstration de gymnastique.

Après présentation d'une bourse par M. Y. Briand, le jubilaire prit la parole pour clôturer cette journée mémorable. Il réitéra ses remerciements à tous ceux qui ont fait de cette fête un véritable succès et dit un merci spécial aux élèves. "Mes sentiments de reconnaissance sont tellement profonds et sincères que c'est difficile d'exprimer ce que je ressens", dit-il.

Au dévoué pasteur, l'expression de la plus filiale gratitude: "Ad Multos Annos".

St-Brieux

Ça et là

Le dimanche 18 décembre, une soirée de bingo organisée par le comité de la patinoire eut lieu à la salle paroissiale. La somme de $82.00 fut réalisée. Les gagnants au bingo furent M. et Mme Ormon Foy, Mlle Hélène Gorin (deux prix), Mmes Jos. Varga, F. Harmon, A. Rhéaume, MM. Lloyd Riemer, Wilfrid Duclaux, Gérald Carfantan, Richard Mohninger, Charles Harmon, Pierre L'Henaff, Louis Fau, Jim Jackson et Roger Lauzon (deux prix).

Le mercredi 21 décembre avait lieu, à la salle paroissiale, un concert de Noël présenté par les élèves des écoles du village. Tous, grands et petits, furent rondement applaudis. La salle était remplie à capacité.

M. et Mme Auguste Rohel et leurs enfants, de Moberly Lake, C.-B., étaient chez leurs parents pour une dizaine de jours. Ils sont repartis le 16 décembre.

Etaient chez leurs parents et amis pour les Fêtes: Mlles Vivianne de Goesbriand, Yvette et Estelle Lavoie, Alice Demay, Rolande et Lilianne Bergot, Solange, Agnès et Madeleine Coquet, Monique Rocher, Jeannette et Lorette Tétreault, Phyllis Assié, Marguerite Daubenfeld, Denise Sénécal et Mary Zabos; MM. Denis Bergot, Gabriel, Henri et Dominique Coquet, fils, Joseph Pereault, Ferdinand Rouault, fils, Raymond Dubé, Lionel Lavoie, Georges Marchand, Denis Carfantan, Marcel Coquet, Paul Rocher, Francis, Laurier et Léo Voz, Gérard Carfantan, Marcel et Gérald de Goesbriand, David Rhéaume, Bernard Martin, Léo Thibault, Gérard Tétreault, Marcel Gallays, Gérald Assié, Armand Coquet, Albert et Alain Lavoie; M. et Mme Ernest de Goesbriand et leurs enfants, M. et Mme J. Fahl, M. et Mme Jean Olivier et leurs enfants.

MM. et Mmes Bernard Tétreault, Laurent Happ et Eugène Carfantan et leurs enfants ont rendu visite à leur parenté à Saskatoon, pour le jour de Noël.

Sont allés visiter de la parenté pour Noël: M. et Mme W. Vandall, à Melfort; M. et Mme E. Robert, à Domremy; M. Alec Carfantan et leurs enfants, Thérèse et Gérard, à Regina; M. et Mme Roger Lauzon et leurs enfants, à Pré Ste-Marie; MM. et Mmes Lucien Levasseur et Bob Mumby et leurs enfants, à Ponteix.

M. et Mme Wilfrid Dubé ont assisté au mariage de leur soeur et belle-soeur, Mlle Rita Grimard, qui eut lieu à Prud'homme le mardi 27 décembre.

Naissance

M. et Mme Théophane Ferré sont les heureux parents d'une fille, née le 15 décembre.

Titanic

Messe de minuit

Cette année, les paroissiens de Titanic ont eu le bonheur d'avoir la messe de minuit dans l'église paroissiale. Elle fut célébrée par M. l'abbé Gilles Aumont. Les Dames de l'Autel firent dons de jolies roses et de lumières électriques multicolores qui servirent pour la première fois à la messe de minuit.

Va-et-vient

En visite chez leurs parents pour les vacances de Noël: Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta; Mme Henry Pailler, de Peace River, Alta; M. et Mme Raymond Piché, de Rosthern; M. et Mme A. Forseille, Paul et Doris Fiolleau et Edmond Mercereau, tous de Duck Lake.

M. John Kueppenbender, de la Colombie-Britannique, a rendu visite à ses neveu et nièce, M. et Mme Marcel Fiolleau. Il a aussi rendu visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jean Fiolleau, à Duck Lake, et à son frère, Peter, et sa famille, à Domremy.

Saskatoon

Hôpital St-Paul

Le R. P. Ogle prêchera une retraite fermée pour les jeunes filles à l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées à cette retraite qui aura lieu de 7 h. p.m. le vendredi 10 février au soir du dimanche 12 février 1961. Pour plus amples renseignements, bien vouloir s'adresser à Soeur Yvonne Prévost, S.G.M., supérieure, Hôpital St-Paul, Saskatoon, avant le 15 janvier 1961.

Prud'homme

(Reçu le 28 décembre)

Foyer-Ecole

Le mercredi soir 14 décembre, une soixantaine de membres et visiteurs se réunirent dans l'auditorium de l'école pour l'assemblée mensuelle de Foyer-Ecole. Les invités d'honneur furent M. et Mme C. Papen, de Saskatoon, et MM. Nelson et Lionel Boyer, de St-Louis.

Après la prière, le président, M. Ludger Painchaud, ouvrit la réunion et demanda à la secrétaire, Mme Annette Loiselle, de lire le procès-verbal et cette dernière s'exécuta avec habileté. Pour répondre à la demande du président de bien vouloir présenter les orateurs, le maître de cérémonies, M. Hervé Poilièvre, remplit bien sa tâche en donnant les occupations et qualités de chacun.

Le premier sujet "Loisirs des enfants" fut traité par M. Nelson Boyer, principal de l'école à St-Louis. Se basant sur son expérience auprès des jeunes à Bruno, Gravelbourg et Edmonton, il expliqua très clairement que les jeunes doivent "brûler le surplus d'énergie en eux". M. Lionel Boyer, marchand à St-Louis, lui aussi gradué du Collège d'Edmonton et père de cinq enfants, parla du problème du divertissement des jeunes; ces sujets furent discutés amplement par un groupe de parents qui cherchèrent l'amélioration des divertissements sains.

Le deuxième sujet "Les adolescents" fut traité par M. Charles Papent, gérant de CFNS de Saskatoon, M. Papen sut expliquer avec un tact remarquable ce grand changement qui s'opère dans l'enfant qui devient adolescent. Il donna de bons conseils et provoqua les parents de s'efforcer surtout à comprendre l'adolescent en se mettant au même niveau que celui-ci et non pas en le traitant comme un petit enfant. Ce sujet mis à la discussion fut des plus intéressants et plusieurs bonnes idées s'ensuivirent.

Le troisième sujet "L'amour des parents" fut présenté par Mme C. Papen, ancienne institutrice à l'école Knapton et à Hoey et maintenant commentatrice du programme "Au fil de l'heure" à CFNS. Avec son charme et sa délicatesse habituels, Mme Papen sut très bien faire comprendre que l'amour des parents doit toujours se faire sentir, c'est-à-dire qu'avec les petits il doit être vécu, mais qu'avec les adolescents, sous-entendu. Ici aussi il y eut une bonne discussion en groupe.

Après les discours, l'auditoire fut divisée en trois groupes pour se retirer dans des classes différentes et rediscuter les sujets présentés auparavant. Au retour dans l'auditorium, les secrétaires de chaque groupe présentèrent leurs rapports: "Loisirs", Mme Charles Hannotte, "Adolescents", Mme Jos. Poilièvre, et "L'amour des parents", Mme Louis Jeanneau.

Suivit la boîte à questions; Mme Paul André lut les questions que les orateurs durent répondre. Encore une fois, le sérieux et l'humour des invités se fit sentir. M. Guy Masson, vice-président, remercia, en termes bien choisis, les distingués visiteurs et leur présenta chacun un petit cadeau de la part de Foyer-Ecole. M. l'abbé P. Carrière, aumônier, sut très bien résumer la soirée tout aussi divertissante qu'instructive.

Un délicieux goûter fut servi par les dames et chacun, avec une tasse de café et un sandwich, put rire et causer avec les amis. En partant, chacun se promet de revenir le 11 janvier 1961 pour la prochaine réunion de Foyer-Ecole.

Incendie

En septembre dernier, le feu a détruit l'étable de M. Robert Grimard avec tout son contenu, les cochons, le foin, etc. Dès le lendemain, les voisins se donnèrent la main et, en peu de temps, rebâtirent une nouvelle étable.

M. Grimard désire remercier sincèrement tous ceux qui sont venus à son aide, soit par dons d'argent, d'heures de travail, de foin ou de paroles encourageantes. Voilà encore un bel exemple de coopération entre paroissiens.

Çà et là

M. l'abbé Paul Carrière a assisté à l'intronisation de Son Exc. Mgr Lombu à Biggar, le 15 novembre. Il eut le plaisir de rencontrer Son Exc. Mgr M. Baudoux qui s'informa du bien-être de ses anciens paroissiens.

Plusieurs paroissiens se rendirent à Duck Lake, le 27 novembre, pour le congrès du "Patriote".

Les maîtres et maîtresses d'école ont assisté à la Confrérie de la Doctrine Chrétienne à Vonda, le 4 décembre.

Le 29 novembre avait lieu, à Wakaw, la réunion de la réorganisation du gouvernement local. La paroisse de Prud'homme y était bien représentée, et tous sont revenus convaincus que, pour conserver notre langue et nos droits, il fallait voir à notre affaire.

Il est à noter que, depuis septembre dernier, les paroissiens de Prud'homme prient spécialement pour les vocations religieuses à chaque deuxième dimanche du mois pendant dix mois. De petits livrets sont distribués expliquant comment découvrir et conserver une vocation religieuse. Il y a aussi de beaux livres d'histoires en français qu'on peut se procurer, soit au magasin ou au presbytère.



Six élèves "musiciens" des religieuses de la Présentation de Marie du couvent de Duck Lake, Sask., ont obtenu avec grand succès une bourse du Western Board of Music. On voit de gauche à droite, debout, Mlles Linde Urton et Patricia Salomon; assises, Mlles Jeanne Faruelli, Armande Pelletier et Elaine Baribeau; M. Alfred Pelletier ne parait pas sur cette photo. Félicitations à ces jeunes artistes et à leurs institutrices.

M. A. Chabot, pionnier de Ferland, est décédé à l'âge de 67 ans

(Reçu le 28 décembre)

FERLAND — Le 15 décembre, la paroisse était plongée dans le deuil par la mort d'un de ses paroissiens les plus estimés en la personne de M. Avila Chabot. Bien que le défunt ne jouissait pas d'une très bonne santé, rien ne présageait une fin si soudaine. Il fut hospitalisé d'abord à Mankota, puis à Gravelbourg où, après quelques jours de maladie, il mourut entouré des membres de sa famille et muni de tous les secours de la sainte religion.

Né à Ste-Claire, comté de Dorchester, P.Q., le 21 juillet 1893, M. Chabot vint s'établir dans l'Ouest en 1910, comme pionnier à Ferland. Profondément chrétien et patriote convaincu, il s'intéressa vivement à toutes activités paroissiales et nationales. Il fut marguillier de sa paroisse et représenta celle-ci et la commission scolaire à de nombreux congrès de l'A.C.F.C. De 1916 à 1926, il fut le maître de poste de Ferland. Il fut pendant de nombreuses années commissaire d'école et prit une part active à la fondation de la Compagnie de Téléphone et de la Caisse Populaire, dont il fut directeur. Profondément attaché à la terre, il demeura sur sa ferme jusqu'en 1951 alors que la maladie l'obligea, à regret, de la quitter pour se retirer au village.

En 1915, il épousa Mlle Léophile Fournier et de cette union naquirent dix enfants. Lui survivent son épouse, quatre fils, Rosaire et Edmond, de Ferland, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, et Raymond, de Ponteix; trois filles, Mmes Emile Tourigny (Simone), de Wolseley, Philibert Gauvin (Thérèse), de Regina, et Gérald Proulx (Yolande), de Sudbury, Ont.; trois frères, Joseph, Antonio et Médelger, de Ferland, et dix-neuf petits-enfants.

Le défunt était un Chevalier de Colomb donc il fut exposé dans la salle de cet ordre où un grand nombre de parents et d'amis vinrent prier pour son âme.

Le lundi 19 décembre, le service funèbre fut présidé par M. l'abbé Adrien Chabot, fils du défunt, en l'église paroissiale, à laquelle il avait tant travaillé. M. l'abbé Gérard Couture, natif de Ferland et curé de Ponteix, et le R. P. Benoit Paris, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg, assistèrent comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, et MM. les abbés Georges Thuot, de Mankota, et Lawrence Folk, de Rockglen, assistaient au choeur.

Mgr Decosse présida à l'absoute, tandis que M. l'abbé Joseph Bernier dirigeait les cérémonies. MM. Charles Fournier et Wilfrid Lacasse firent la quête.

La chorale était sous la direction du R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg, à qui s'étaient joints quelques membres du clergé. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Lucien Beaudoin, Alfred et Claude Chabot, Louis et Roger Fournier et Armand Laberge. M. Charles Fournier, de concert avec la Maison funéraire Lemieux de Ponteix, dirigeait les funérailles.

Malgré que la tempête empêcha un grand nombre de parents et d'amis d'assister au service funéraire, plusieurs représentants de Meyronne, Laflèche, Gravelbourg et Ponteix étaient présents. Parmi les membres du clergé, on comptait: MM. les abbés Arthur Moquin, de Laflèche, Lucien Poulin, de Lisieux, Gérard Couture et Léon Bélanger, de Ponteix, Dominique Dugas et Roger Ducharme, de Gravelbourg, et Georges Laprise, de Cadillac.

Remerciements

Mme Avila Chabot et ses enfants sont profondément touchés des marques de sympathies et désirent remercier tous ceux qui les ont manifestées, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, prières, visite à la dépouille mortelle, assistance aux funérailles ou autres. Ils désirent remercier spiécalement Mgr A. Decosse et M. l'abbé J. Bernier pour leur bienveillante attention.

Ponteix

Décès

Le lundi 19 décembre est décédé, à l'hôpital Gabriel de Ponteix, M. Moïse Malette, après une longue maladie endurée chrétiennement.

M. Malette naquit à Rigaud, Qué., le 13 octobre 1875. Il épousa Mlle Amanda Fillion en avril 1900. Cette dernière le précéda dans la tombe en 1951. Quelques années plus tard, ils adoptèrent une des filles du frère de M. Malette (Rosa). Ils demeurèrent quelque temps à Esconaba, Mich., et vinrent à Reliance, Sask., en 1914, où ils s'établirent sur un homestead. Ils vinrent plus tard demeurer à Ponteix. Avant sa maladie, M. Malette était pensionnaire au Manoir. Ses amis l'ont connu comme un homme bon, charitable, affable et très honnête.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Octave, de Wendover, Ont.; et une fille, Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Georges Laprise, curé de Cadillac, et Léon Bélanger, vicaire à Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Eugène Houde, Paul Binette, Léon Ruest, Antoine Mercier, M. Larivière et Armand Privé. M. Georges Roberge portait la croix. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Çà et là

Sincères condoléances à M. Raymond Chabot, dont le père, M. Avila Chabot, de Ferland, est décédé le 12 décembre.

Mlle Laurianne Ruest, de Toronto, employée au bureau téléphonique du T.C.A., a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

M. et Mme Armand Carignan, d'Edmonton, ont visité leurs parents, M. et Mme Marceau Bourbon et Mme Edouard Carignan.

M. et Mme Alphonse George, de Gravelbourg, ont visité les parents de cette dernière, M. et Mme Henri Stringer.

Les étudiants du collège de Gravelbourg, de Regina, de l'Université de Saskatoon, du couvent de Gravelbourg, de Notre-Dame-de-Sion, de Moose Jaw et du collège Prince-Albert, sont en vacances dans leurs familles.

Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., est venu porter main-forte pour les confessions de Noël.

A la messe de minuit, qui fut célébrée avec diacre et sous-diacre, le sermon fut donné par le R. P. Gauvin, O.M.I. Le chant, sous la direction de M. Olier Bédard, a été très bien rendu. Mlle Marie Liboiron touchait l'orgue.

M. et Mme Louis Privé et leurs quatre enfants, de Calgary, et M. et Mme Henri Garand et deux de leurs enfants, Paul et Gilbert, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme Adrien Privé.

Saint-Louis

(Reçu le 28 décembre)

Décès

Le 13 décembre est décédée, à l'hôpital de Prince-Albert, Mme Alexina Lépine, âgée de 46 ans.

Le service funèbre fut chanté le 19 décembre par M. l'abbé L. Leclerc, curé, en l'église de St-Louis. Les porteurs furent MM. Emile Magnin, Octave Régnier, Roderick Morrisson, Henri Begrand, Alain Boucher et Alain Lépine. Les dames de la Ligue Catholique Féminine suivaient le cercueil avec leur bannière.

L'inhumation se fit au cimetière de Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, Edmond, ses enfants: Lucille, garde-malade à Biggar, Pauline (Mme Ovide Boyer), en Allemagne, Norma, Jacqueline, Carol, James et Napoléon, à la maison, et deux soeurs, Odile, de Prince-Albert, et Regina, de Vancouver.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Jackfish

(Reçu le 28 décembre)

Çà et là

MM. Joseph Etnier et Georges Simonneau, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Elphège Carignan pour la fin de semaine.

M. et Mme Arthur Dupuis et leurs enfants, de Vancouver, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Alphonse Dupuis, récemment.

M. et Mme Jim Craig et leur enfant, de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Georges Monin, parents de Mme Craig.

Les pêcheurs ont eu leur premier paiement pour leurs poissons, le 23 décembre.

Wolseley

Déjeuner-communion

Le 11 décembre, les Chevaliers de Colomb du sous-conseil de Wolseley-Sintaluta eurent leur premier déjeuner-communion à la salle paroissiale. Outre les nombreux frères chevaliers et leurs épouses venus de Montmartre et Lemberg, on remarquait le frère Moss, député d'Etat d'Estevan, et le frère Alfred Best, ex-grand chevalier de Wolseley et maintenant de Regina.

Après la grand-messe, les dames des Chevaliers servirent le déjeuner à près de 70 personnes. A la table d'honneur étaient les suivants: M. l'abbé L. Savoie, chapelain, M. Roger Béliveau, grand chevalier de Wolseley-Sintaluta, M. Armand Labrèche, grand chevalier de Montmartre, M. Louis Fournier, de Montmartre, et M. Mass, d'Estevan. Tous ces distingués visiteurs prirent la parole, ainsi que M. Fred Best et le grand chevalier de Lemberg.

Çà et là

Le 18 décembre, les élèves de l'école Ste-Anne, sous la direction de la Rév. Sr Ste-Yvonne et de Mme Hélène Dureault, donnèrent leur concert de Noël qui fut très apprécié par les grands et petits.

M. et Mme Armand Dureault (Madeleine Lachambre) sont les heureux parents d'un fils.

M. et Mme Dumonceau, de Whitewood, visitaient M. et Mme Lucien Dureau, récemment.

M. et Mme Emile Tourigny et leur famille assistèrent aux funérailles de M. Avila Chabot, père de Mme Tourigny, décédé à Gravelbourg le 15 décembre, et dont les funérailles eurent lieu à Ferland le 19 décembre.

MM. James Coueslan et Robert Debruyne, du Collège Mathieu, Mlle Dolorès Tourigny, du Collège Thévenet de Gravelbourg, Mlles Marjorie Bieber et Rose-Marie Wrobel, de l'Université de Saskatoon, sont en vacances de Noël chez leurs parents.

M. et Mme Léon Coueslan et leur famille sont allés visiter M. et Mme Brière (Léa Coueslan) à Calgary pour Noël.

Mme Anna Laplante est de retour chez elle après quelques semaines à l'hôpital de Regina.

MM. et Mmes Ben Schneider, Bill Bieber et Alphonse Pitre et Mme Emile Tourigny assistèrent aux funérailles de Mme Richter, mère de Mme Schneider, tenues à Odessa le 10 décembre.

Mlle Lucie Souchotte est de retour chez sa mère après des vacances de trois mois en Europe et aux Etats-Unis.

Mme Lucienne Moyes, de Vancouver, vint passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Lucien Dureault.

M. et Mme Louis Pelchat fêtent leur 45e anniversaire de mariage

(Reçu le 21 décembre)

ROLLING HILLS — Le samedi 3 décembre, une belle réunion de famille eut lieu à Rolling Hills, Alta, à l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Louis Pelchat. Avant la messe nuptiale, chantée par le R. P. Kewski, les jubilaires renouvelèrent leurs voeux de mariage. L'église était décorée de belles fleurs naturelles.

Le soir, à la salle paroissiale, un succulent banquet fut servi à 45 convives; M. Alex. Syrada agissait comme maître de cérémonies. M. Pelchat répondit en termes émus au toast présenté à la jubilaire par le R. P. Kewski. M. Onil Pelchat, au nom des dix autres enfants et de la famille, adressa quelques mots à ses parents. Les jubilaires étaient assistés de M. et Mme Fernand Charest.

Parmi les 45 convives on remarquait MM. et Mmes Louis et Onil Pelchat et leurs cinq enfants, et Alex. Syrada (Jeannette) et leurs cinq enfants, de Rolling Hills; M. et Mme Ernest Bonneville (Cécile), de Fairholmes, Sask.; Mme Clarence Johnson (Thérèse), de Vancouver, C.-B.; M. et Mme Floyd Hillerud (Noëlla), de Grand Prairies, Alta; M. et Mme Gérard Pelchat et leurs trois enfants, de Brooks, Alta; Mlles Gabrielle et Lillian Pelchat, de Medecine Hat, Alta; M. et Mme Hervé Pelchat et leurs enfants, de Winnipeg, Man., et M. Paul Pelchat, de Penticton, C.-B., ainsi que MM. Paul Comistick et Pete Barth et M. et Mme Fernand Charest.

M. et Mme Pelchat se sont mariés à Ponteix le 16 janvier 1916. Après plusieurs années à Ponteix, ils allèrent demeurer à Fairholmes en 1932, à Guernsey en 1936, et finalement à Rolling Hills, Alta, en 1941. Ils sont maintenant retirés à Medecine Hat depuis deux ans. Pendant l'été, M. Pelchat s'occupe du bac à Jenner.

Bellegarde

(Reçu le 21 décembre)

Çà et là

M. Arthur Bélisle a pris part à un bonspiel à Minot, D.-N.

M. Félix Sylvestre a visité ses enfants, M. et Mme Gérard Bourgeois, de St-Boniface, il y a quelque temps.

MM. et Mmes Fernand Perreaux, Georges Godenir, Georges Gervais et Fernand Petit se sont rendus à Brandon pour affaires.

Le bazar du 11 décembre fut un réel succès. A la loterie, Mme William P. Real gagna une génisse, Mmes Lucien George et Eugène Monin, une poupée, et M. Gabriel Mahin, un gâteau.

Les écoles de Storthoaks et de Bellegarde présentèrent leurs pièces du festival dramatique, le samedi soir 17 décembre dans la salle paroissiale. Une foule nombreuse applaudit chaleureusement les efforts des jeunes écoliers, et de M. Gilles Cop, gagnant du trophée pour meilleur acteur.

Mme Eugène Monin et la chorale de l'école contribuèrent au programme par quelques chants.

Le dimanche 18 décembre avait lieu un bingo organisé par les Dames de Ste-Anne. Les heureux gagnants des dindes furent M. l'abbé E. Toupin, MM. Joseph Poirier, Antoine Roussel, Arthur Sylvestre, Gordon Summerfeldt, Mmes André Sylvestre et Paul George et Mlles Rose-Hélène Wolensky et M. David; $5.00: MM. Fabien Sylvestre, Eugène Cop, Raoul Sylvestre, M. l'abbé E. Toupin et Mmes Paul George et Euclide Bourgeois; $10.00: M. l'abbé E. Toupin; $7.00: M. Euclide Bourgeois.

Montmartre

(Reçu le 21 décembre)

Va-et-vient

MM. et Mmes Emmanuel Breton et Damien Perron se rendirent à Dunrea, le 17 décembre, pour assister aux funérailles de M. Jules Deschênes. Mme Estelle Bilodeau et MM. Jules et Léo Bilodeau, d'Edmonton, se rendirent aussi à Dunrea pour les funérailles de leur beau-frère et oncle. Ils se sont arrêtés à Montmartre, visiter leurs parents et amis. M. et Mme Jules Bilodeau et leurs enfants ont aussi rendu visite à M. et Mme Lucien Vertefeuille.

M. et Mme Amable Coupal firent un voyage à Akima, Wash., où ils visitèrent Mme Fortunat Coupal, ainsi que d'autres parents et amis à Vancouver.

M. Urgel Lafontaine s'est acheté une maison au village, où il a déménagé depuis quelque temps.

M. et Mme Edmond Perras se sont rendus à Brandon pour assister aux funérailles de M. Alphée Beaupré, père de cette dernière.

Les familles Alphonse Dubois, Hector Perras, Réginald Sauvé et Honoré Ferraton ont appris avec peine la mort de leur fils et frère, M. Laurent Dubois, décédé accidentellement à Amos, Abitibi. Il laisse dans le deuil sa jeune épouse, ses parents déjà mentionnés et d'autres frères et soeurs dans la province de Québec.

Malade

Prompt rétablissement à M. Octave Thériault, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour intervention chirurgicale.

Naissance

A M. et Mme Wilfrid Lepage est né un fils à l'hôpital de Montmartre, le 16 décembre.

Gouret

Une partie de gouret fut joué entre les "Estevan Bruins" et les "Brandon Wheat Kings" à Montmartre le 18 décembre. Un grand nombre de personnes y assistèrent; les points furent égaux.

* * *

Le 10 décembre 1960, quelque 500 chèques de remboursement, représentant un montant d'environ $20,000.00, basé sur 10 pour cent des profits, furent envoyés aux membres de l'Association coopérative de Montmartre.

En plus, des paiements aux membres laissant le district et aux successions de membres défunts s'élevaient à $10,000.00, faisant un total d'environ $30,000.00 pour l'année 1960.

La coopérative de Montmartre fut fondée au printemps de 1938 et commença avec une minime distribution de pétrole. Les membres de l'Association possèdent maintenant un magasin général comprenant épiceries, nouveautés et quincaillerie, une cour à bois moderne et une énorme usine pour transformation du pétrole. Les ventes pour 1960 ont atteint environ $500,000.00. A date, les remboursements aux membres se chiffrent à quelque $202,000.00.

Gravelbourg

Anniversaire de mariage

Le lundi 20 décembre fut célébré à Gravelbourg le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Napoléon L'Heureux. La fête qui normalement aurait dû être célébrée le 10 janvier prochain fut avancée au 26 décembre afin de permettre aux enfants et amis des jubilaires d'être présents en profitant des vacances de Noël.

M. et Mme N. L'Heureux sont originaires de la province de Québec. M. L'Heureux naquit le 15 octobre 1882 à Weedon, et son épouse (Marie-Anne Morissette), à St-Donat, comté de Rimouski, le 23 août 1891. Ils furent unis en mariage par M l'abbé Magnan, à Gravelbourg, le 10 janvier 1911.

Les jubilaires eurent 14 enfants dont 10 sont vivants: huit fils et deux filles, Omer, d'Assiniboia, Ovide, Henri, Lucien et Maurice, de Gravelbourg, Léon, d'Ottawa, Joseph, de Vanguard, M. l'abbé Lionel L'Heureux, curé de Milestone, Alice (Mme Georges Marchessault), de Vancouver, et Thérèse (Mme Denis Fauchon), de Mankota. Ils ont 48 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

A 4 h. p.m., une messe d'Action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Lionel L'Heureux, assisté de deux de ses neveux, Robert et Paul-Emile L'Heureux. Ovide et Lucien L'Heureux, fils des jubilaires, firent honneur à la chorale. Au choeur, on remarquait M. l'abbé D. Dugas, curé de la paroisse.

Le soir à la salle paroissiale, en l'honneur des jubilaires, il y eut une réception, où un buffet froid fut servi pour tous les invités. Environ une centaine de personnes étaient présentes mais, parmi les enfants, deux ne purent se rendre, Mme Alice Marchessault, de Vancouver, et M. Léon L'Heureux, d'Ottawa, Ont.

M. P. Morissette, frère de Mme L'Heureux, a résumé la vie de ces vaillants pionniers. M. Elie Dion, l'aîné des petits-enfants, présenta une montre en or à M. L'Heureux, et un collier en or avec diamants noirs à Mme L'Heureux au nom des enfants. Ils reçurent plusieurs autres cadeaux et des bouquets de fleurs.

Bellegarde

Concours d'art dramatique

Le vendredi 16 décembre avait lieu, dans la salle paroissiale de Bellegarde, le concours annuel d'art dramatique de la grande unité scolaire d'Oxbow.

Seulement deux écoles de la sous-unité y participaient. Storthoaks présentait une comédie intitulée "In Doubt About Daisy". Bellegarde arriva sur la scène avec "The Birthday of the Infanta" de Shakespeare.

La salle était remplie à capacité. Plusieurs étaient venus de loin pour encourager et applaudir ces jeunes talents.

Sincères félicitations aux Révérends Frères et aux Révérendes Soeurs pour le grand succès de cette représentation, spécialement au R. F. Yvan et à la Rév. Sr M.-Adélard, professeurs de la grande école, qui n'avaient oublié aucun détail dans la préparation de la pièce et des costumes et dans la disposition de la scène; vraiment on se croyait transporté dans un "palais espagnol".

Un trophée fut décerné à Gilles Cop comme meilleur acteur. Gilles remplit à merveille le rôle titre dans "Hunchback of Notre Dame" et captiva l'auditoire par le naturel de son jeu, ce qui lui valut son succès.

Il faut mentionner Mlle Claudette DePape qui mérite aussi de chaudes félicitations pour son excellent travail. Claudette s'était distinguée l'an dernier dans ce concours annuel alors que l'école de Bellegarde présenta une pièce intitulée "Dark Light".

On ne saurait mesurer la valeur culturelle de ces concours qui ont pour but de préparer les enfants à affronter un auditoire pour s'exprimer librement en public. Cette participation à ces concours dont les Révérends Frères et les Révérendes Soeurs ont pris la charge et à quoi ils se dévouent tant, a une valeur précieuse que les parents ne sauront jamais assez apprécier.

Lilas des Prairies.

Çà et là

Etaient en visite chez leurs parents pour les Fêtes: Mlles Claudette George et Alma Gervais, de Ste-Anne, Man.; Mlle Irène Cop, de St-Eustache; Mlles Paulette Gauthier et Lilianne Sylvestre, de St-Boniface; Mlle Marguerite Petit, de Regina; Mlle Eva Gervais, de Saskatoon; Mlle Rose-Marie Monin, de Weyburn; Mlle Simone Wilvers, de Swift Current; Mlles Marie-José et Yvette Aimé, d'Ottawa; M. Alphonse Martine, de Saskatoon; M. Henri Aimé, d'Ottawa; M. Maurice Bauche, de Winnipeg; MM. Roger Sylvestre et Roger Bauche, de Gravelbourg; MM. Georges Moreau, Edouard Perreaux et Albert Aimé, de Regina, et M. Georges Perreaux.

M. et Mme Raymond Mahin, de Brandon, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Gilbert Mahin; M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface, chez Mme U. Sylvestre; M. et Mme Steve Simon, de Moosomin, chez M. et Mme Julien Revet; M. et Mme Félix Brisbois, de St-Boniface, chez M. A. Brisbois et M. et Mme Fernand Petit; M. et Mme Jean Gaudet, de Brandon, chez M. et Mme A. Wolensky.

M. Georges Martine, étudiant au Séminaire de St-Boniface, est venu chez ses parents, M. et Mme Marcel Martine, pour les Fêtes.

M. et Mme Georges Gervais et leurs enfants se sont rendus au noviciat de Lebret visiter leur fils et frère, Abrin.

M. et Mme André Sylvestre et leurs filles, Liliane et Aimée, ont passé quelques jours chez leurs parents à St-Boniface.

Le mercredi 28 décembre avait lieu un bingo et une soirée familiale dans la salle paroissiale de Bellegarde. Merci aux organisateurs et à tous ceux qui y ont contribué.

Merci spécial au R. F. Loyola, S.C., pour avoir exercé et dirigé la chorale de la messe de minuit.

Radville

(Reçu le 28 décembre)

Çà et là

Le 15 décembre, à la dernière réunion de l'année, les conseillers de Radville ont présenté au département des affaires municipales un projet pour l'installation d'un compteur d'eau, qui fut approuvé.

Prompt rétablissement à Mme René Cherpin et MM. Raymond Ban et Eldon Kimball qui sont hospitalisés.

A M. et Mme Léon Uytteragen, de Gladmar, est né un fils le 14 décembre.

Baptêmes

Marc-Artistide, fils de M. et Mme Armand Prost, né le 18 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Prost.

Thérèse-Marie, fille de M. et Mme Denis Fradette, née le 18 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léon-M. Carles.

Charlotte, fille de M. et Mme Léon-M. Carles, née le 21 décembre. Parrain et marraine, M. Marius Bourassa et Mlle Emma Carles.

Val Marie

Va-et-vient

M. et Mme A. Vadeboncoeur ont reçu leurs enfants, M. et Mme Benoît Vadeboncoeur, d'Allsford, Ile de la Reine Charlotte, et M. Hervé Vadeboncoeur, de Calgary.

Mme Jos. Nadeau et ses filles, Lilliane et Yvonne, de Calgary, et M. et Mme Marcel Nadeau, de Coaldale, Alta, étaient en visite chez M. et Mme L. Jacob.

Mlles Hélène et Lilliane Clément, de Winnipeg, passèrent quelque temps chez leurs parents, M. et Mme S. Clément.

M. et Mme O. Fiset reçurent la visite de M. et Mme M. Kasper et leurs trois enfants, d'Abbey, Sask., M. et Mme F. Morin et leur famille, d'Assiniboia, et Mlle Lilliane Fiset et son fiancé, de Coaldale, Alta.

Mlles A. Briand, de Toronto, Yvonne et Eliza Briand, de Kemberley, C.-B., étaient en visite chez leur mère et leur frère, M. Y. Briand; MM. René et Raymond Pinel, de Calgary, chez leurs parents, M. et Mme O. Pinel; Mlle Georgette Pinel, de Hamilton, chez M. et Mme A. Pinel.

Le jour de Noël, M. et Mme Roger Forêt (Lorraine), de Gravelbourg, sont venus visiter M. et Mme J. Perrault.

M. Marcel Lemire, de Burmis, Alta, a visité ses parents et amis.

M. et Mme D. Lepage, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme N. Lepage et leur famille.

A l'occasion de Noël et du mariage de Mlle Lucille Paradis à M. Paul Le Corre, de Moose Jaw, le 26 décembre, M. et Mme Emile Paradis reçurent la visite de M. et Mme Roland Paradis, de Calgary, et Mlle Rolande Paradis, de Kamloops, C.-B.

Mlles Cécile Côté et Yolande Paradis, institutrices à Willow-Bunch, ont passé le congé chez leurs parents.

M. et Mme L. Nobert (Annette Paradis) et leur jeune bébé, de Calgary, sont venus visiter M. et Mme Eugène Paradis.

Mlle Irène Cornet, de Gravelbourg, a passé la Noël avec ses parents, M. et Mme P. Cornet.

Les étudiants venus de l'extérieur sont Lionel Carrière, de Regina, Paulette Briand et Joséphine Heisler, de Saskatoon, Thérèse Pinel et Lorraine Scantland, du couvent de Gravelbourg, Arthur Pinel, du collège Mathieu de Gravelbourg, Jacques Cornet et Edouard Alie, du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme A. Dumonceaux qui ont perdu leur fils, né le 23 décembre et décédé le 25 décembre.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Jules Nevraumont, de Virden, sont venus, à l'occasion de la fête de Noël, visiter leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Clifford Easton et Harold Lincoln, de Wawota, M. et Mme Gil Dodds, de Kennedy, et leurs oncle et tante, M. et Mme R. Zébière.

En visite chez M. et Mme A. Larrivée pour les vacances de Noël: MM. et Mmes Lionel Larrivée et Fabien Carpentier, de Regina, M. et Mme Arthur Charles et leurs enfants, et M. et Mme O. Legault, de Dumas.

M. et Mme Rodolphe Zébière allèrent prendre un dîner à la dinde chez leurs fille et gendre, M. et Mme Robert Jacques, où tous leurs enfants se réunirent avec Mme Jackson et ses enfants. Ces derniers allèrent ensuite visiter M. Jackson à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Jean Pothier allèrent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Guy Warner, pour y célébrer le nouvel an.

Sintaluta

Visiteurs

A Noël, chez M. et Mme Fred Dolter, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Henri Dolter et leurs fillettes, de Sintaluta, M. et Mme Bud Wright et leur fils, Dougie, de Regina, et Clément Dolter, étudiant au collège Notre-Dame de Wilcox. Chez Mme Egan, ses fils et bru, M. et Mme Bob Kelly, de Regina.

Au Jour de l'An, chez M. et Mme Paul Français, leurs parents, MM. et Mmes Marcel Français et Charles Hinty, leurs frère et soeur, M. et Mme Jean Français et leurs enfants, de Lac Marguerite, et deux vieux amis, M. et Mme Steve Meichel; chez M. et Mme Adolphe Scheinder, leurs frère et soeur, M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cédoux; chez Mme Henri Oudot, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Noël Oudot et leur famille, de Davidson, M. et Mme Charles Oudot et leur famille, de Lac Marguerite, M. et Mme Com Earnshaw et leur bébé, de Sintaluta, et M. et Mme Jim Hood, de Regina.

M. et Mme Ken Kraushaar et leurs enfants sont allés passer le Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme Gédéon Langlois, de Wolseley.

Çà et là

Les Dames de l'Autel de la paroisse Ste-Hélène ont fait une vente de pâtisseries le 10 décembre; ce fut un beau succès. Les recettes ont été remises à M. l'abbé L. Savoie, curé de Wolseley, pour défrayer les dépenses faites pour l'agrandissement de l'église de Sintaluta.

M. l'abbé Léon Savoie est venu célébrer la messe de minuit; les paroissiens le remercient sincèrement, ainsi que les religieuses de Wolseley qui étaient venues pour chanter la grand-messe.

Lac Marguerite

Visiteurs

M. et Mme Jean Français reçurent leurs parents de Sintaluta, M. et Mme Marcel Français, leurs frère et soeur, M. et Mme Paul Français, et leurs enfants, M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gaby, des amies, Mmes Octave Longeau et Eugénie Larchet et M. et Mme Robert Longeau.

MM. et Mmes Teddy Ball, d'Indian Head, Marc Longeau et Adam Stoppler, de Sintaluta, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jack Ziegler.

M. et Mme Peter Banelt ont passé le jour de Noël chez M. et Mme Antoine Platana, de Regina.

M. et Mme Roger Lerminiaux et leur fils, Robert, sont allés passer la soirée du 24 décembre chez M. et Mme Pierre L.B., de Wolseley, et après la messe de minuit de Noël, ont fait le réveillon chez Mme Emile Souchotte.

Dans l'après-midi de Noël, Mme N. Gendron eut la visite de ses enfants, M. et Mme Omer Gendron et leurs enfants, M. et Mme Roger Lerminiaux et leur fils, Robert, et, dans la semaine, M. et Mme Jos. Labrèche et leur bru, Mme Emilien Labrèche, de Montmartre, qui ont aussi visité Mme Louis Douan.

Le lendemain de Noël, Mme Louis Douan a eu la visite de ses enfants pour le repas de famille: M. et Mme Louis Douan et leurs enfants, de Montmartre, M. et Mme Omer Gendron et leurs enfants, M. et Mme Peter Dowotch et leurs enfants, M. et Mme Emile Dewotch et leurs enfants, et sa belle-soeur, Mme N. Gendron.

M. et Mme Robert Longeau recevaient leurs enfants pour le Jour de l'An: MM. et Mmes Marc Longeau, Raymond Longeau et leurs enfants, Camille Longeau et leurs enfants, et M. et Mme Howard Jones et leur fils, Edouard, de Sintaluta.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

(Reçu le 28 décembre)

Votre poste CFRG, "La voix française du sud de la Saskatchewan", présente à ses fidèles auditeurs ses voeux les plus sincères de Bonne et Heureuse Année et vous remercie de votre indéfectible collaboration qui leur fut d'un grand appoint au cours de l'année qui s'achève.

Au seuil de l'année nouvelle, votre poste CFRG-CFGR continuera, comme par le passé, de remplir la mission qu'il lui fut confiée à savoir: le rayonnement de notre culture et de notre langue parmi les populations du sud de la Saskatchewan.

Toujours à la pointe du combat, sans un instant de défaillance, le personnel de votre poste, sous le commandement de son directeur, M. Dumont Lepage, peut être considéré comme les "parachutistes" de la cause française dans le sud de notre province. Tous les jours de 7 h. a.m. à 11 h. p.m., dimanches et jours de fêtes, cette équipe animée d'un esprit de "commando" maintient une "tête de pont" solide et assure la liaison avec nos compatriotes restés fidèles à une cause sacrée "Notre langue et notre foi".

M. M.

Saint-Front

(Reçu le 28 décembre)

Décès

Le mercredi 21 décembre eut lieu, en l'église de St-Front, une messe de Requiem pour le R. P. C. Lesage, P.S.M., qui succomba à une crise cardiaque le samedi 17 décembre à Pointe-du-Lac, près de Montréal, après quatre ans et dix mois de paralysie.

Le service fut chanté par le R. P. G. Massé, P.S.M., curé actuel, assisté des RR. PP. G. Van Vynckt, P.S.M., de Tisdale, et B. Sharkey, P.S.M., de Melfort, comme diacre et sous-diacre. Allocution fut donnée par le R. P. J. Rivard, P.S.M., de St-Brieux. Assistèrent au choeur: les RR. PP. A. Robveille, curé de Périgord et prédécesseur du défunt comme curé de St-Front, U. Dubois, de Hudson Bay, et C.-E. Charest, de Tisdale, tous prêtres de Ste-Marie, et le R. P. M. Matthews, O.S.B., de Naicam.

Le Père Lesage naquit à St-Léon, près de Trois-Rivières, en novembre 1900, fut ordonné à L'Assomption en 1925 et vint aider les prêtres dans leurs missions autour de Tisdale et St-Brieux jusqu'en 1945 alors qu'il fut nommé curé de St-Front. Il y resta jusqu'en février 1956 lorsqu'il fut frappé d'une première attaque de paralysie.

Çà et là

Le R. P. G. Massé, P.S.M., est revenu de l'hôpital de Saskatoon après trois semaines d'absence. Durant ce temps, le R. P. G. Van Vynckt, P.S.M., de Tisdale, vint chanter la messe les dimanches, les premiers vendredis du mois et le 8 décembre.

M. et Mme Philippe Bussière, de Vonda, ont visité la famille Maurice Bussière, le 8 décembre.

Lac Pelletier

(Reçu le 28 décembre)

Mariage Ens-Liboiron

Le 12 novembre, dans l'église St-Joseph de Vanguard, M. l'abbé A. Chabot célébrait le mariage de Mlle Irène Liboiron, fille de Mme René Ginet, de Neville, à M. John Ens, fils de Mme Margaret Ens, de Blumenhof.

La mariée fit son entrée au bras de son beau-père, M. René Ginet. Elle était charmante dans sa robe blanche de nylon, garnie de dentelle appliquée. Son voile court était retenu par un diadème garni de paillettes et de pierres du Rhin. Elle portait un missel blanc surmonté de roses rouges et un chapelet couleur de perle. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perles, cadeaux du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Kathleen Wall, cousine du marié, et Lucille Ginet, soeur de la mariée, étaient vêtues de robes en velours rouge avec accessoires blancs. La petite Nicole Carrignan, de Ponteix, cousine de la mariée, était bouquetière et portait une robe en velours rouge. Le petit frère de la mariée, Marcel Ginet, portait les bagues.

Les garçons d'honneur étaient MM. David Ens, frère du marié, et Denis Ginet. MM. Jake Ens et René Liboiron, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie, un souper à la dinde fut servi à 175 invités au sous-sol de l'église. Les Dames de l'Autel avaient préparé le repas.

La table d'honneur était décorée d'un gâteau à trois étages et de fleurs naturelles assorties. Le toast à la mariée fut proposé par M. James Lyding. Le marié répondit gentiment. Un programme de musique et de chants fut apprécié de tous. M. Irvin Studer était maître de cérémonies.

Après la réception, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces au Montana. La mariée portait un ensemble de lainage blanc avec jaquette de fourrure et accessoires bleus. Son corsage se composait de roses rouges. A leur retour, M. et Mme Ens se sont établis à Blumenhof.

Va-et-vient

Plusieurs parents et amis se sont rendus chez M. et Mme Aristide Unvoas, le 15 décembre, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Unvoas.

M. et Mme Lucien Levasseur et leurs enfants, de St-Brieux, étaient en promenade chez leurs parents, M. et Mme Narcisse Laverdière, pour les Fêtes.

Mlle Gertrude Chabot, de Montréal, est venue passer les Fêtes avec ses parents, M. et Mme Alphonse Chabot.

Mlle Yvonne Perron, institutrice à Saskatoon, est en vacances de Noël chez sa mère, Mme V. Perron.

M. Denis Pellerin, du Collège de Gravelbourg, passa les Fêtes chez ses parents, M. et Mme G. Pellerin.

Mmes Emile Péru et L. Le-Marellec étaient de passage à Edmonton, la semaine dernière, et ont rendu visite à une amie, Mme G. Chatry, bien malade à l'hôpital.

M. et Mme Cléophas Métivier sont partis à Swift Current pour les mois d'hiver.

Malades

Prompt rétablissement à Mlles Irène Monette et Luce Arcand, hospitalisées à Swift Current, et à Mme B. Monette, patiente à l'hôpital de Gravelbourg.

Prud'homme

Festival de Noël

Le 18 décembre eut lieu, à la salle paroissiale, le festival de chants de Noël avec la chorale de Prud'homme. Un groupe de jeunes ouvrirent le programme avec une fanfare de rythme "Jingle Bells", suivi de la chorale des hommes et des étudiants qui interpréta "Minuit, chrétiens", "Silent Night" et "Les anges dans nos campagnes". Furent solistes: MM. F. Normand, R. Proulx et L. Lafrenière et Mlle R. Bussière; au violon, Mme C. Hannotte.

Pour troisième numéro, Mme L. Viczko chanta "White Christmas" et "D'où viens-tu, bergère". MM. L. Bandet et J. Lafrenière furent applaudis pour leur duo mimé "La dernière bûche". Suivirent deux chants ukrainiens par un groupe de jeunes, dirigé par M. Tornoski. "Ave Maria" de Gounod et "Deck the Halls" furent très bien rendus par Mme Thérèse Jeanneau. La chorale de l'école, accompagnée par les élèves de musique, exécutèrent ensuite "Joy to the World", "Trois anges" et "First Noel".

M. Léo Lafrenière fut applaudi et rappelé pour son solo "Noël d'Irlande". La chorale des hommes et des élèves combinèrent leur voix pour exécuter avec brio "Ça bergers, assemblons-nous", "Cloches, tintez", "Il est né le divin Enfant" et "Noël des petits oiseaux". Les solistes furent MM. H. Loiselle, E. Lafrenière, A. Lepage et L. Loiselle.

Pour terminer cette belle soirée, MM. S. Bandet et R. Proulx chantèrent ensemble "Bénédiction du Jour de l'An" et M. Proulx donna la bénédiction traditionnelle à sa famille agenouillée autour de lui.

Sincères remerciements à la directrice, la Rév. Mère St-Jean, et à la pianiste, la Rév. Mère M.-Adélaïde, pour tout le temps et l'effort qu'elles mirent pour faire de ce festival un véritable succès. Merci spécial aux mères de familles qui durent souvent préparer à la hâte le souper afin que les hommes et les jeunes puissent se rendre aux pratiques.

Mariage Loiselle-Grimard

Le mardi 27 décembre, Mlle Rita Grimard unissait sa destinée à M. Paul Loiselle, de Vonda, Sask. Il y eut échange d'anneaux et le mariage fut béni par M. l'abbé Paul Carrière. Au choeur on remarquait M. l'abbé O. Lacroix, de Vonda, et M. l'abbé E. Poilièvre qui expliquait la cérémonie à mesure qu'elle se déroulait.

La mariée était charmante dans sa robe blanche de tulle et dentelle de nylon. Son voile court était retenu par une petite couronne. Elle était accompagnée des filles d'honneur, Mlles Hélène Grimard, Lorraine Loiselle et Margo Fournier, toutes trois en robes de velours rouge vin, une plume blanche dans les cheveux et des petits bouquets de chrysantèmes blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Louis Grimard, Guy Loiselle et Laurent Bussière.

Mmes Grimard et Loiselle, mères des mariés, portaient une robe deux pièces écru avec accessoires blancs et mauve respectivement.

La réception chez M. Loiselle à Vonda fut suivie du souper à la salle de Prud'homme et de la soirée dansante à Vonda.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume beige avec accessoires blancs et une jaquette de fourrure. M. et Mme Paul Loiselle résideront sur leur ferme, à Vonda.

Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, M. Bob Brault, MM. et Mmes Guy et Laurent Grimard et Laurent Loiselle, de Saskatoon, M. et Mme W. Dubé, de St-Brieux, Mlle Hélène Grimard et MM. Edouard Boutin, Luc Tremblay et Jean Duret, de Victoire, MM. Jean-Paul et Louis Grimard, du Collège de Gravelbourg.

Çà et là

Grâce au don généreux d'un paroissien le soir de Noël, on pouvait voir le clocher de l'église tout illuminé.

Pour les Fêtes, on remarquait plusieurs visiteurs dans la paroisse: M. et Mme Jos. Jeanneau, de North Battleford, chez M. et Mme A. Jeanneau; M. et Mme A. Préfontaine et M. Donald Préfontaine, de Saskatoon, chez M. et Mme E. Préfontaine; M. et Mme Sylvain Préfontaine, Mme Edna Préfontaine et M. et Mme J. Haydes, chez MM. et Mmes Ludger et Edouard Painchaud; Mme Yvette Wells et sa famille, MM. et Mmes Maurice et Henri Lepage, de Saskatoon, chez M. et Mme Colin Lepage; MM. les abbés André Poilièvre et Maurice Jeanneau, chez leurs parents; M. et Mme Guy Gareau et leurs fillettes, de Bellevue, chez des amis de Prud'homme.

Etaient en vacances de Noël dans leurs familles: Normand Rivard, Ronald Loiselle, Louis et Armand Normand, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, Raymond Beauregard, Louis et Jean-Paul Grimard et Donald Bandet, du Collège de Gravelbourg. Mlle Rivard, de l'Ecole ménagère de Prince-Albert.

Fairholme

(Reçu le 28 décembre)

Çà et là

M. et Mme Ernest Thibault, accompagnés de M. et Mme Arthur Tanguay, sont allés visiter M. et Mme Florent Pelchat à Vawn, le 11 décembre. Ils ont aussi visité le R. P. Gérald Pouliot, O.M.I., en chemin.

Prompt rétablissement à Mme Cécile Bonneville, patiente à l'hôpital de North Battleford, et à M. Alphonse Roberge, hospitalisé à Saskatoon.

M. et Mme Ernest Thibault ont visité M. et Mme Alphonse Dupuis à leur nouvelle place, le 18 décembre.

MM. et Mmes Arthur Dorval et James Schmaltz et Mlle Hélène Germain ont assisté au concert des élèves de Vawn, le 21 décembre.

M. et Mme Robert Chalifour et leur fils, Paul, étaient de passage chez M. Ernest Thibault, le 21 décembre.

M. Harvey Thibault, de l'Université de Saskatoon, est en vacances de Noël chez ses parents.

Dumas

Va-et-vient

Etaient en vacances de Noël chez leurs parents: M. et Mme Alex. Boulet et leur fille, Thérèse, de Winnipeg, leurs frères et belles-soeurs, M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks, M. et Mme Adélard Boulet et leur fils, Wayne, de Dunrea; M. Antonio Martin chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Thériault, de Mutrie; M. et Mme Robert Jacques chez leurs fille et gendre et petits-enfants, MM. et Mmes W. Wyporowich et Emile Bandu, de Kipling; Mme Georgette Lemoine et ses fille et petite-fille, Denise et Linda, chez M. et Mme Maurice Zébière; Mme Donat Lamontagne et sa fille, Jeanne, chez des parents et amis de l'Ontario.

Une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Alphonse Lamontagne à l'occasion de la fête de Noël. Etaient présents, M. et Mme Pat Lamontagne et leur fils, Richard, de Winnipeg, M. et Mme Léo Lamontagne, de Wawota, et leurs fils, Victor, de Regina, et Denis, de Winnipeg, et les autres membres de leur famille, ainsi que Frank, employé chez M. Léo Lamontagne, à Wawota.

Mlle Fernande Blaise passa les Fêtes chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Emile et Dan Blaise.

Naissance

M. et Mme Adrien Bessette (née Aline Godard) ont le bonheur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Gisèle-Noëlla, née le 25 décembre à l'hôpital de Kipling.

Prince-Albert

(Reçu le 28 décembre)

Vacances des Fêtes

Les étudiants de toutes les écoles de Prince-Albert commencèrent leurs vacances le jeudi 22 décembre pour retourner à leurs écoles respectives le mardi 3 janvier. Ceci fut pour toutes les écoles publiques et séparées, y compris les Collèges Riverside, P.A.C.I. et Composite et le Collège St. Mary's.

Le Collège Notre-Dame et l'Académie de la Présentation de Marie n'ouvriront leurs portes que le lundi 9 janvier, cette dernière afin de donner aux élèves de race ukrainienne l'occasion d'observer leur fête de Noël qui tombe le samedi 7 janvier.

La Légion Canadienne

A l'assemblée régulière, le mercredi 14 décembre, Camarade Jim Turner fut réélu par acclamation. Les autres officiers élus furent M. le Dr A. H. Godwin, MM. Jack Hadley et G. Bristowne, 1er, 2e et 3e vice-présidents; au comité de l'exécutif, les camarades W. J. Luck, T. Wick, Don Neilson, A. Primeau, Glen Nelson et A. Anthony.

Voici les noms des heureux gagnants des essais dans un concours organisé par la branche locale de la Légion Canadienne: Mlle Ila Gibbons, grade 12 C, étudiante de l'Institut Collégial Prince-Albert, remporta le 1er prix: $15.00 et le trophée du "United Service Institute" dans la classe senior. Beverley Garlick, grade 8, de l'Académie de la Présentation de Marie, obtint le 2e prix (classe senior). Donald Derkatz, grade 8, de l'Orphelinat St. Patrick, obtint le 1er prix de la classe junior, et Félicity Turvey, grade 12, du Riverside Collegiate, le 2e prix.

Les juges du concours, M. W. F. Payton, M. l'abbé A. P. Leslie, curé de Wakwa, et M. Jim Spooner, professeur au Collège Riverside.

Pour terminer, une réception de Noël fut tenue dans la salle Arcade.

La présentation fut faite dans la salle Arcade le 18 décembre, conjointement avec la distribution des cadeaux de Noël pour les enfants des vétérans en particulier, et aussi pour tous ceux qui donnèrent leurs noms.

La grande salle était littéralement remplie d'enfants accompagnés de leurs parents. Sur l'estrade, les deux porte-drapeaux officiels de la Légion, camarades Albert-L. Pagé et Harry Davies, rehaussaient l'éclat de la cérémonie.

Malades

Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, et M. Herman LaHaye, patients à l'hôpital Ste-Famille, étaient dans un état critique encore, le 22 décembre.

Départ

M. et Mme Louis-A. Boileau quitteront Prince-Albert le mercredi 11 janvier à destination de Regina, M. Boileau ayant été élu vice-président du "Saskatchewan Wheat Pool", récemment; il est aussi directeur du district no 15 comprenant Prince-Albert, où il réside depuis 1947 après avoir complété 20 années de service comme secrétaire de la municipalité de Hoey, Sask.

M. Louis Boileau prit une part active comme membre du "Rotary Club" et des Chevaliers de Colomb, et fut pendant plusieurs années président du Bureau des Ecoles Séparées de Prince-Albert.

Son épouse fut vice-présidente diocésaine de la L.F.C. de la Branche St-Marc, ainsi que directrice du groupe féminin de la Société d'Agriculture.

Visiteurs

Lors de leur courte visite à Prince-Albert, l'hon. John Diefenbaker et sa charmante épouse furent honorés, lundi dernier, à la caserne militaire Caruiory, par S. H. le Maire Allan Barsky.

Au cours d'une réception spéciale donnée dans le "Mess des Officiers", il présenta un certificat de Distinction au Premier Ministre, en disant "que c'était la première fois qu'un tel certificat était présenté en cette ville". En réponse, M. Diefenbaker dit "qu'il sera très honoré s'il met sa vie au diapason de cette distinction".

Victoire

Fête des enfants

L'organisation du Cartel du blé de la paroisse a préparé un après-midi de récréation pour les élèves de l'école et leurs petits frères et soeurs.

Après quelques films en couleur, les élèves ont présenté un pageant qui fit revivre en quelques instants de réalité la naissance émouvante de Jésus annoncée par des Anges, l'adoration des bergers et des mages et des enfants de Bethléem. Dans le dernier tableau, des enfants, vivant au XXe siècle, ont présenté, sur une immense patène dorée, leurs matières de travail, arithmétique, grammaire, pensums, règle, etc. Tandis que ces enfants déposaient leurs offrandes, deux petits angelots mettaient aussi sur la même patène l'Enfant-Jésus de la crèche, et deux grands anges offraient le tout au Dieu Tout-Puissant.

Après ce tableau, un autre film intitulé "Le plus petit ange" fut donné.

Le représentant du Cartel du blé a remis à Gilles Francoeur et à Roger Duret leur diplôme obtenu en suivant les cours de la coopérative.

Au sortir de la salle, chaque enfant a reçu un sac de friandises de Noël.

Fête pour les Indiens

La Croisade de Victoire avait entrepris d'organiser une fête pour les Indiens de la mission de Whitefish, à quelque trois milles de Victoire, où se dévouent depuis 17 ans les Filles de la Providence.

A une réunion de chefs, il fut décidé qu'on inviterait les Indiens au pageant de Noël et que chaque équipe s'occuperait d'apporter quelque chose pour faire un sac à chacun des 65 élèves Indiens fréquentant l'école actuellement.

Les chefs ont pris leur rôle sérieusement et se sont appliqués à demander à chacun de leurs équipiers la petite somme de .05 sous. Grâce à la générosité des équipes et grâce aussi à la générosité de M. Gérard Pelletier, gérant du magasin, les chefs ont été heureux de préparer les 65 sacs bien garnis. Le bienfaiteur, M. Léonce Duret, a permis aux chefs d'aller eux-mêmes à la mission, inviter les Indiens et leurs professeurs.

La Croisade de Victoire est fière de ce geste et elle se sent amplement récompensée par tous ces petits visages indiens souriants et désireux de dire merci.

Voici les noms des chefs et de leurs équipes: 1ère et 2e année: les Croisillons: Mariette Tremblay, équipe Jeanne-d'Arc: Claire Préfontaine, Cécile Brassard, Gisèle Lemire; Ronald Pelletier, équipe St-Paul: Denis Préfontaine, Paul Lemire; Marcel Pelletier, équipe Dominique Savio: Serge et Richard Duret; Béatrice Watrin, équipe Ste-Marie: Hélène Préfontaine, Clémence Duret, Loise Comtois; Pauline Charpentier, équipe Maria Goretti: Ghislaine Beaulac, Denise Brassard, Jocelyne Beaulac; Jacques Duret, équipe St-Jean-Baptiste: Clément Beaulac, Raymond Préfontaine, Gilles Préfontaine, Laurent Préfontaine; Sylvia Francoeur, équipe Notre-Dame de Fatima: Doris Proulx, Verna Proulx, Ann Collins, Lucille Collins; Denise Pelletier, équipe Notre-Dame de Lourdes: Francine Duret, Lise Bonneau, Thérèse Lemire; Alice Lemire, équipe Ste-Marguerite-Marie: Rita Dumais, Clémence Pelletier, Claudette Comtois; Monique Duret, équipe Regina Angelorum: Laurence Dufour, Denise Pelletier, Estelle Tremblay, Thérèse Bonneau, Cécile Pelletier; Claire Tremblay, équipe Stella Matutina: Anita Comtois, Carmen Pelletier, Gaétane Duret, Marie Watrin; Roger Duret, Gérard Watrin, Albert Francoeur, Marcel Comtois, Aristide Desjardins, Jean Watrin.

Les élèves du cours supérieur ont fait parvenir 22 lettres à M. Argue pour le féliciter des paroles encourageantes prononcées à Willow-Bunch au sujet de la télévision française. Ils ont aussi écrit à l'hon. J. Lesage, premier ministre du Québec, pour le remercier de créer un Ministère Culturel pour les minorités franco-canadiennes.

Penticton, C.-B.

Çà et là

M. et Mme Regis Bert sont de retour d'un voyage à Calgary et Radville où ils ont visité leurs enfants.

Mme Delphis Ranger est partie pour New Westminster où elle passera deux semaines avec ses enfants.

Mlles Léa et Rosalie Chéramy, de Vancouver, sont venues passer les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Fernand Chéramy.

M. et Mme Edouard Labonté sont de retour après avoir passé un mois dans leur famille à Forget, Sask.

Prompt rétablissement à M. Maisonneuve qui doit être hospitalisé.

Albertville

(Reçu le 28 décembre)

Décès

M. Octave Nault, âgé de 78 ans, est décédé le 29 novembre à l'hôpital après une longue maladie. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, le 5 décembre. L'inhumation eut lieu dans le cimetière d'Albertville. M. Lucien Nault, de Lester Station, P.Q., neveu du défunt, était présent aux funérailles et conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Paul et Alphonse Beauchêne, Robert Samson, Mike Saltys, John et Albert Ledoux.

Baptême

Marcel-Norman-Joseph, fils de Paul-Emile Pellerin et de Simonne Lavoie. Parrain et marraine, Alfred et Louise Pellerin, frère et soeur de l'enfant.

Willow-Bunch

A Noël, la messe de minuit, célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, fut suivie d'une messe d'Action de grâces, au cours de laquelle la foule chanta des cantiques. L'église était remplie à capacité. M. l'abbé Latendresse donna le sermon en anglais et en français, et exprima ses meilleurs voeux aux paroissiens.

La plupart des jeunes, étudiant à l'extérieur, sont venus passer les Fêtes chez leurs parents et amis.

M. l'abbé Fernand Ducharme, de Coderre, visita des parents et amis à Willow-Bunch, le jour de Noël.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le jour de Noël.

M. et Mme Paquin (Gertrude Therrien) et leur famille, de Moose Jaw, sont venus voir leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Dollard Piché, à Noël.

M. et Mme Emery Bilodeau et leur fille, Carmelle, de Gravelbourg, sont venus passer le jour de Noël chez leurs parents et amis.

Mme Jim Desautels, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, pour le congé de Noël. Mme J. Desautels est la soeur de Mme Pierre Campagne.

M. et Mme Olivier Mulouin, de St-Boniface, sont venus passer Noël chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Gérard Verhelst.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leurs enfants, Roger et Marguerite, sont allés à Lebret le jeudi 29 décembre, visiter leur fils et frère, le R. F. Lionel, O.M.I..

Mlle Juliette Savoie, de l'Aviation canadienne, était chez ses parents pour quelques semaines. Elle commencera son entraînement bientôt.

Une journée de récollection, organisée par la Jeunesse Etudiante Catholique, eut lieu le 31 décembre. Une messe fut célébrée par M. l'abbé Alfred Bouchard, aumônier de la J.E.C. La journée se termina par une heure sainte, suivie de la bénédiction du St-Sacrement.

Décès

M. Jean Bruneau, de Maillardville, C.-B., beau-frère de Mmes Joseph Bruneau et Alcide Beauchesne, de Willow-Bunch, est décédé subitement le mardi 20 décembre à l'âge de 53 ans.

Debden

Décès de M. A. Courchêne

M. Albert Courchêne, marchand bien connu dans la paroisse, est décédé subitement à North Surey, C.-B., où il était allé passer l'hiver.

Natif d'Oak Lake, Man., M. Courchêne demeurait à Debden depuis quarante ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Lionel, de North Surey, et Robert, de Debden; trois filles, Isabelle (Mme Léo Doucette), de North Surey, Lucille (Mme George Klein) et Ginette, de Debden; six soeurs, Angélina (Mme O. Loiselle), de Saskatoon, Blanche (Mme J. Courchêne), de St-Benedict, Sask., Graziella (Mme W. Doucette), Odole (Mme I. Doucette), Honora (Mme A. Archambeault), de Duck Lake, et Marie-Ange (Mme R. Brecknel), de Saskatoon; quatre frères, Omer, de Duck Lake, Alfred, de Wakaw, Achille, de Victoria, C.-B., et Wilfrid, du Brésil.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le 19 décembre. M. l'abbé Ernest Labbé, curé, chanta la messe de Requiem, assisté de M. l'abbé Luc Gaudet, curé de Big River, et du R. P. F. Gamache, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Wilfrid Desfossés, curé de Victoire, était présent au choeur.

Les porteurs étaient MM. Arthur Tremblay, Thomas Collins, Isidore, W. et Léonard Doucette et A. Richard. M. Casimir Charpentier portait la croix.

Le salon funéraire MacKenzie, de Prince-Albert, était en charge des funérailles.

M. Wilfrid Courchêne était le seul membre de la famille qui ne put assister aux funérailles.

Çà et là

M. et Mme Henri Bonneau sont allés à St-Paul et à Fort Kent, Alta; MM. et Mmes Emile Couture et Henri Bilodeau, à Winnipeg, et M. et Mme Lawrence Gibney et leur famille, à Duck Lake.

Sont venus passer les vacances de Noël dans leurs familles: Mlles Pauline Demers et Lisette Couture, de Duck Lake, Mlle Thérèse Bilodeau, de Vawn, M. Jean-Louis Lajeunesse, de Regina, Mlles Eléonore Sévigny et Denise Lehouillier, du pensionnat de Duck Lake, ainsi que Gilles Bilodeau, Roger Cyr, Camille Bilodeau, Lucien Jean et André Houde, du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Mme Wilfrid Fortier, de Winnipeg, est venue visiter ses parents, M. et Mme Amédée Ruel.

M. et Mme Eugène Durette ont eu la visite de Mlle Eugénie Durette, de Prince-Albert.

MM. Raymond Lepage, de Meadow Lake, et Roland Lepage, de Cut Knife, ont passé la fête de Noël chez leur mère, Mme Philippe Lepage.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 9

Ils marchèrent à côté, l'un de l'autre en silence.

Soudain, Christiane éclata:

— Pensez-vous que ce soit bien agir de rester au loin toute une nuit et un jour, sans faire savoir à personne où vous êtes, et de laisser les gens dans l'inquiétude, se demandant ce qui est arrivé?

Il la regarda avec étonnement:

— Qui est inquiet? Je voudrais bien savoir quelqu'un qui s'intéresse à moi assez pour se tourmenter à mon sujet. Qui s'est inquiété de moi? répéta-t-il.

Elle comprit instantanément l'erreur commise.

— Oh! tout le monde, dit-elle, confuse: Michel, Gaddy, Mélie, tous vos hommes.

Une pause. Un sourire singulièrement tendre passa un instant sur les lèvres de Gérard.

— Je suis extrêmement fâché d'avoir causé tant de soucis à Gaddy, à Mélie, à tous mes hommes, dit-il. Et vous, Christiane, avez-vous aussi été peinée?

Elle le regarda avec défi, à la fois fâchée et contente de l'emploi de son nom de baptême.

— J'étais inquiète. Pourquoi aurais-je honte d'en convenir? Nous avons entendu que vous aviez été l'objet d'une attaque, on affirmait même que vous aviez été tué.

— On ne me tue pas si facilement, dit-il d'un ton bref.

Puis il ajouta, de la même voix impassible:

— Si je l'avais été, cela vous aurait-il fait beaucoup de peine?

— Vous semblez me croire dénuée de coeur, dit-elle, les lèvres tremblantes. Il va de soi que la mort tragique d'un voisin vous cause quelque émotion.

— Alors, c'est parce que vous n'étiez pas rassurée sur mon compte que je vous trouve ce soir sur la route?

— Je ne pouvais dormir.

— A cause de l'accident qui aurait pu m'arriver?

— Qu'importe! dit-elle avec un mouvement impatient qu'il connaissait bien.

— Si, cela importe, dit-il, moins que d'habitude maître de sa voix, cela importe beaucoup. Savez-vous pourquoi?

Il s'arrêta et prit une de ses mains, avec dans ses yeux une résolution qui fit le coeur de Christiane battre encore plus vite.

La lune disparaissait lentement derrière de lourds nuages, les laissant tous deux presque dans l'obscurité.

— Savez-vous pourquoi, redemanda-t-il à voix basse.

— Non, murmura-t-elle, faible et ébranlée.

Elle sentit son bras entourer ses épaules et son souffle sur ses cheveux. Elle essaya de se dégager.

— Christiane, murmura-t-il, vous a-t-il fallu si longtemps pour savoir que nous nous aimions?

— Laissez-moi! laissez-moi! protesta-t-elle, s'arrachant de son étreinte par un violent effort.

Il la ramena à lui.

— Chère petite folle bien-aimée, murmura-t-il de la voix devenue à la "petite folle" dangereusement chère. Toute autre que vous aurait deviné que je vous ai aimée presque du premier jour. Bien-aimée, vous vous êtes trahie, ce soir; je sais que, vous aussi, vous m'aimez.

Avant qu'elle pût reculer, il lui baisa les cheveux. Avec un petit cri, elle s'écarta. Il la ressaisit et la tint plus près de sa poitrine.

— Laissez-moi aller, dit-elle d'une voix vibrante. Comment osez-vous me dire que vous m'aimez? Pour qui me prenez-vous pour m'insulter ainsi?

— Il me restait à apprendre qu'un homme insulte une femme en lui faisant l'aveu de son amour, dit-il.

— De vous à moi, c'est une insulte, reprit-elle, ardente. Et vous le savez bien!

— Je l'ignore absolument. Je vous serais reconnaissant de m'éclairer.

Il crut entendre un sanglot réprimé. Pourtant ce fut d'une voix hautaine qu'elle répondit:

— Je sais votre secret . . . et je vous méprise.

Il y eut un bref silence; une barrière infranchissable s'était élevée entre eux.

— Puis-je vous demander de vous expliquer? demanda-t-il avec un calme affecté. Vous parlez d'un secret. Un peu romanesque. Certes, il y a eu dans ma vie quelques épisodes que je ne crois pas nécessaire de raconter à tous. Lequel est venu à votre connaissance?

— Un épisode que vous semblez avoir oublié . . . J'ai entendu parler de votre femme.

— Vraiment? Que vous en a-t-on dit?

— Ainsi, vous reconnaissez que vous êtes marié? dit-elle, sa voix s'étranglant dans sa gorge.

— Je me suis marié il y a dix ans.

— Et vous osez me parler comme vous l'avez fait! s'exclama-t-elle d'une voix cinglante. Oh! je voudrais être un homme pour vous cravacher comme vous le méritez.

La lune, se dégageant de son voile de nuages, éclaira les deux visages contractés, extrêmement pâles.

— Continuez, dit Kerlay du même ton calme. Vous avez certainement quelque chose de plus à dire. Vous n'avez pas épuisé votre répertoire.

— Comment osez-vous plaisanter? s'indigna-t-elle.

— Je ne suis pas d'humeur à plaisanter, je vous affirme. Vous jugez que c'est un crime impardonnable à un homme de dire à une femme qu'il l'aime. Car, si j'ai bien compris, c'est là mon péché.

— Je pense que c'est impardonnable à un homme marié de parler d'amour à une autre femme.

— Je le pense aussi. Nous sommes complètement d'accord. Il serait bon de reprendre la route de chez vous; nous pourrions, tout en marchant, continuer notre conversation.

— Je n'ai pas besoin que vous me reconduisiez, dit-elle, hautaine.

Elle s'éloigna rapidement. Il la rejoignit.

— Au risque de vous importuner, je ne vous laisserai pas aller seule.

— A quel point l'on peut se tromper! . . . Je vous avais jugé si . . . si différent.

— Nous jouons aux propos rompus, dit-il froidement. Puisque, après ce soir, vous ne daignerez plus, je pense, m'accorder l'honneur de votre société, une explication ne serait pas nécessaire. Pourtant je préfère qu'une jeune fille aussi résolue que l'est la propriétaire de Roseterre ne me tienne pas pour coupable de la vilaine conduite qu'elle me prête. Je vous ai dit que je me suis marié il y a dix ans . . . Si je n'étais pas libre maintenant, jamais je n'aurais eu l'audace de vous dire un seul mot de mes sentiments . . . Je ne suis pas un gredin.

— Libre? répéta-t-elle. Qu'entendez-vous par là? Etes-vous divorcé?

— Non. La mort nous a séparés, il y a quatre ans.

Christiane pâlit davantage.

— Pardonnez-moi, dit-elle d'une voix étouffée. Qu'allez-vous penser de moi?

Gérard Kerlay était profondément blessé.

— N'en parlons plus, dit-il. Oubliez tout ce que je viens de vous dire ce dernier quart d'heure. Je n'y ferai plus aucune allusion, vous n'aurez plus à vous plaindre jamais de mes insultes ou de ma conduite malhonnête.

Comme tous deux s'arrêtaient, le camp en vue, le regret du bonheur perdu traversa comme une lame le coeur de Christiane. Sous l'empire d'un besoin éperdu de le ressaisir:

— Je suis très peinée . . . et très honteuse, dit-elle en posant sa main sur la manche de Gérard.

— Prenez garde, s'il vous plait, dit-il d'un ton glacial, j'ai le bras blessé.

Sans un mot, elle s'éloigna et monta la pente rocheuse conduisant à son habitation.

Il resta sur place jusqu'à ce qu'elle en eût fermé la porte. Alors il remonta à cheval, dévoré d'une fureur où se mêlaient la haine et l'amour.

CHAPITRE XI

— Ma petite Christiane, dit Mélie, le lendemain matin, à la maîtresse aimée, ce n'est pas raisonnable de rester dehors la nuit, tu cours le risque d'être blessée, assassinée, ou pire. M. Kerlay, qui est fort et qui était certainement armé, a été lui-même attaqué et blessé.

Christiane ne put contenir une exclamation:

— M. Kerlay attaqué et blessé? Où? Quand?

— Eh bien! la nuit dernière, mon agneau, à un mille ou deux de la ville qu'il venait de quitter. Il a le bras gauche tout abîmé; je le tiens de cette tête en l'air de Michel.

Christiane s'acquitta ce jour-là de sa tâche habituelle, mais le coeur n'y était pas. Pour la première fois, elle détesta Roseterre, sa mine et tout l'entourage.

La scène de la veille, encore vivante dans son esprit, elle ne pouvait s'expliquer sa stupide conduite, ni se pardonner ses paroles insolentes. Quel démon d'orgueil l'avait poussée?

Le bonheur désiré avait passé à portée de sa main, et par une ridicule erreur elle l'avait repoussé.

Il ne lui pardonnerait jamais; elle se rappelait le regard qu'il lui avait jeté lorsqu'elle avait touché son bras.

Mélie tournait autour d'elle comme une poule autour d'un poussin malade.

— Qu'est-ce qui te tourmente, ma mignonne? Tu n'es pas dans ton assiette? Ne te fais pas de bile pendant que tu es jeune; les soucis viendront assez vite, quand tu auras un mari et des enfants. Les ouvriers te demandent-ils une augmentation de salaire?

Christiane préparait les feuilles de paye, car c'était le samedi. Elle posa sa plume.

— Mais non, ma bonne Mélie, tout marche très bien.

— Alors, est-ce encore à propos de ce Kerlay que tu te chagrines?

— Me chagriner pour M. Kerlay? Où vas-tu chercher tes idées, Mélie?

— Là, là, mon agneau. Ne rebute pas la bonne femme qui t'a balancée dans ton berceau et compte faire de même pour tes enfants et tes petits-enfants.

— Allons, Mélie, tu sais bien que je t'aime toujours. Mais, vois-tu, je suis plutôt malheureuse.

— Nous avons tous nos mauvaises heures, ma petite fille, et plus encore quand nous avons la charge d'un mari. Je le sais mieux que personne, va. Tiens, voilà le facteur.

Une des missives était d'Antoine Barroy.

Chère Mademoiselle, disait le correspondant, deux Français de mes amis, Mlle Morton et son frère, ont un très vif désir de visiter une mine: j'ai pensé à Roseterre. Je crois que les jeunes Morton auront vite fait de gagner votre sympathie. Voulez-vous me permettre de vous les amener la semaine prochaine? Jeudi vous conviendrait-il? Nous resterions passer la nuit, si cela ne vous occasionnait pas un trop grand dérangement.

Toujours vôtre,

Antoine BARROY.

Christiane reçut avec plaisir l'annonce de la visite projetée. Depuis longtemps elle n'avait pas rencontré une jeune fille de son âge. Fière de son petit domaine, elle était contente de l'occasion d'en faire les honneurs.

(à suivre)

— No 282 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1								■				
2					■							
3						■						
4				■					■			
5			■							■		
6	■						■				■	
7		■				■						■
8			■							■		
9				■					■			
10							■					
11								■				
12					■							

HORIZONTALEMENT

1—Ciseau de marbrier. — Ancienne unité monétaire chinoise.
2—Ville d'Arabie. — Qui vient.
3—Joviales. — Non difficiles.
4—Particule électrisée. — Creuse. — Sorte de ciment.
5—Possédé. — Personne descendant d'un ancêtre commun. — Note.
6—Femme de roi. — Tesson.
7—Garçon d'écurie. — Le fer en est un.
8—Phonétiquement: Amplement. — Essence des êtres. — Sym. de l'or.
9—Rongeur. — Genre d'oiseaux grimpeurs. — En deçà.
10—Esquiver. — Gros et large.
11—Boutique. — Petit âne.
12—Saison (plur). — Ennuyeux.

VERTICALEMENT

1—Débauche de table. — Précède Pâques.
2—Nom que les Turcs donnent aux non-musulmans. — Creusât.
3—Petit homme. — Art. espagnol. — Partie du végétal.
4—Ville des Pays-Bas. — Maladie contagieuse des pays chauds. — Amas.
5—Occasions de péché.
6—Possessif. — Unité de mesure. — Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés.
7—Dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage. — Posé. — Sym. du sodium.
8—Diarrhée où l'on rend les aliments à moitié digérés.
9—Grand nombre. — Partie du corps. — Mouvement du pied.
10—Anneau de fer. — Tienne. — Ville de Galilée.
11—Balle pour jouer à la paume. — Alliage de cuivre et de zinc.
12—Mangeas. — Ont recours à.

SOLUTION DU PROBLEME No 281

■ **Horizontalement:** 1. Remue — Travon; 2. Amer — Arénacé; 3. Tête — Mole — Ec; 4. Irrésolu — Ale; 5. Oie — Une — Clos; 6. Let — Faits; 7. Acier — Dos; 8. Lève — Cor — Ret; 9. Ile — Routière; 10. Sa — Bout — Lier; 11. Entoure — Enta; 12. Rouget — Osées.

■ **Verticalement:** 1. Rationaliser; 2. Emeri — Célano; 3. Métré — Ive — Tu; 4. Urée — Lee — Bob; 5. Suer — Roue; 6. Amont — Court; 7. Trôle — Doute; 8. Relu — Fort; 9. Ane — Cas — Iles; 10. Va — Ali — Reine; 11. Ocelot — Crête; 12. Nécessiteras.

LES ROIS MAGES



Durant les siècles passés, l'Orient semblait dormir sous le soleil éclatant, avec ses temples et ses palais de marbre, ses palmiers et ses fleurs, ses fleuves aux noms étranges, ses éléphants et ses chameaux, mais aussi avec l'aridité de ses déserts et la misère incroyable de la plus grande partie de ses populations. Il restait pour nous un mirage exotique, à peine croyable, révélé par les livres des romanciers et des voyageurs.

Mais voilà qu'il s'est mis à bouger. Ses hommes aux yeux bridés ou incroyablement veloutés sous des paupières lourdes se sont présentés à la surface de l'actualité, vêtus à l'Européenne ou drapés d'étoffes chamarrées, tête nue ou coiffés de turbans et de voiles ou de la germanique casquette plate. Ils ont élevé la voix en grondant et l'on a senti derrière eux la menace de millions d'êtres au teint allant du ciel clair au chocolat foncé. Et, séparés par la mer Rouge de Moïse, les Africains au sombre visage les ont imités.

Alors nous, d'Occident, nous nous sommes aperçus de la réalité des trois races dont parlait notre Histoire Sainte: la blanche, la jaune, la noire. Nous qui étions si sûrs de notre supériorité et de notre suprématie, nous qui étions cantonnés dans notre civilisation de science et de mollesse, nous avons pris conscience des autres. Et nous avons enfin compris la légende, tirée des évangiles apocryphes et de la tradition, qui fait rois les mages et qui leur donne à chacun un nom, une couleur et une race.

Vingt siècles après, les hommes blancs, jaunes et noirs se disputent des parcelles de terrain, des comptoirs, en même temps qu'ils veulent s'approprier l'or de la terre, le pétrole et le prestige. "Têtes dures!", a dit Jésus.

Ils étaient trois les Mages, un blanc, un jaune, un noir. On pourrait renverser l'ordre des termes et dire: un noir, un jaune, un blanc. Trois races qui symbolisent tous les hommes, les hommes égaux qui peuplent la terre, les hommes que Jésus voulait fraternels et charitables . . . Les Mages apportaient des présents, les hommes se querellent. Mais, dans cent ans, cinquante ans, dix ans même, qui dominera? Le jaune, le noir, le blanc?

MAMIE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les jouets ne sont pas faits pour être seulement regardés

Dans ses précieux **Mémoires**, le duc de Saint-Simon rapporte que Louis XIV, devenu vieux, aimait à revoir et à montrer à ses familiers la magnifique collection de jouets mécaniques qu'on lui avait offerts lorsqu'il était enfant. Le vieux monarque ne manquait jamais d'ajouter, avec un sourire attristé, que ses précepteurs lui défendaient de toucher les précieux jouets.

— Plus tard! lui disaient-ils . . . Plus tard, quand vous serez grand! "Quand vous serez grand"! Que de fois l'avons-nous entendu, cette restriction! Mais n'est-il pas tout à fait déraisonnable d'empêcher un enfant de se servir d'un jouet, sous prétexte que cela a coûté cher? D'autre part, les gosses sont doués d'une telle puissance d'imagination qu'une simple carriole à quelques sous fait aussi bien — sinon mieux — leur affaire que le "mécano" le plus compliqué, que le chemin de fer électrique le plus perfectionné.

✦ ✵ ✦

L'aluminium peut se nettoyer avec un linge trempé dans un jus de citron; après avoir nettoyé, frottez avec une tranche de citron, lavez de nouveau et asséchez bien.

✦ ✵ ✦

Une jeune étudiante à l'Université s'est fiancée. Le lendemain matin, à son grand désespoir, personne de ses compagnes ne s'aperçoit qu'elle porte une bague. Ne voulant pas l'annoncer officiellement, elle ne savait que faire pour attirer l'attention sur sa bague. Au bout d'un moment, elle se lève et dit: "Ouf! il fait tellement chaud ici que je crois que je vais être obligée d'enlever ma bague . . ."

✦ ✵ ✦

Une assiette de carton collée sous un bidon de peinture est beaucoup plus commode, lorsque vous avez à le déplacer, qu'un papier-journal étendu sur le plancher.

✦ ✵ ✦

Une dame assise ne se lève pas quand on lui présente un homme. Elle n'a pas à se lever si une de ses connaissances vient lui tendre la main. Rappelons que les hommes doivent se lever lorsqu'une femme entre dans la pièce où ils sont assis.

✦ ✵ ✦

Si un gâteau brunit avant qu'il soit cuit, déposez une casserole d'eau froide sur le gril qui est au-dessus.

✦ ✵ ✦

Saviez-vous qu'une femme respire un tiers de fois plus vite que l'homme.

✦ ✵ ✦

Le pauvre petit avait une infection aux yeux.

Sa mère le soignait avec amour, et comme elle remarquait qu'un des yeux du chérubin était fermé, et laissait tomber des larmes:

— Pourquoi ton oeil pleure-t-il? lui dit-elle.

— C'est qu'il ne te voit pas! répond l'adorable enfant.

C'est dans l'eau que la levure se dissout le mieux et le plus rapidement. Alors même qu'une recette ne mentionne que du lait comme liquide, remplacez un quart de tasse de lait par un quart de tasse d'eau . . . tiède s'il s'agit de levure comprimée . . . un peu plus chaude que tiède, s'il s'agit de levure sèche active.

✦ ✵ ✦

Quand vous lavez de l'organdi, ne l'empesez pas pour lui redonner son premier attrait. Rincez plutôt dans l'eau fortement salée et repassez encore humide.

✦ ✵ ✦

Le touriste s'est adressé au paysan:

— Au fond, ici, qu'y a-t-il d'intéressant?

— L'autre se gratte le crâne, puis:

— Ben, il y a les touristes . . .



Beignes à la levure

Donne environ 2½ douzaines de beignes.

1 tasse de lait
½ tasse de sucre granulé
½ c. à thé de sel
¾ de c. à thé de muscade râpée
3 c. à table de beurre
½ tasse d'eau tiède
2 c. à thé de sucre granulé
2 sachets de levure sèche active
3 oeufs bien battus
6 tasses (environ) de farine tout-usage tamisée une fois
Du shortening ou de l'huile à friture
Du sucre granulé

Amener le lait à ébullition; ajouter la ½ tasse de sucre, le sel, la muscade et le beurre. Laisser tiédir.

Entre-temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; ajouter les 2 cuillerées à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter le mélange de lait tiédi, les oeufs bien battus et 3 tasses de la farine; battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Couvrir d'un linge et laisser lever au double du volume, dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air (environ ½ heure). Abaisser la pâte et ajouter suffisamment de farine pour obtenir une pâte molle (environ 3 tasses en plus). Renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinée et pétrir jusqu'à consistance lisse et élastique. Séparer la pâte en 2 parts égales. Rouler un des morceaux en un rouleau de ½ pouce d'épaisseur et couper avec un couteau à beignes enfariné. Disposer les anneaux bien espacés sur des plaques légèrement enfarinées. Procéder de la même façon avec le reste de la pâte. Couvrir d'un linge. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air (environ ½ heure).

Entre-temps, faire chauffer le shortening ou l'huile dans une bassine à friture ou une grande poêle, à 375°F (un cube de pain de la veille devrait y dorer en 40 ou 50 secondes). Faire frire les beignes, quelques-unes à la fois, en ne les retournant qu'une fois, jusqu'à ce qu'elles soient dorées (ne pas piquer la pâte avec une fourchette afin qu'elles ne s'imprègnent pas d'huile). Laisser égoutter sur un papier absorbant: saupoudrer de sucre granulé. Ces beignes sont délicieuses au sortir du four ou réchauffées.

Le Pape Jean XXIII prend la défense de la mère de famille

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a déclaré que la mère de famille a une tâche plus grande à accomplir que l'homme, si l'on tient compte de "la fragilité naturelle dont elle est dotée sous certains aspects".

Devant les délégués assistant à un congrès du Centre des femmes italiennes, le pape a dit qu'il est exigé davantage d'une femme.

"Elle doit être en mesure, en toutes circonstances, de trouver les ressources qui lui permettront de faire face à ses devoirs de mère et d'épouse avec une vigilance sereine, qui lui permettront de rendre sa maison accueillante et calme, après le labeur du jour, et d'exercer la responsabilité d'élever ses enfants."

Le pape a parlé "d'attaques sans cesse renouvelées contre la sainteté de la famille". Il a décrit la famille comme étant "tout, ou presque tout, pour l'homme".

Parlant du travail de la femme, le pontife a déclaré que si l'indépendance économique comporte pour elle des avantages, "plusieurs problèmes surgissent, si l'on songe à la mission fondamentale de la femme qui est de façonner de nouvelles créatures".

"Il est notoire que le travail, ce qui est naturel, fatigue une personne et peut également affadir la personnalité. Parfois aussi, le travail humilie et mortifie.

"Lorsqu'après de longues heures d'absence, l'époux rentre chez lui, y trouvera-t-il un refuge, un endroit où refaire ces forces, une compensation pour la vie aride et mécanique qui l'entoure?"

"Encore là, voici une grande tâche pour la femme. Elle ne doit pas laisser le contact avec la dure réalité du travail assécher ses richesses intérieures, les ressources de sa sensibilité et de son esprit ouvert et délicat."

Bébé suce son pouce!

Les mères de famille s'inquiètent et souvent avec raison, de la mauvaise habitude de leur petit de sucer leur pouce. Ce qui est encore plus pénible, c'est qu'elles ne savent pas trop comment réagir devant cette situation. Malheureusement, certaines emploient de mauvais moyens pour leur faire perdre cette manie. "Sucer est un des actes premiers du nouveau-né. Comme il obtient sa nourriture en suçant, il attribue à ce mouvement la première sensation agréable que la vie lui procure. Rien de plus naturel, et cela lui donne de la satisfaction. Puis, il commence à remuer ses petites mains et elles trouvent rapidement le chemin de la bouche. Un de ses doigts ou son pouce effleure ses lèvres, et il le suce avidement.

Comme cela lui plait, il renouvelle l'expérience et prend tout naturellement, l'habitude de sucer son pouce. Mais le petit bébé a aussi beaucoup d'autres choses à faire. Il dort, gigote, se tortille. Il vous avertit qu'il a besoin de votre attention et de vos caresses. Si vous donnez à votre bébé cette attention qui lui est indispensable, il oubliera petit à petit ses premiers plaisirs, dont sucer son pouce faisait partie. C'est durant les premiers six mois que l'instinct de sucer est le plus fort, pour diminuer graduellement si la mère procure à l'enfant toutes les attentions demandées par son petit caractère".

Vous ne pouvez forcer votre enfant; vous ne pouvez le harceler, le gronder, le punir. Voyez donc votre médecin ou votre dentiste et ils vous donneront les conseils nécessaires à ce sujet.

Courrier de Louise

Q. — Nous sommes nouvellement arrivés à Winnipeg et nous ne connaissons personne. Nous aimerions rencontrer des gens de langue française. Auriez-vous l'obligeance de me dire quels moyens prendre pour arriver à notre but?
ETRANGERE.

R. — Il y a, à Winnipeg, une paroisse française très bien organisée où vous trouverez, outre les avantages spirituels, diverses organisations sociales qui facilitent les rencontres. L'église est située à l'angle de l'avenue Bannatyne et de la rue Lydia; le presbytère est à 597, avenue Bannatyne; le numéro de téléphone est SPruce 4-5863. On se fera un plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous donner tous les renseignements que vous désirez, si vous communiquez avec les autorités de la paroisse.

* * *

Q. — Nous avons reçu à dîner pour Noël. Nos invités étaient des proches parents et malheureusement certains d'entre eux ont abusé d'alcool et se sont querellés. Les choses se sont gâtées au point que mon mari a dû demander à deux de ces personnes de s'en aller parce qu'ils tenaient des propos scandaleux et risquaient de causer des dommages aux meubles, etc. Le lendemain, un de ces messieurs est venu faire des excuses et a même téléphoné aux autres convives dans le même but. L'autre est insulté, paraît-il, et jure qu'il ne remettra jamais les pieds chez nous. Que devons-nous faire? Il me semble que mon mari avait raison de les mettre tous les deux à la porte. Nous avons accepté les excuses du premier et ne lui en garderons certainement pas rancune. Merci.
PERPLEXE.

R. — Il est certain que, dans certaines occasions, les gens peuvent s'oublier et faire des folies, qu'on peut prendre en riant, mais lorsqu'ils se rendent au point d'être grossiers et de vouloir causer des dommages, on ne doit certainement pas les tolérer. Votre mari a bien fait et puisque l'un d'eux a su reconnaître ses torts et essayer de les réparer, vous faites bien de ne pas lui en tenir rigueur. Quant à l'autre, laissez-le faire. Si vous le rencontrez ailleurs dans des réunions, faites comme si rien n'était, puisqu'il est votre parent. Les membres de sa famille ont dû avoir assez honte et le lui dire, mais s'il n'est pas assez homme pour admettre qu'il a eu tort et vous le dire, c'est lui qui en souffrira le plus. Il fait preuve non seulement d'un manque d'éducation, mais d'un manque de jugement, car il n'est pas sans savoir que vous avez accueilli gentiment son adversaire dans cette affaire.

* * *

Q. — J'ai des vêtements de bébé en laine blanche qui ont jauni et je voudrais savoir s'il y a sur le marché des produits sûrs pour les faire blanchir. Merci.

R. — Les produits assez nombreux dans le commerce pour les blanchissements du nylon donnent généralement de très bons résultats pour les lainages. Comme je ne donne pas les noms de marques commerciales, je vous suggérerais de vous renseigner dans les magasins.

* * *

Q. — Mes parents doivent partir pour un long voyage dans le Sud après les Fêtes. Comme je suis encore aux études et que je ne pourrais les accompagner, ils ont jugé bon de demander à une tante de me prendre en pension. J'ai demandé qu'on me mette plutôt pensionnaire dans la maison d'éducation que je fréquente, car chez ma tante, il y a un cousin un peu plus âgé que moi que je n'aime pas du tout. Il cherche la moindre occasion pour essayer de se montrer trop familier avec moi et je crois que l'énervement que me causerait le fait d'habiter sous le même toit que lui nuirait à mes études et me rendrait malheureuse. Ma mère est une lectrice très fidèle de votre courrier et j'espère qu'elle me reconnaîtra en lisant ceci, car elle n'est pas de ces personnes à qui l'on puisse se confier. Quand j'ai demandé à être pensionnaire, elle a refusé en disant que cela serait plus dispendieux que chez ma tante, mais franchement, l'argent n'importe pas dans ce cas. Un conseil, s'il vous plaît. — J'AI PEUR.

R. — Que vous ayez peur ou non, vous devez dire à votre mère ou à votre père, s'il est plus approchable pour des confidences, pourquoi vous ne voulez pas rester chez votre tante pendant ce voyage. Non seulement vos études pourraient souffrir de votre stage chez cette tante, mais ce cousin pourrait profiter de vous en l'absence de ses parents et qui sait ce qui arriverait. Ne laissez pas partir vos parents sans leur avoir bien expliqué votre cas. Je suis certaine que vous les trouverez raisonnables.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pour que ce règne arrive avant la semaine des trois jeudis

par le Dr Adrien Plouffe

"L'homme se fatigue des sermons, il en a par-dessus la tête! Mais s'il observait mieux les Commandements, l'homme s'apercevrait que les hommes de Dieu l'ennuieraient moins souvent avec leurs homélies. Cependant, l'homme n'entend pas la voix de la justice, de la vérité et de la charité et les apôtres du bien doivent leur rappeler sans cesse les leçons qui font l'homme meilleur et qui l'aident à améliorer sa candidature au ciel."

C'est un passage d'un ouvrage mystique dont l'auteur est inconnu. Après trois siècles, ce qu'il nous dit est toujours d'actualité. Dans une langue naïve, mais d'inspiration sacrée, l'apôtre nous rappelle que l'homme est peu friand de la parole de Dieu et que, pour son édification, il doit subir toute sa vie durant les prédications essentielles à son salut.

L'homme, de nos jours, ne prise guère les sermons ni les leçons d'hygiène de la médecine préventive que lui servent constamment les disciples de Pasteur, dont la mission est de garder notre frère corps en bonne santé. L'homme veut jouir de la vie, manger à sa guise, boire tout son soûl, en un mot vivre comme ça lui plait en se moquant des prêchi-prêcha des médecins hygiénistes. Mais l'homme oublie que s'il était plus sage, plus prudent, plus prévoyant, s'il avait en somme l'intelligence de la santé, les apôtres de la vie saine auraient moins souvent l'occasion de les sermonner!

Hélas, s'il y a progrès, les hommes, les femmes et les enfants sont encore loin de cette terre promise aux gens de bonne volonté . . . un coin où **l'humanité vivrait en bonne santé et où la maladie serait exceptionnelle.**

Dans un cimetière fleuri de roses et planté de hauts peupliers droits comme des i majuscules, les familles iraient se promener heureuses, parmi les tombeaux de l'ignorance, de la négligence, de l'imprudence, de l'imprévoyance, de la bêtise humaine sous toutes ses formes. Les disciples de Pasteur devenus inutiles ne feraient plus de sermons d'hygiène et ils se reposeraient de leur apostolat en cultivant leur petit jardin. Ils se prépareraient à mourir heureux, au milieu d'un peuple enrichi par l'intelligence de la santé et de la vie. **Le frère corps si cher à saint François d'Assise jouirait d'un bonheur incomparable . . .**

— Vous rêvez, monsieur l'hygiéniste!

— D'accord, je rêve, mais reconnaissez avec les sages, que la race humaine doit s'approcher de ce rêve, en suivant les directives de l'hygiène et de la médecine préventive. Aux hommes de bonne volonté il appartient d'avoir assez de bon sens pour s'acheminer vers ce paradis terrestre **où la maladie serait devenue une sorte de déesse inconnue ou presque!**

Ohé! les hommes de bonne volonté et de gros bon sens, débrouillez-vous pour que ce rêve se réalise au moins en partie avant la semaine des trois jeudis!

Ku Klux Klan Il quitte les

OLDSMAR, Floride — M. Bill Hendrix, grand chef des Ku Klux Klan du sud des Etats-Unis depuis plusieurs années, a quitté récemment cette organisation "parce que je ne vois aucun moyen d'arrêter l'intégration raciale et que la meilleure chose à faire est de l'accepter". Il ajouta: "Les Ku Klux Klan peuvent mettre obstacle à l'intégration seulement par des moyens illégaux. Je ne puis accepter des choses comme le bombardement et l'incendie des écoles".

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 39

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE
Jeune fille ou jeune homme possédant grade 11 ou plus pour enseigner à l'école indienne comme "assistant du professeur". Salaire selon échelle. **S'adresser à Jean-C. Campeau, principal, C.P. 205, Sioux Narrows, Ontario.** 39-443-40C.

CHAUFFEUR D'EXPERIENCE AIMERAIT CONDUIRE AUTOMOBILE de personne désirant faire voyage en Californie après les Fêtes. Aucun salaire requis, sauf dépenses de nourriture et logis. **S'adresser à Boite 434, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 38-434-39C.

Corsetière Spencer
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
231, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
ROGER-A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitchall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse
à mi-chemin entre les rues
Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE — Dame pour garder, à la maison, petite fille: 4 ans. Si pouvait y demeurer, donnerait pension et petit salaire. **Signaler: CEdar 3-2336 après 5 heures.** 39-449-39C.

PERDU — Vendredi 30 décembre, aux environs du Cercle Ouvrier. Bague "Black Alaskan" pour garçon. Valeur sentimentale. Récompense offerte. **Signaler: CEdar 2-2894.** 39-455-40C.

LA PROCURE GENERALE DES INSTITUTIONS EST DEMENAGEE à 85, rue Water, Winnipeg 1, dans l'édifice H. L. MacKinnon. Elle profite de l'occasion pour inviter les représentants des institutions à venir visiter son nouveau local et sa salle d'échantillons. **Signaler: WHitehall 2-6761. On répondra: I.B.A. Procure.** 39-453-39C.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. **Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353.** 31-336-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Bertrand. Chambre meublée. Facilités de cuisine. **Signaler: CEdar 3-4370.** 38-438-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Despins. Logis: 4 pièces. **Signaler: CEdar 3-5122.** 38-437-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Près hôpital et autobus. Libre immédiatement. $35 par mois. **Signaler: WHitehall 3-5057.** 38-436-39C.

A LOUER — Windsor Park, 19, rue Arundel. Chambre avec pension. Demoiselle de préférence. Près autobus. **Signaler: ALpine 3-4993.** 39-445-39C.

A LOUER — St-Boniface, Place Cabana. Logis: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bains privée. **Signaler: CEdar 3-5943.** 39-452-39C.

A LOUER — St-Boniface. Devriendt Apts, 335, ave Provencher, ste 2. Beau et grand logis dans immeuble moderne: 3 pièces. Lessiveuse et sécheuse. $85 par mois. Stationnement avec prise de courant: $5 supplémentaires. Libre: 1er février. **Signaler: CEdar 3-4363.** 39-450-39C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
20-55-T.F.

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

ON DEMANDE
pour le service de la Commission scolaire de St-Boniface, deux concierges. Devront entrer en fonction le 1er février. On donnera précédence aux détenteurs de diplômes de chauffeur. S'adresser par écrit, en donnant âge, expérience et qualifications, au **Surintendant de l'Entretien des édifices, C.P. 89, St-Boniface.**

BEAVER LUMBER COMPANY LTD. demande des gérants expérimentés et des apprentis pour ses cours à bois de détail au Manitoba et dans l'ouest de l'Ontario. Parler français et anglais est désirable. Doit être prêt à déménager. Qualifications: âgé 25-32 ans; grade XI; expérience des affaires préférable, mais pas essentielle. Il est à votre avantage de vous renseigner, car de nombreuses occasions de faire une belle carrière sont offertes aux jeunes gens alertes et ambitieux. **S'adresser par écrit seulement en spécifiant qualifications, à Beaver Lumber Company Ltd., Boite 813, Winnipeg.** 39-464-39C.

A LOUER — St-Boniface, 145, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces. **Signaler: ALpine 3-4403.** 39-451-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. 1er étage. Salle de bains et entrée privées. Adultes de préférence. **Signaler: EDison 4-7398.** 39-446-39C.

A LOUER — Lorette. Logis moderne: 5 pièces. Bonne location. Pour information, **s'adresser au gérant de la Coopérative de Lorette.** 39-447-39C.

A LOUER — St-Boniface. Central. Chambre meublée. Aussi, logis meublé: 3 pièces. **Signaler: CHapel 7-7069.** 39-454-40C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre immédiatement. **S'adresser à 319, rue Cathédrale, St-Boniface.** 39-457-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Aussi maison: trois grandes pièces. **Appelez Aida à SPruce 4-5426, entre 1 h. et 3 h. ou après 5 h.** 39-458-40C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis: 2 pièces au 2e. Usage du téléphone. Pour 2 jeunes hommes tranquilles ou 2 frères qui s'entendent bien. **Signaler: CHapel 7-4919.** 39-459-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bains et entrée privées. Garage si désiré. Libre: 15 janvier. **Signaler: CEdar 3-5588.** 39-462-39C.

A VENDRE ou A LOUER — Windsor Park. Maison neuve, près école Béliveau, et de nouvelle paroisse française en voie d'organisation. 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage: gaz. Prix: $14,900. Aussi à Elmwood. Duplex neuf. Cave à la grandeur. **Signaler: ALpine 3-1515.** 37-429-39C.

A VENDRE — St-Vital. Maison moderne: 6 pièces. Garage. Chauffage: gaz. District résidentiel. **Signaler: CHapel 7-8540.** 39-461-T.F.

A VENDRE — Maison: 6 pièces. 1½ étage, 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement à grandeur. Bien entretenue. Taxe basse. Prix: $11,000. Comptant: $2,500. **Signaler: CHapel 7-6049.** 39-460-39C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison moderne: 6 pièces. Siutée près école et église à l'angle de 2 routes principales. Chauffage: huile. Eau courante. Vaisselle et mobilier complet. Garage commercial 32' x 54'. Autre bâtiment 14' x 32'. Lot 105' x 456'. Argent comptant pour régler succession. **S'adresser à Mme Paul Joyal, Ste-Agathe, Man. Téléphone: Ste-Agathe 32.** 39-444-39C.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-422-T.F.

A VENDRE — Hôtel de 34 chambres. Eau chaude et froide. Chauffage: huile. Taverne mixte a été approuvée. Endroit canadien-français, sud de la Saskatchewan. Bon collège et couvent, cathédrale. Population: 1,500. Paiement initial: $35,000. **S'adresser à Boite 421, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 36-421-39C.

A VENDRE
100 milles de Winnipeg. Service de camionnage. 3 camions. Sur route pavée. Bungalow: 4 pièces. Garage, grand lot. Chiffre d'affaires annuel: $17,000. Prix total: $22,000, moitié comptant. Propriétaire accepterait animaux comme paiement initial.
J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
39-456-39C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — 526, rue De la Morénie. Prix: $15,700. Duplex: 5 et 5. Double plomberie. Entrée privée. Chauffage: huile, eau chaude. Garage. Revenu annuel: $1,920. A termes. Agent exclusif.

429, rue Aberdeen — Prix: $13,500. Maison en stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Broché pour poêle au 2e. Double plomberie. Cave à grandeur. Chauffage stoker. Garage. A termes. Agent exclusif.

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. A termes.

Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $3,000.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Carrière.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
39-465-39C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. **Signaler: CHapel 7-2446.** 42-502-T.F

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler **Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017.** 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE** maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels. Prêts. **S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3845.** 24-196A-T.E.

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Si vous songez à acheter une CORVAIR, une ENVOY, une CHEVROLET ou une OLDSMOBILE, un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
MARCEL RAJOTTE
Autobus scolaires, nouveaux ou usagés. Livraison immédiate
chez
Community Chev. Olds. Ltd.
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

Voyagez par TRAIN et Epargnez!
12, 13, 14 Janvier - Limite de retour 25 jours
PRIX RÉDUITS

de WINNIPEG à	*En Wagon Ordinaire — Billet aller-retour	Vous épargnez
TORONTO	$49.40	$20.45
OTTAWA	57.60	21.35
MONTREAL	62.75	23.20

*Valides dans les wagons ordinaires, aussi dans les wagons dortoirs sur paiement d'un lit.

Reductions semblables pour certains autres endroits en Ontario et Quebec.
Consultez votre agent du Canadien Pacifique afin d'obtenir plus amples détails.
Privilèges ordinaires pour l'enregistrement des bagages.



La plus grande organisation de voyage au monde

AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT
Ordre du Mérite Scolaire Manitobain

A l'ouverture du 24e Congrès Général de l'Association des Canadiens français du Manitoba, on décernera les diplômes et insignes de l'Ordre du Mérite scolaire manitobain aux instituteurs qui, ayant enseigné 15, 25 ou 30 années dans les écoles visitées par le Visiteur de l'Association d'Education, en auront fait la demande, **avant le 17 janvier,** au Secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

Les renseignements suivants devront accompagner cette demande: nom — adresse — années d'enseignement dans chaque école. Les religieuses sont priées de donner leur nom de famille.

Le secrétariat,
Association d'Education.

Au Sacré-Coeur
Souper paroissial

Le banquet paroissial aura lieu le samedi 7 janvier prochain. Vous êtes invités à venir nombreux et à amener vos amis. Nous vous promettons un succulent souper, un programme attrayant, de la musique et une joyeuse compagnie.

Venez vous récréer le soir du 7 janvier à la salle Guertin. Le souper aura lieu à 6 h. 30. Le prix des billets est de $1.75 pour adultes et de 85 sous pour enfants.

Nous vous prions avec instance de retenir vos billets en vous adressant à Mme N. Pelland, téléphone SPruce 4-2393, Mme G. Guertin, téléphone SPruce 4-6336, ou à Mme J. Carignan, téléphone SPruce 4-8549.

Me Maurice Arpin, conseiller de la Reine

Me Maurice-Joseph Arpin est l'un des dix éminents avocats du Manitoba qui viennent d'être nommés conseillers de la Reine, au début de l'année 1961, a annoncé l'hon. Sterling Lyon, procureur général. Né à Lorette en 1923, Me Arpin fit ses études au Jardin Langevin, à l'école Provencher et au collège de St-Boniface où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1944. Officier dans la marine canadienne il servit de 1944 à 1946, puis s'inscrit à la faculté de droit de l'Université de Manitoba en 1947 et fut accepté membre du barreau en 1950. Il servit deux ans comme avocat de la couronne avant d'ouvrir son propre bureau. Il fut chargé par le gouvernement fédéral des questions d'impôt indirect, de cas concernant l'immigration et la navigation aérienne, puis en juillet 1960 il fut nommé avocat-conseil de la Commission d'étude dans la grève de la Brandon Packers. Me Arpin est marié et père de deux enfants. Félicitations au nouveau conseiller de la Reine.

Un laïc dans les Commissions préparatoires du Concile

ROME — S. S. Jean XXIII a nommé le professeur Francesco Vito consulteur de la Commission des études et des séminaires préparatoires au Concile. Si l'on met à part la Commission administrative, chargée des problèmes matériels et financiers posés par l'organisation du Concile, le professeur Vito est le premier laïc qui entre dans les organismes préparatoires. Le professeur Francesco Vito est recteur de l'Université catholique du Sacré-Coeur à Milan.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE

PAROISSE DU SACRE-COEUR
Maison de revenu: 11 pièces. Garage. Près école française. $15,900. Termes faciles.

ST-BONIFACE
Lot convenable pour duplex ou quadruplex. $3,000 comptant.

NORWOOD — $1,300 comptant
Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Près école française. Prix: $8,500.

ST-VITAL — $2,000 comptant
Bungalow: stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Près école française.

ST-NORBERT — $2,500 comptant
2 grands lots. Près église et école. Prix: $5,000.

ST-BONIFACE
Epicerie et restaurant. Bon chiffre d'affaires. Echangerait pour maison à St-Boniface.

M. Paul Gagnon, CEdar 3-6217
ou
M. Ray Thériault, LEnox 3-6017
39-463-39C.

A VENDRE

St-Boniface — Centre. Près écoles et basilique. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage neuf: gaz. Lot: 50'. Possession immédiate. $12,600. Termes faciles.

Parc Windsor — Doit quitter la ville. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Taxe: $311. Possession immédiate. $13,700. $4,500 comptant, balance 5%.

Garage — Dans village prospère canadien-français. 25 milles de la ville. Agence de machineries aratoires "Case", d'automobiles "Dodge", d'engrais chimique "Elephant Brand". Logis: 5 pièces attenant. Equipement moderne. Gros chiffre d'affaires. Termes faciles.

St-Boniface — Centre. Maison appartement: 4 logis. 5 pièces complètement privées. $10,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Vital — Bungalow moderne: 6 pièces. Taxe: $217. Chauffage: gaz. $12,500. $4,000 comptant.

Rue Des Meurons — Près école. Bungalow moderne: 4 pièces. Chambre à coucher et salle de récréation au soubassement. Lot: 50'. $13,600. $4,000 comptant.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
39-448-39C.

Commission scolaire

M. Robert Bockstael

Lors de la réunion inaugurale de l'année 1961 de la Commission scolaire de St-Boniface, les commissaires réélus lors des élections d'octobre dernier furent assermentés. Puis ils procédèrent aux élections.

M. Robert Bockstael fut réélu président à l'unanimité, et Mme Marguerite Gordon, vice-président. Les présidents des divers comités sont: M. Brunelle Léveillé, finances; Mme Marguerite Gordon, gérance du personnel enseignant; M. Georges De Cruyenaere, construction et entretien des édifices; Me Laurent Marcoux, ajustement des salaires.

C. D. Howe, un grand Canadien, meurt à Montréal, à 75 ans

MONTREAL — L'une des figures politiques les plus controversées de son temps et l'un des ingénieurs les plus marquants du Canada, M. Clarence Decatur Howe, a été inhumé mercredi à Montréal.

Le dynamique homme d'Etat, dont la carrière politique a connu la période de grande dépression aussi bien que le réveil d'une nouvelle prospérité après la guerre, est mort soudainement, le dernier jour de l'année 1960, à son appartement de Montréal, d'une crise cardiaque. Il était âgé de 75 ans.

De toutes les parties du pays, des messages de condoléances et d'hommages ont été adressés à la famille du disparu, qui avait été ministre libéral du gouvernement de 1935 à 1957.

Statistiques manitobaines

L'hon Georges Johnson, ministre provincial de la Santé et du Bien-être, dans son rapport de fin d'année, a révélé qu'en 1960 il y eut 22,759 naissances au Manitoba (159 de plus que l'année précédente), 6,328 mariages et 7,065 décès, soit 100 de moins qu'en 1959.

EQUIPEMENT PHILCO-BENDIX
Buanderie automatique KING KOIN

Lessiveuses et sécheuses double charge de type commercial plus machines à nettoyage à sec à pièces de monnaie.

Les buanderies automatiques King Koin, équipées de LESSIVEUSES et de SECHEUSES COMMERCIALES PHILCO-BENDIX, rendent un profit plein temps pour une gérance à temps partiel.

On peut obtenir tous les renseignements quant aux sites de choix, aide financière d'organisation et de réclame pour les buanderies automatiques King Koin en s'adressant au principal dépositaire des buanderies à monnaie de votre région:

SI C'EST COMMERCIAL,
C'EST PHILCO-BENDIX.

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez
C. A. Louder,
720, avenue Corydon,
Winnipeg 9, Manitoba
Téléphone: GRover 5-0175

La revue du patriarcat de Moscou et le pape Jean XXIII

MOSCOU — La revue du patriarcat de Moscou a reproduit les déclarations du métropolite Elli, du Liban, personnalité orthodoxe qui a séjourné récemment à Moscou et qui est l'un des plus proches collaborateurs du patriarche Theodosios VI, d'Antioche. Parlant du pape Jean XXIII, le métropolite Elli a déclaré qu'il était un prêtre profondément pieux, qui manifeste une très grande compréhension envers l'Eglise orthodoxe et qui désire sincèrement l'union des Eglises chrétiennes.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ORIL ST. LAURENT late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Labourer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of January, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of December, A.D. 1961.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of LUCIENNE ROCHON, late of the Village of Ste. Agathe, in Manitoba, Widow of Arthur Rochon, late of the same place, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 25th day of January, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 22nd day of December, A.D. 1961.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Jeannine Joyal, Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JEAN LOUIS CAREL, late of the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, Merchant, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Bétournay & Muldoon, Barristers & Solicitors, 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 15th day of February, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 4th day of January, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executors.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR SUPERFICIE ADDITIONNELLE D'ENTREPOSAGE AU SOUS-SOL, HOTEL DES POSTES, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 8 FEVRIER 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $10.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, Pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa (Ont.) et l'architecte régional, 201 édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-ARCH-60-214



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS ET RENOVATIONS, 3e ET 4e ETAGES, EDIFICE FEDERAL, WINNIPEG (MAN.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 1er FEVRIER 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa (Ont.), et l'architecte régional, 201, édifice fédéral, 269, rue Main, Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions:

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission;

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
DPW-ARCH-60-207

On demande
Distributeur . . . Connaissant le français . . .
Possédant camion . . . Pour vente de liqueurs douces (Soft Drinks)
DISTRICTS: ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL

Dan's Beverages Ltd.,
1443, rue Arlington,
Winnipeg JU 2-6050

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

AUX DURS D'OREILLE:
Simpsons-Sears sont heureux d'annoncer l'ouverture d'un rayon d'appareils de correction auditive.
Spécialité: notre marque exclusive d'appareils de tous genres "Silvertone".
Venez passer un test auditif gratis. Aucune obligation.
Garantie d'argent remis . . . Batteries et réparations!
SIMPSONS-SEARS
1515, avenue Portage, Winnipeg 10 — Téléphone: SPruce 5,7011

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.00, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:
Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes.

Montréal, Qué. (P.M.)—La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour vérifier le nouveau traitement, les médecins ont suivi plusieurs centaines de cas d'hémorroïdes dont certains duraient depuis une vingtaine d'années. Ils ont noté dans tous les cas une amélioration rapide: soulagement de la douleur doublé de la rétraction des enflures.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés, mais avec la Bio-Dyne, nouvelle substance cicatrisante.

On trouve le nouveau remède en onguent ou suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

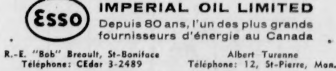


ET DIRE QUE LES CHOSES AURAIENT PU TOURNER AINSI !

Moins gros et moins fort que la plupart des bêtes qui l'entouraient, l'homme primitif n'avait pas la partie belle! Il lui a fallu toute son intelligence—et l'aide de sa femme!—pour se trouver du bon côté de la charrue.

Autrefois, l'homme rivalisait avec les autres créatures; de nos jours, il rivalise avec son semblable pour la mise en valeur des sources d'énergie. Cette émulation a fait que notre standard de vie s'est prodigieusement élevé.

La concurrence a aidé les Canadiens à atteindre un des plus hauts standards de vie du monde entier. Prenons le cas de l'industrie pétrolière: l'Imperial Oil et des centaines d'autres compagnies se disputent le marché canadien. Résultat: on peut se procurer du pétrole à des prix raisonnables partout où on en a besoin—et les Canadiens recourent au pétrole pour satisfaire plus de la moitié de leurs besoins d'énergie.

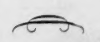


R.-E. "Bob" Breault, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-2489

Albert Turenne
Téléphone: 12, St-Pierre, Man.

IN MEMORIAM

Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire
DESJARDINS
138, boulevard Dollard
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: CEdar 3-4949